



Police

Namur

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011



FARDE DE PRESSE

www.polnam.be

Rapport d'activités 2011 : table des matières

| | |
|--|--------------|
| Table des matières | 1 |
| Préface – Chef de Corps | 2-4 |
| 1. Gestion des ressources humaines | 5 |
| 1.1. Evolution du cadre | 5-6 |
| 1.2. Effectif : répartition du personnel | 7-8 |
| 1.3. Organigramme | 9 |
| 1.4. Mobilité 2011 | 10 |
| 1.5. Pensions année 2011 et prévisions 2012 | 11 |
| 1.6. Formation du personnel | 12 |
| 2. Données Statistiques | 13 |
| 2.1. Informations générales | 13-15 |
| 2.2. Statistiques judiciaires | 16-39 |
| 2.3. Statistiques roulage | 40-50 |
| 3. Logistique et finances | 51 |
| 3.1. La zone en chiffres | 51 |
| 3.2. Finances – budget 2011 | 52-53 |
| 4. Activités des services | 54 |
| 4.1. Service Intervention (Police Secours) | 54-57 |
| 4.2. APV (assistance Policière aux Victimes) | 58-59 |
| 4.3. SER (Service enquêtes et recherches) | 60-68 |
| 4.4. GIS (Groupe d'Interventions Spéciales) | 69-71 |
| 4.5. Circulation | 72-76 |
| 4.6. Proximité | 77-79 |
| 4.7. CTr (Centre de Transmissions) | 80 |
| 4.8. TPA (Traitement Policier autonome) | 81 |
| 4.9. GRH (Gestion des Ressources Humaines) | 82-83 |
| 4.10. Service Communication | 84-85 |
| 4.11. Missions fédérales | 86-89 |
| 4.12. Maintien de l'ordre | 90-91 |
| 5 Perspectives 2012 | 92-94 |
| Annexes | 95 |

Remarque : Pour une consultation aisée, le présent document vous est également transmis sur cd-rom.

Personne de contact :

CP DUCHATELET Thierry
 Service Recherche et Développement
 081/246.662 – 0475/754.990

MOSSIAT Laurence
 Service Communication
communication@polnam.be





Comme chaque année à pareille époque, nous vous présentons le bilan de l'activité de la zone de police pour l'année écoulée et vous faisons part de nos priorités et objectifs pour l'année à venir....

Particularité cette année, il s'agit d'un bilan partagé avec mon prédécesseur, Monsieur Guy JOMAUX qui a pris sa retraite le 01/09/2011.

Je profite de l'occasion pour saluer encore une fois son travail à la tête de la zone durant une décennie et le remercier pour les conditions dans lesquelles s'est déroulé ma prise de fonction.

Pour rappel, les priorités 2011 étaient au nombre de quatre et concernaient respectivement la maîtrise des phénomènes criminels présents sur le territoire de la zone, la mise en œuvre, en collaboration avec l'autorité administrative, du système des Sanctions Administratives Communales afin de lutter contre les différentes formes d'incivilités, la gestion rigoureuse du budget afin de garantir la pérennité financière de la zone et enfin la poursuite du dossier de rénovation de l'infrastructure de la Place du Théâtre.

A l'heure du bilan, je pense que nous pouvons être raisonnablement satisfaits des résultats obtenus même si, comme je me plais souvent à le souligner, rien n'est acquis et tout reste à faire....

Pour débuter, arrêtons nous un instant sur les statistiques 2011, tant en matière de criminalité qu'en ce qui concerne les accidents de circulation.

Même si, comme c'est souvent le cas en matière de statistiques, on peut les interpréter de différentes manières, souvent en fonction de la conclusion à laquelle on souhaite arriver, les chiffres nous rappellent que certains phénomènes restent plus que jamais présents sur notre territoire et méritent toute notre attention. Citons principalement les vols qualifiés habitations, les vols de et dans voitures, les vols à la tire ainsi que les vols à main armée contre les commerces de proximité.

Point commun, la difficulté de lutter contre ces types de phénomènes compte tenu de la multitude de cibles potentielles et de la dispersion spatio-temporelle des faits commis.



Plus réjouissant, la zone est toujours épargnée par les faits de « criminalité violente » (home, car et sac-jacking, attaques de banques, postes et facteurs,...) et bon nombre d'autres phénomènes sont soit stabilisés, soit en régression.

Je signale également que les hausses constatées dans certains domaines, je pense principalement à la matière des stupéfiants ainsi qu'aux infractions en matière de législation sur les étrangers et sur le travail, doivent être interprétées au regard de l'activité policière en ces matières. Il s'agit en quelque sorte d'un « retour sur investissement ».

En ce qui concerne la mise en œuvre du système des Sanctions Administratives Communales, vous constaterez que si les chiffres 2011 sont encore limités, la dynamique est en route et atteindra sa vitesse de croisière en 2012.

En matière de roulage, les résultats sont plutôt mitigés avec d'une part une stabilité du nombre d'accidents, la hausse constatée n'étant due qu'à un changement de méthode avec la comptabilisation des accidents avec dégâts matériels ayant fait l'objet d'un constat amiable entre les parties, et d'autre part une légère augmentation du nombre d'accidents avec lésions corporelles.

Le taux de mortalité est quant à lui nettement supérieur, la zone ayant enregistré 8 accidents mortels en 2011 pour 3 en 2010 et 4 en 2009.

Enfin, notons que la catégorie des jeunes conducteurs (19-29 ans) de sexe masculin reste une catégorie à risques et que la vitesse, l'alcool et la drogue au volant restent des facteurs critiques.

En matière budgétaire, après une année 2010 très délicate, on peut dire que le ciel s'est encore assombri en 2011 avec la modification de la loi sur le financement des pensions.

Néanmoins, grâce à un suivi rigoureux ainsi qu'à la recherche permanente de pistes d'économies et de rationalisation, la zone a terminé l'exercice 2011 en équilibre et le budget 2012 a été présenté et approuvé.

Ces difficultés récurrentes doivent nous amener à remettre en cause le mécanisme de financement actuel des zones de police.

Dans le domaine des ressources humaines, la zone présente toujours un taux de remplissage du cadre organique de 96 %, et ce malgré les départs divers et les cinq cycles de mobilité que nous avons connus en 2011.

Il faut toutefois souligner la situation critique du cadre agents de police qui va nous amener rapidement à procéder à une modification du cadre opérationnel en vue de limiter le nombre d'agents au profit d'inspecteurs.

Au niveau de l'infrastructure, le dossier relatif à la construction d'un chenil et d'une salle TTI sur le site Hastedon est en voie de finalisation.

Le dossier relatif à la rénovation du site Théâtre est quant à lui arrivé à la phase de présentation par le bureau d'architectes désigné d'un avant-projet avec estimation budgétaire.



Après cette rétrospective 2011, projetons nous dans le futur.
Pour 2012, les priorités concerneront respectivement :

- sur le plan interne, la poursuite du dossier relatif à la modernisation de l'infrastructure de la Place du Théâtre, une analyse de capacité afin de garantir l'adéquation entre les missions des différents services et l'affectation des moyens matériel et humain et enfin la maîtrise budgétaire qui nécessitera rigueur et suivi permanent.
- Sur le plan externe, la lutte contre certains phénomènes criminels « majeurs » et je songe tout particulièrement aux problématiques des vols qualifiés habitations, des vols dans véhicules et des vols avec violences, avec en toile de fond les problématiques de la criminalité itinérante et de l'immigration clandestine, la problématique des atteintes à l'intégrité physique (violences intrafamiliales et violences à l'égard des femmes), l'intensification du recours au système des sanctions administratives communales et « last but not least » la préparation du prochain Plan Zonal de Sécurité.



1 : Gestion des ressources humaines

CDP : Commissaire divisionnaire
 CP : Commissaire
 INPP : Inspecteur principal
 INP : Inspecteur
 AGP : Agent de police

1.1 Evolution du cadre

Cadre opérationnel

| | Cadre organique (1) | | | Cadre réel (2) | Effectif Opérationnel (3) |
|-------------------|---------------------|------------|------------|----------------|---------------------------|
| | 19/11/03 | 25/06/07 | 22/12/09 | 31/12/2011 | 31/12/2011 |
| OFFICIER | | | | | |
| CDP | 3 | 3 | 2 | 2 | 2 |
| CP | 14 | 14 | 15 | 15 | 14 |
| MOYEN | | | | | |
| INPP | 81 | 81 | 81 | 78(4) | 74 |
| BASE | | | | | |
| INP | 242 | 248 | 248 | 241 (5) | 234 |
| Sous-total | 340 | 346 | 346 | 335 | 324 |
| AGP | 18 | 12 | 12 | 7 | 7 |
| TOTAL | 358 | 358 | 358 | 343 | 331 |
| Différence | | | | -15 | -27 |

(1) : Depuis la création de la zone, le cadre a été revu à cinq reprises, la dernière modification datant du 22/12/2009.

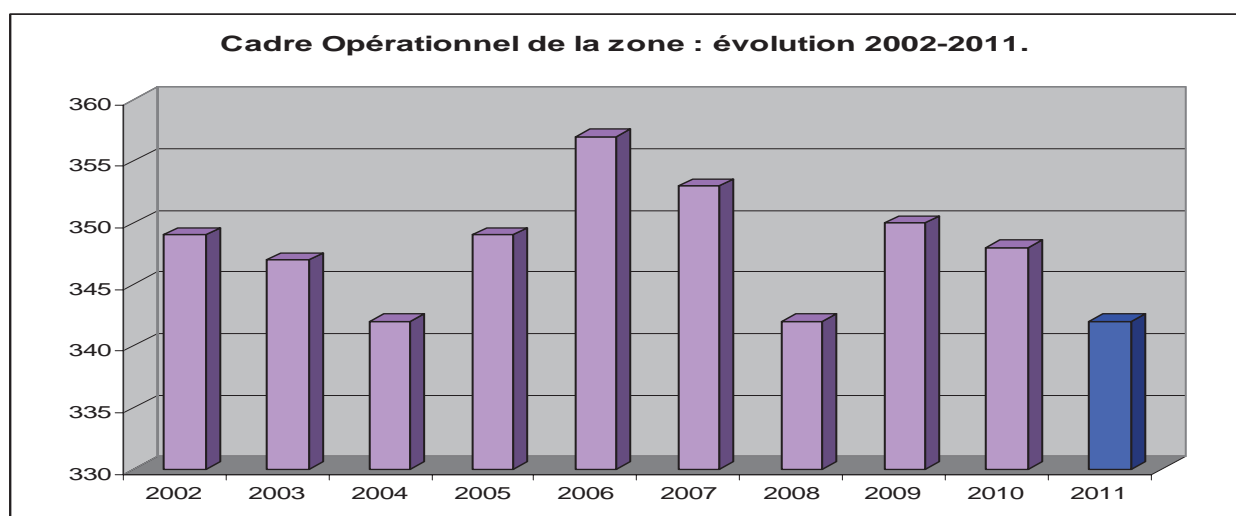
(2) : Situation au 31/12/2011 (y compris les arrivées et départs dans le cadre des mobilités 2011-01 / 2011-02 / 2011-03).

(3) : Personnel effectivement sur le terrain (déduction des détachements, personnel en absence longue durée, personnel en formation,...).

(4) : Y compris les 11 CP « Vésale » qui restent comptabilisés au niveau du cadre moyen.

(5) : Y compris 1 AINPP en cours de formation, 2 détachés DCA/CIK et un détaché DSP.

Cadre opérationnel : évolution 2002-2011 (7)



(7) : évolution sur base du cadre réel.



CSL : Conseiller
 CNT : Consultant
 ASS : Assistant
 EMP : Employé
 OUV : Ouvrier

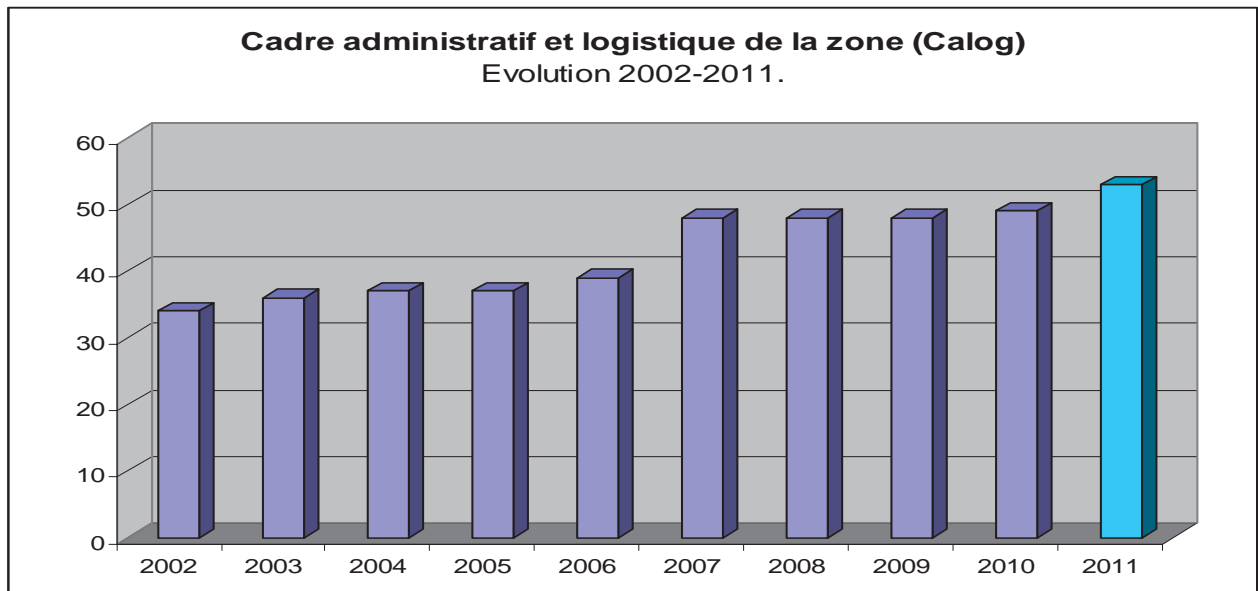
Cadre administratif et logistique (CALOG)

| | Cadre organique (1) | | | Cadre réel (2) | Effectif Opérationnel (3) |
|-------------------|---------------------|-----------|-----------|--------------------|---------------------------|
| | 24/11/04 | 25/06/07 | 22/12/09 | 31/12/2011 | 31/12/2011 |
| CSL (A) | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 |
| CNT (B) | 3 | 3 | 6 | 5 | 5 |
| ASS (C) | 14 | 17 | 17 | 19 (4) (5) (7) | 18 |
| EMP (D) | 19 | 22 | 22 | 24 (4) (5) (6) (7) | 23 |
| OUV (D) | | 1 | 1 | 1 (5) | 1 |
| TOTAL | 40 | 47 | 50 | 53 | 51 |
| Différence | | | | +3 | +1 |

REM : la circulaire CP2 (03/11/04) préconise une norme minimale de 16 % (actuellement 13,7 %).

- (1) : Depuis la création de la zone, le cadre a été revu à cinq reprises, la dernière modification datant du 22/12/2009.
 (2) : Situation au 31/12/2011.
 (3) : Personnel effectivement sur le terrain (déduction des détachements, personnel en absence longue durée, personnel en formation,...)
 (4) : Y compris une employée détachée à la Ville de Namur (casier judiciaire).
 (5) : Y compris les trois militaires transférés à la zone et le personnel recruté dans le cadre de la Convention de Sécurité Routière.
 (6) : Y compris deux militaires transférés au sein de la zone de police pour 1 an.
 (7) : Y compris 2 contractuels (C) et un niveau D.

Cadre calog : évolution 2002-2011 (7).



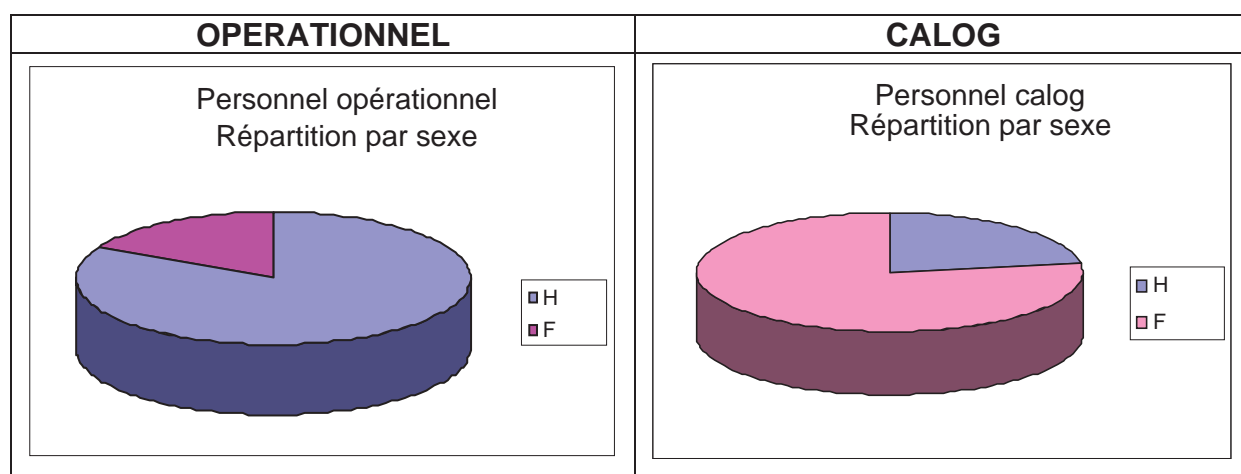
(7) : évolution sur base du cadre réel.



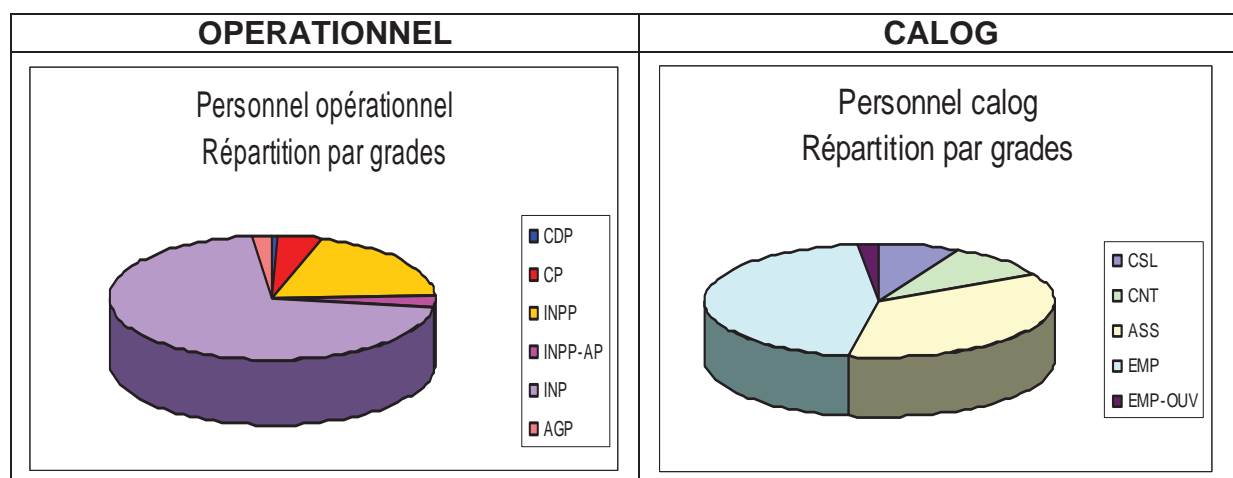
1.2 Effectif : répartition du personnel.

Personnel 2011 - répartition par sexe.

| CADRE | GRADES | NOMBRE | H | F | % H - F |
|-----------------------|---------|------------|------------|-----------|----------------------|
| Calog (administratif) | CSL (A) | 4 | 0 | 4 | |
| | CNT (B) | 5 | 2 | 3 | |
| | ASS (C) | 19 | 2 | 17 | |
| | EMP (D) | 24 | 7 | 17 | |
| | EMP (D) | 1 | 1 | 0 | |
| TOTAL CALOG | | 53 | 12 | 41 | 22.6 – 77.4 % |
| Opérationnel | CDP | 2 | 2 | 0 | |
| | CP | 15 | 14 | 1 | |
| | INPP | 66 | 62 | 4 | |
| | INPP-AP | 12 | 0 | 12 | |
| | INP | 241 | 200 | 41 | |
| | AGP | 7 | 3 | 4 | |
| TOTAL OPS | | 343 | 281 | 62 | 81.9 -18.1% |



Personnel 2011 - répartition par grade.

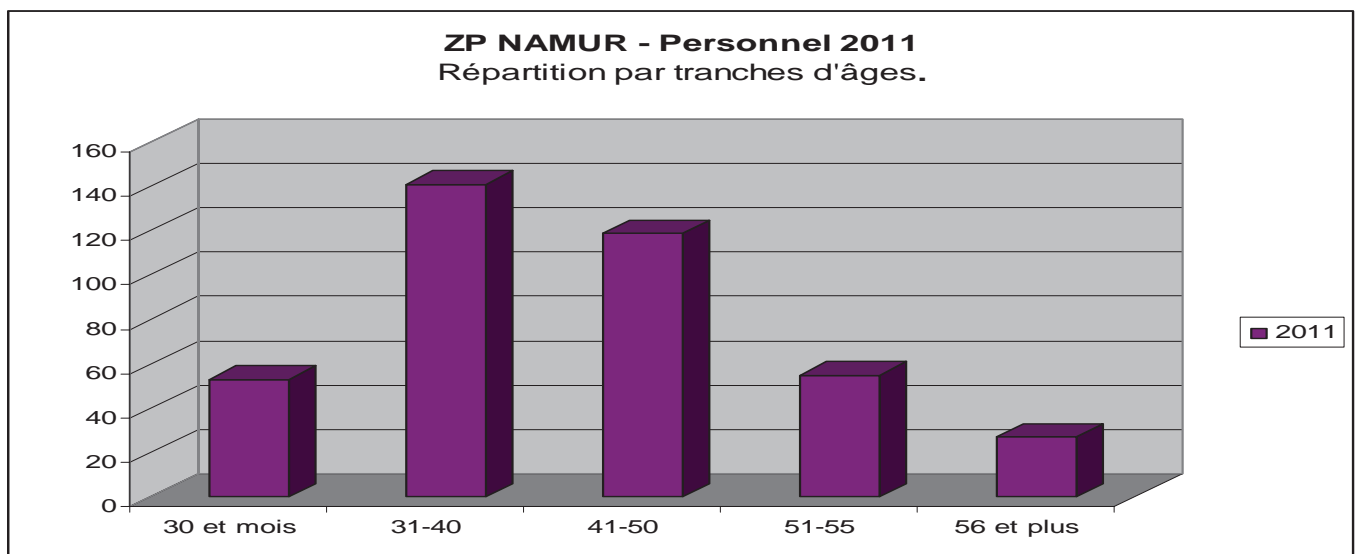


| | |
|--|---|
| R&D : Recherche et développement. | TPA : Traitement Policier Autonome. |
| CTr : Centre Transmissions. | SER : Service Enquêtes et Recherches. |
| DIR OPS : Direction des Opérations. | GIS : Groupe d'Interventions Spéciales. |
| GRH : Gestion Ressources Humaines. | PS : Police Secours. |
| Gest Fonc : Gestion Fonctionnelle. | APV : Assistance policière aux Victimes. |

Personnel 2011 - répartition par services :

| SERVICES | CDP | CP | INPP | INP | AGP | CSL | CNT | ASS | EMPL | OUV | TOTAL |
|---------------|----------|-----------|-----------|------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|----------|------------|
| Direction | 1 | | | | | 2 | 3 | 1 | | | 7 |
| R&D | | 1 | | | | 1 | | | | | 2 |
| Contrôle Int | | 1 | 1 | | | | | | | | 2 |
| Planification | | 1 | | | | | | 3 | | | 4 |
| Logistique | | | 1 | | | | 1 | | 7 | 1 | 10 |
| CTr | | | 11 | 10 | | | | | 1 | | 22 |
| Gest Fonc | | | | 4 | | | | | 3 | | 7 |
| Dir Ops | | 3 | 3 | 1 | | | | | 1 | | 8 |
| GRH | | 1 | 1 | 3 | | 1 | | 4 | 2 | | 12 |
| Appui JUD | | 3 | 1 | 20 | | | | 1 | 1 | | 26 |
| Informatique | | | | 2 | | | 1 | | | | 3 |
| SER | | 3 | 7 | 18 | | | | | 1 | | 29 |
| PS | 1 | 5 | 19 | 100 | 1 | | | 1 | 2 | | 129 |
| APV | | 1 | 11 | | | | | | | | 12 |
| Proximité | | 3 | 3 | 37 | 2 | | | | 3 | | 48 |
| GIS | | 1 | 2 | 13 | | | | | | | 16 |
| Circulation | | 2 | 5 | 30 | 4 | | | 8 | 2 | | 51 |
| | | | | | | | | | | | |
| Détachés | | 1 | 2 | 2 | | | | 1 | 1 | | 7 |
| Autres | | | | 1 | | | | | | | 1 |
| | | | | | | | | | | | |
| TOTAL | 2 | 26 | 67 | 241 | 7 | 4 | 5 | 19 | 24 | 1 | 396 |

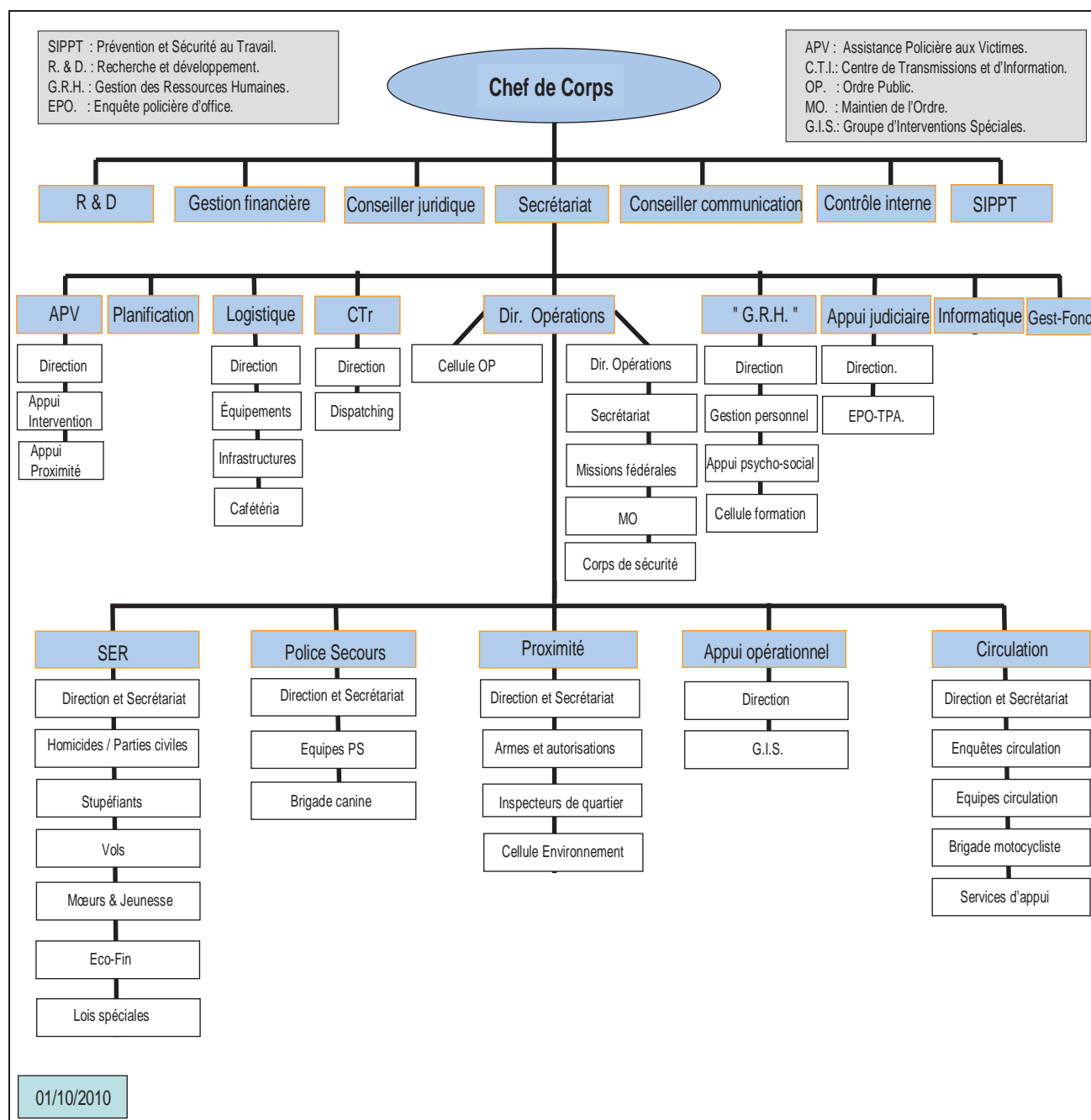
Personnel 2011 - répartition par tranches d'âge (1)



- (1) Cette répartition vaut pour l'ensemble du personnel (343 opérationnels – 53 colog au 31/12/2011).
En ce qui concerne la moyenne d'âge, elle est recalculée en permanence et est à la date du 31/12/2011 de **42 ans et 3 mois**.



1.3 Organigramme de la zone de police



Plusieurs modifications sont intervenues en 2010 :

- Création d'un service APV autonome en appui de l'ensemble des services.
- Scission du CTI (Centre de Transmissions et d'Information) en deux services distincts, à savoir un CTr (Centre de Transmissions) et un service de Gestion Fonctionnelle.
- Au sein du SER, une section Eco-fin a été créée et la section Jeunesse et Familles a changé d'appellation et est maintenant dénommée Mœurs et Jeunesse.

Voir organigramme en annexe **01**.



1.4 Mobilité 2011

Externe

La situation telle que présentée dans le tableau ci-joint se base sur les dates d'arrivées et de départs du personnel durant l'année 2011.

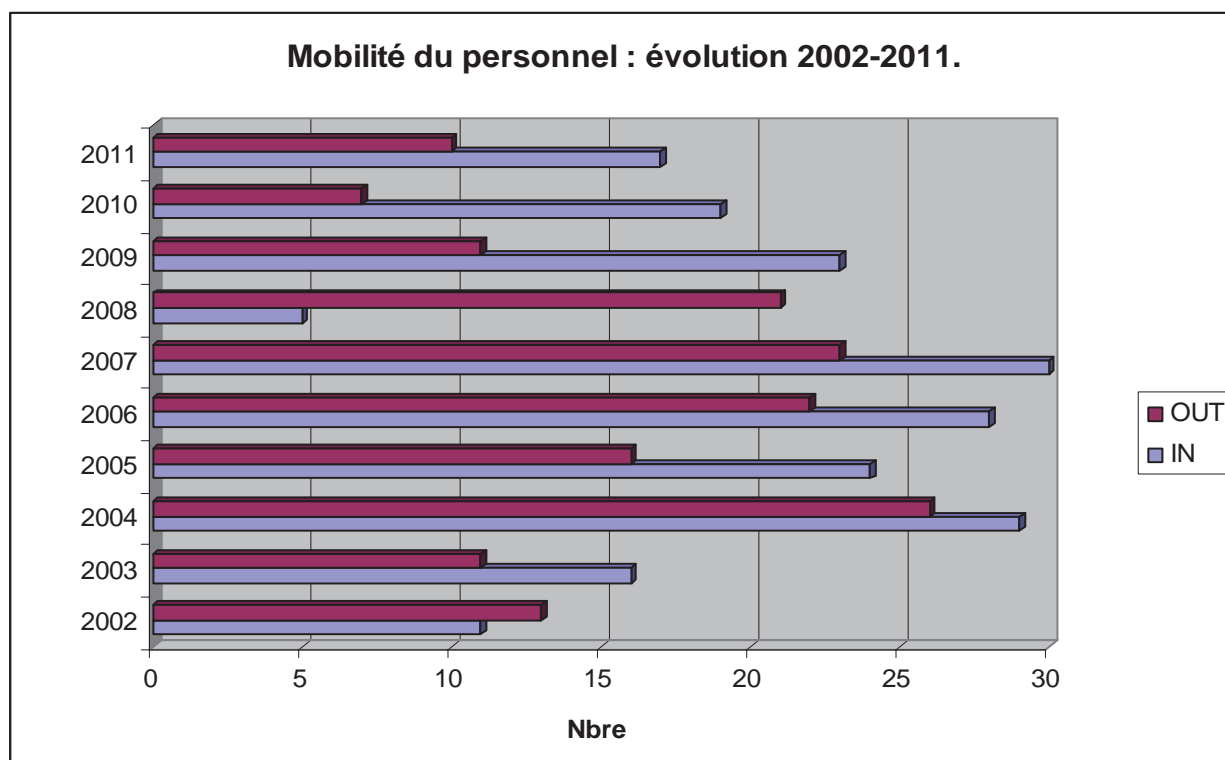
Il n'y a donc pas de correspondance avec les cycles de mobilité.

En effet, le système mis en place dans le cadre de la mobilité (5 cycles par an) est tel qu'il est impossible de tenir une comptabilité sur base annuelle.

| MOBILITE | 2005 | | 2006 | | 2007 | | 2008 | | 2009 | | 2010 | | 2011 | |
|------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|-----------|-----------|
| | IN | OUT | IN | OUT | IN | OUT | IN | OUT | IN | OUT | IN | OUT | IN | OUT |
| CDP-CP | | | 2 | | | | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 2 |
| INPP | 3 | 4 | 8 | 3 | 6 | 7 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 4 | 3 | 0 |
| INP | 19 | 9 | 13 | 17 | 23 | 13 | 4 | 17 | 22 | 11 | 15 | 1 | 10 | 6 |
| AGP | | 3 | 3 | 2 | | 3 | 0 | 2 | 1 | 0 | 1 | 3 | 0 | 2 |
| TOTAL OPS | 22 | 16 | 26 | 22 | 29 | 23 | 5 | 21 | 23 | 11 | 18 | 8 | 14 | 10 |
| Calog | 2 | | 2 | | 1 | | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 3 | 0 |
| TOTAL | 24 | 16 | 28 | 22 | 30 | 23 | 5 | 21 | 23 | 11 | 19 | 8 | 17 | 10 |

(1) : situation au 31/12/2011.

Mobilité : évolution 2002-2011 (1)



(1) : Situation arrêtée au 31/12/2011, non compris les mobilités 2011-04/05.



1.5 Pensions : année 2011 et perspectives 2012.

Il existe trois types de pension :

- La **pension d'office** : atteinte de la limite d'âge ou absence pour cause de maladie
- La **pension sur demande** : à partir d'un âge déterminé et moyennant l'accomplissement d'un nombre minimum d'années de service admissibles.
- La **pension pour cause d'incapacité physique**

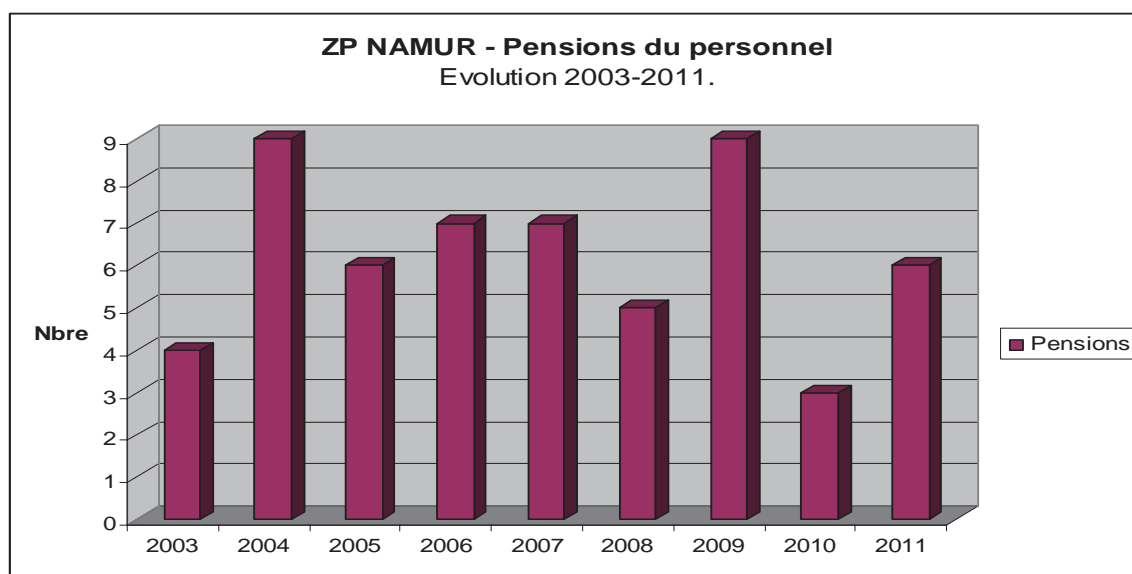
NB : il faut distinguer le corps d'origine (ex Police communale / ex Gendarmerie), les conditions de mise à la pension étant différentes.

| Cadres Origine | INP-AGP | | INPP | | CP-CDP | | Total |
|-------------------|-----------|-----------|----------|----------|----------|----------|-----------|
| | Ex GD | Ex PC | Ex GD | Ex PC | Ex GD | Ex PC | |
| 2003 | | 3 | | 1 | | | 4 |
| 2004 | 3 | 3 | | 2 | | 1 | 9 |
| 2005 | 2 | 2 | 1 | 1 | | | 7 |
| 2006 | 3 | 1 | 1 | 1 | | 1 | 7 |
| 2007 | 1 | 4 | 1 | 1 | | | 7 |
| 2008 | 4 | 1 | | 0 | | 0 | 5 |
| 2009 | 1 | 4 | | 3 | | 1 | 9 |
| 2010 | | 2 | | | 1 | | 3 |
| 2011 | 1 | 3 | | | 1 | 1 | 6 |
| 2012 (1) | 1 | 2 | | | | | 3 |
| TOTAL | 16 | 26 | 3 | 9 | 2 | 4 | 60 |

(1) Prévisions sur base de la date théorique d'admission à la pension et des dossiers introduits au service GRH.

A la date du 01/12/2011, il y a 5 membres du personnel (cadre opérationnel) qui ont dépassé la date à laquelle ils pouvaient solliciter leur mise à la pension, et qui sont dès lors susceptibles d'introduire une demande à tout moment.

Pension – évolution 2003-2011:

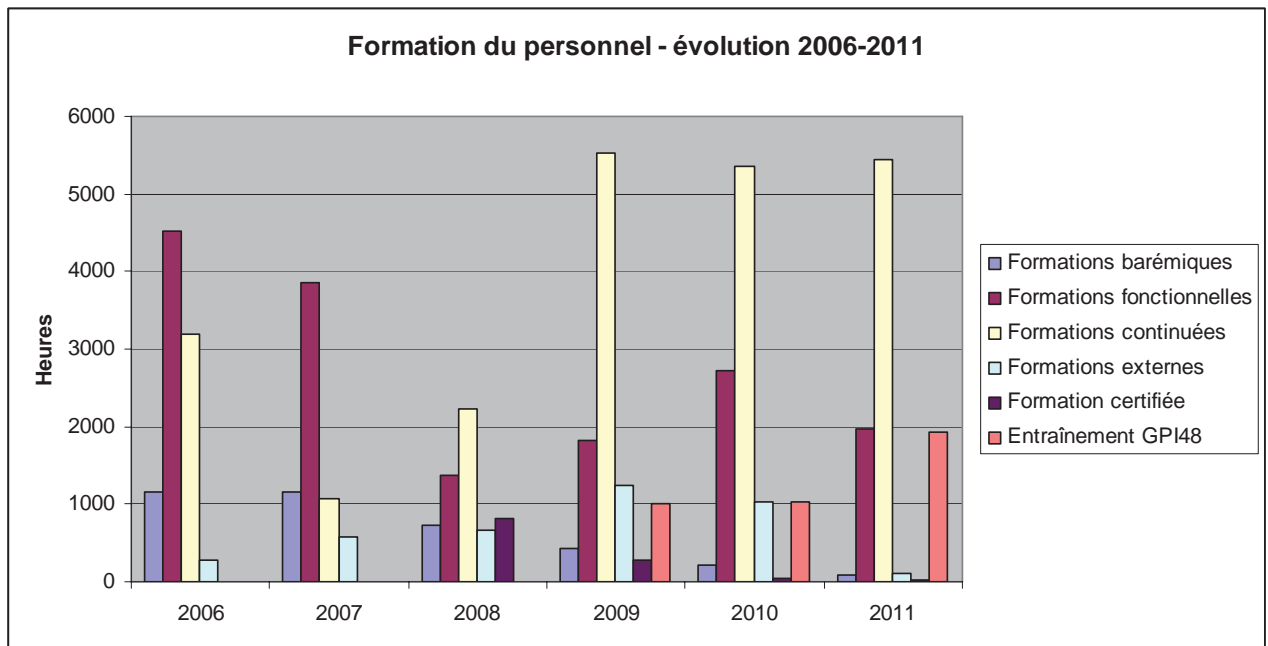


1.6 Formation du personnel

Dans le domaine de la formation du personnel, il faut distinguer :

- Les formations barémiques.
- Les formations fonctionnelles.
- La formation continuée (interne / externe).
- Les formations certifiées (personnel calog).
- La formation de base.

Formation du personnel 2006-2011 : répartition par types.



Il faut souligner la poursuite en 2011 de l'effort entamé depuis 2009 en matière de formation continuée du personnel. Plus particulièrement, l'accent a été mis sur la maîtrise de la violence (GPI 48) ainsi que la formation du personnel dans le domaine de la conduite sous influence (drogues et alcool au volant – test salivaire).

Pour une analyse détaillée concernant la formation 2011, voir annexe 03.



2 : Données statistiques

2.1 Informations générales

ISLP : Integrated system for local police

| Types | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 (1) |
|------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------|--------------|--------------|
| Visiteurs | 13.770 | 13.842 | 18.789 | 13107 | 12545 | 12781 | 13870 |
| Demandes d'intervention | 40.201 | 23186 | 30253 | 28306 | 27243 | 29053 | 28243 |
| PV judiciaires | 26.347 | 26.268 | 26.623 | 26.052 | 27431(2) | 27450 | 27368 |
| - Initiaux | 14.774 | 14.755 | 14.747 | 14.663 | 14863 | 14646 | 14823 |
| - Subséquents | 11.573 | 11.513 | 11.856 | 11.389 | 12568 | 12804 | 12545 |
| PV roulage (accidents) | 3.069 | 2868 | 2774 | 2715 | 2877 | 3392 | 3733 |
| - Initiaux | 1160 | 1110 | 1087 | 1097 | 1118 | 1427 | 1647 |
| - Subséquents | 1909 | 1758 | 1687 | 1618 | 1759 | 1965 | 2086 |
| Arrestations judiciaires | 1308 | 1532 | 1415 | 1297 | 1377 | 1469 | 1504 |
| Arrestations administratives | 766 | 728 | 971 | 558 | 448 | 479 | 664 |

(1) : ce chiffre correspond à une moyenne de 38 personnes par jour pour l'année 2011 mais doit être pris avec des réserves car l'outil de comptabilisation n'a pas été utilisé de manière systématique.

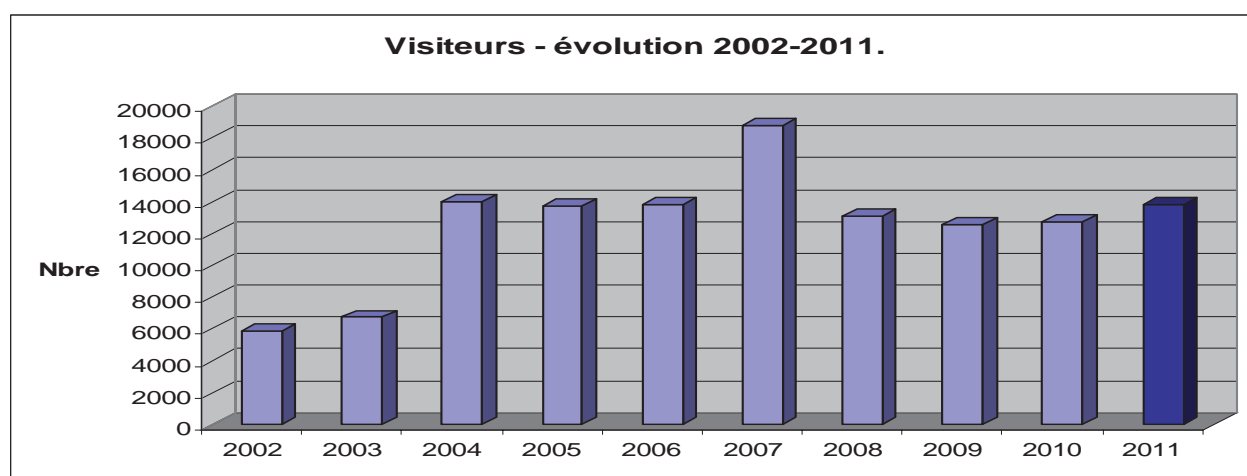
(2) : la diminution très sensible à partir de 2006 se justifie par un changement de méthode de travail.

En effet, dans le cadre de l'implémentation du nouveau système de communication ASTRID, nous utilisons depuis 03/2006, à côté des modules INFORMATION et TRAITEMENT de l'ISLP, un module INTERVENTION basé sur la nomenclature IPOG (ex GD).

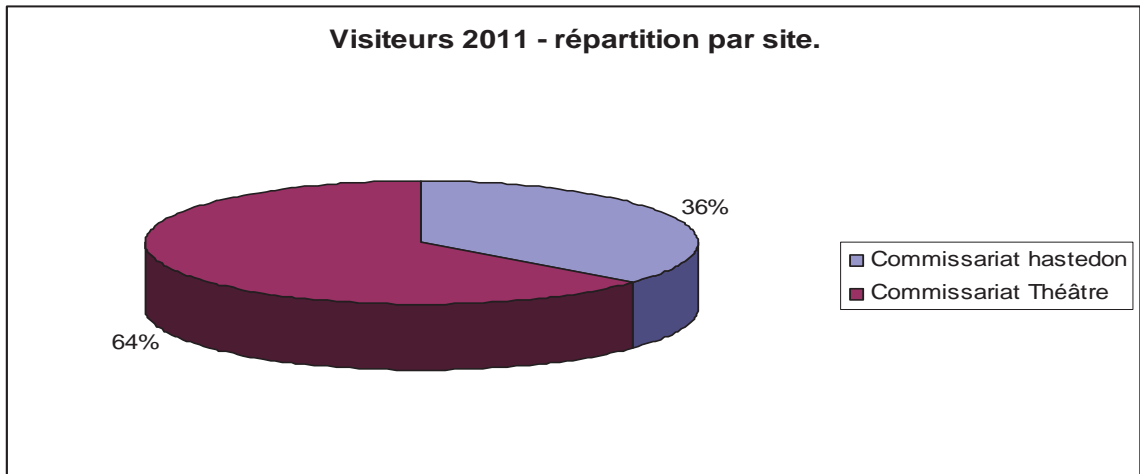
Se retrouvent dans ce module toute information qui a généré une action opérationnelle et ce chiffre nous semble beaucoup plus représentatif de l'activité réelle engendrée par les demandes d'intervention.

Toutes les autres informations, purement internes restent quant à elles consignées dans le module INFORMATION (absences du personnel, composition des équipes,...).

Visiteurs (Commissariat Théâtre et Hastedon).



ACCUEIL : répartition par site



Il est évident que cette répartition est à mettre en relation avec les services localisés sur chacun des sites.

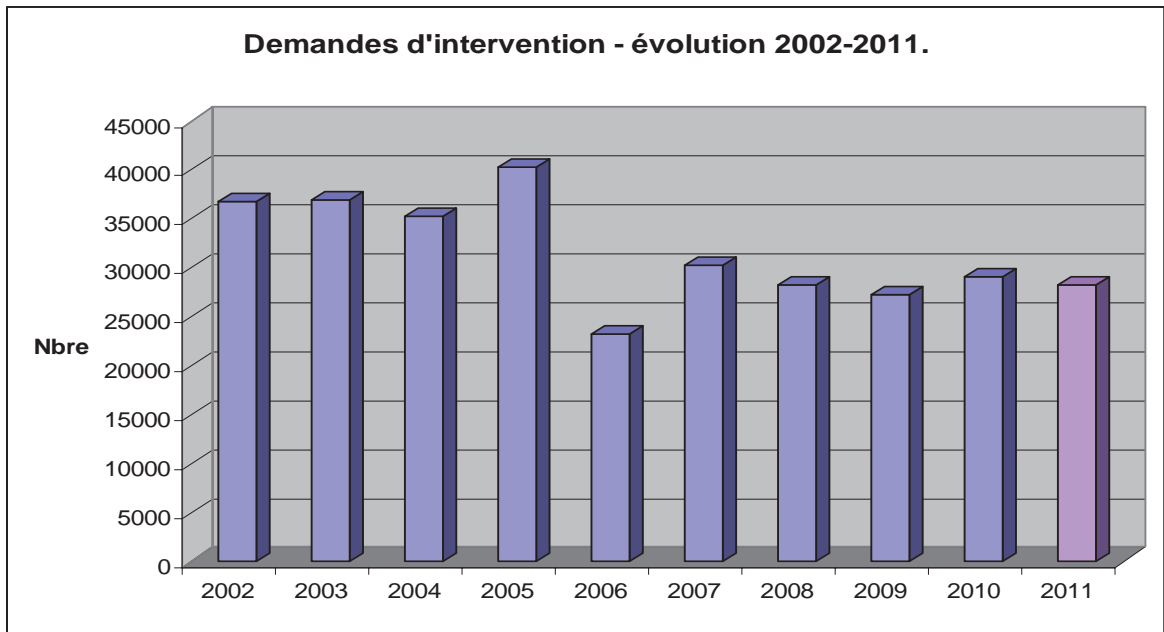
L'utilisation systématique d'une application informatique depuis le 01/01/2012 devrait nous donner une image plus correcte de la fréquentation réelle des deux sites.

Demandes d'intervention

Les données reprises ci-dessous sont issues du module INTERVENTION de l'ISLP (Integrated system for local police).

En 2011, **28243** demandes d'intervention ont été enregistrées par nos services.

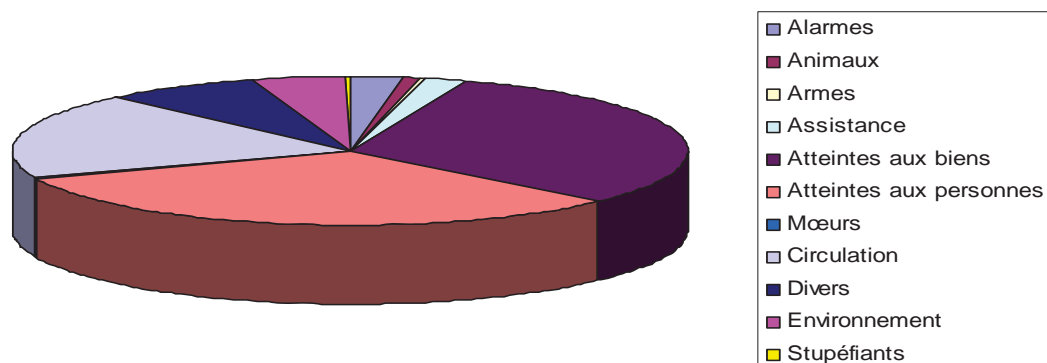
Les chiffres présentent une grande stabilité sur les 5 dernières années avec néanmoins une légère diminution par rapport à 2010 (- 2.8 %).



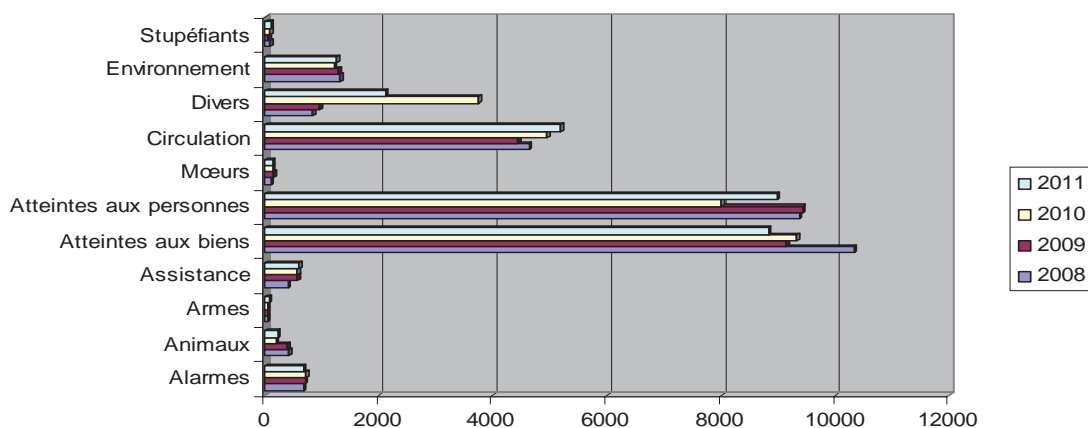
Répartition des demandes d'intervention 2011

| Types | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | % |
|-------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------|
| Alarmes | 685 | 716 | 730 | 683 | 2.5 |
| Animaux | 432 | 399 | 200 | 232 | 0.8 |
| Armes | 45 | 53 | 49 | 82 | 0.3 |
| Assistance | 404 | 580 | 574 | 609 | 2 |
| Atteintes aux biens | 10337 | 9153 | 9329 | 8839 | 31.3 |
| Atteintes aux personnes | 9371 | 9425 | 8009 | 8977 | 31.7 |
| Mœurs | 114 | 158 | 146 | 145 | 0.5 |
| Circulation | 4642 | 4436 | 4949 | 5186 | 18.4 |
| Divers | 850 | 963 | 3746 | 2118 | 7.6 |
| Environnement | 1325 | 1289 | 1220 | 1260 | 4.4 |
| Stupéfiants | 101 | 71 | 96 | 112 | 0.5 |
| TOTAL | 28306 | 27243 | 29048 | 28243 | 100 |

Demandes d'interventions 2011 - répartition par domaines.

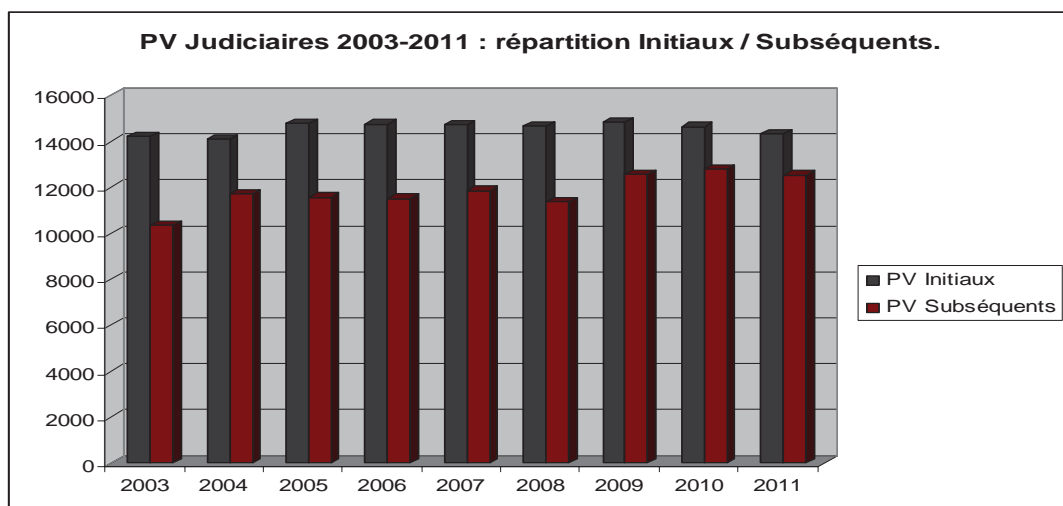
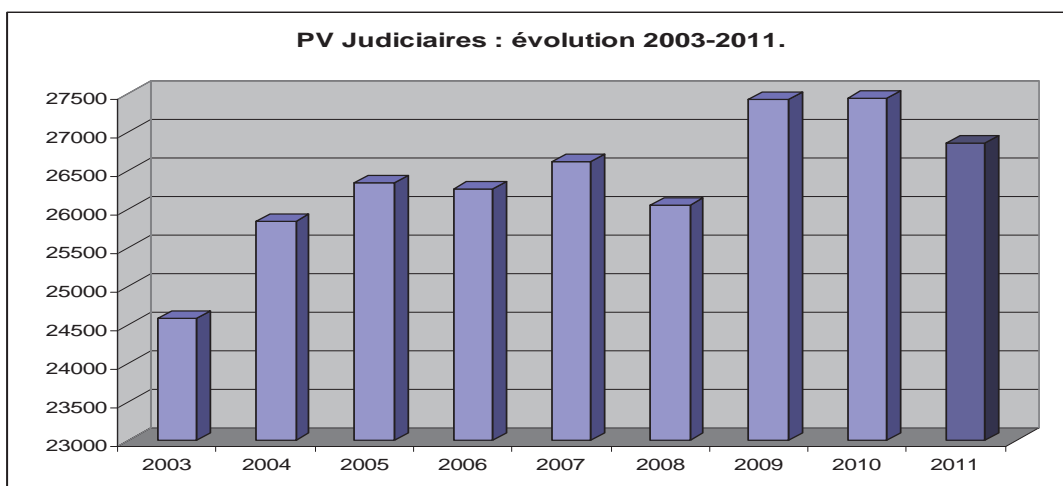


Demandes d'interventions - évolution 2008-2011

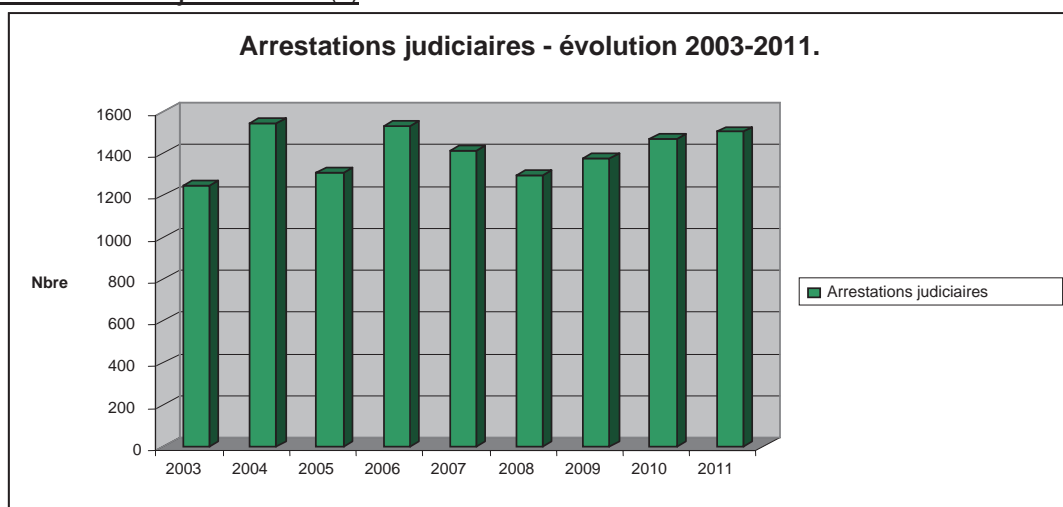


2.2 Statistiques judiciaires

Rédaction PV Judiciaires



Arrestations judiciaires (1)



(1) chiffres au 31/12/2011 (registre interne des arrestations judiciaires).



Remarques préalables :

Suite au recrutement d'une analyste stratégique par la zone de police, une nouvelle politique en matière de suivi statistique criminelle a été mise en place avec notamment :

- Un rapport mensuel comprenant :
 - Une **image générale** de la criminalité sous forme d'un tableau reprenant l'ensemble des faits répartis en grandes catégories d'infractions avec pour chacune l'évolution par rapport au mois précédent ainsi qu'une analyse plus détaillée de quatre catégories que sont les vols, les atteintes à l'intégrité physique, les délits contre la propriété et enfin les infractions aux lois spéciales.
 - Une **image spécifique** (analyse spatio-temporelle) concernant les infractions suivantes :
 - vol qualifié habitation
 - vol de véhicule
 - vol dans véhicule
 - vol de sac
 - vol à la tire
 - vol avec violences
 - vol à l'étalage
- Un rapport trimestriel.
- Un rapport trimestriel propre aux priorités du Plan Zonal de Sécurité 2009-2012.
- Des analyses ponctuelles à la demande des services.

Les données chiffrées ci-dessous concernent les faits judiciaires ayant donné lieu à la rédaction d'un procès-verbal par le personnel de la zone durant l'année 2011.

Les données proviennent du module « traitement » de ISLP.

Afin de disposer de données statistiques plus opérationnelles et reflétant davantage l'image de la criminalité objective présente sur le territoire de la zone, nous avons adopté une nouvelle méthode d'analyse par étapes :

- Dans un premier temps, nous avons soustrait des PV initiaux rédigés en 2011 les procès verbaux relatifs à des faits extérieurs à la zone (Belgique ou Etranger). Ces faits ont ensuite été analysés sur base d'une part de l'origine géographique et d'autre part des types de faits concernés.
- Dans un second temps, les faits commis sur le territoire de la zone ont été analysés de manière plus détaillée, contrairement à l'ancienne présentation qui se limitait à des chiffres bruts par type de faits.



- Dans un troisième temps, afin de disposer d'une image objective de la criminalité sur le territoire de la zone, nous avons ajouté les faits commis sur Namur mais constatés par d'autres services.

De manière à permettre une analyse comparative dans le temps, nous avons appliqué cette nouvelle méthode de travail à partir de 2005.

Dans les graphiques et analyses qui suivent, il faut distinguer le nombre de procès-verbaux rédigés et le nombre de faits commis.

En effet, certains procès verbaux présentent plusieurs qualifications, ce qui rend impossible une comparaison entre le nombre de faits commis et constatés et le nombre de procès verbaux rédigés.

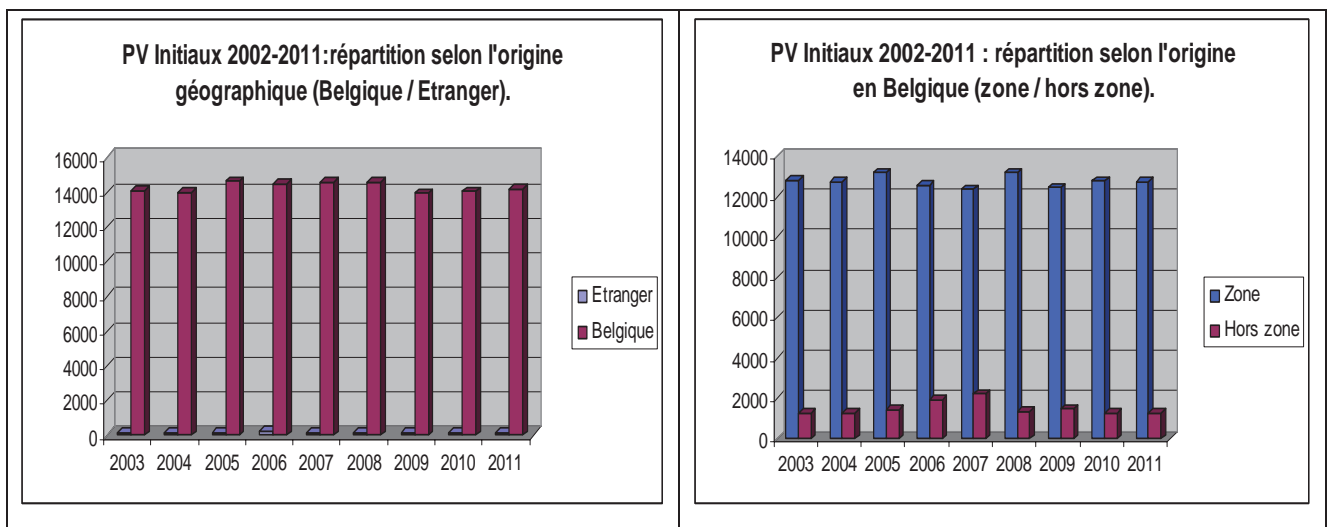
D'autre part, des procès verbaux ont été rédigés en 2011 pour des faits commis antérieurement, ce qui ne reflète dès lors pas l'image criminelle de l'année considérée.

Statistiques judiciaires 2011.

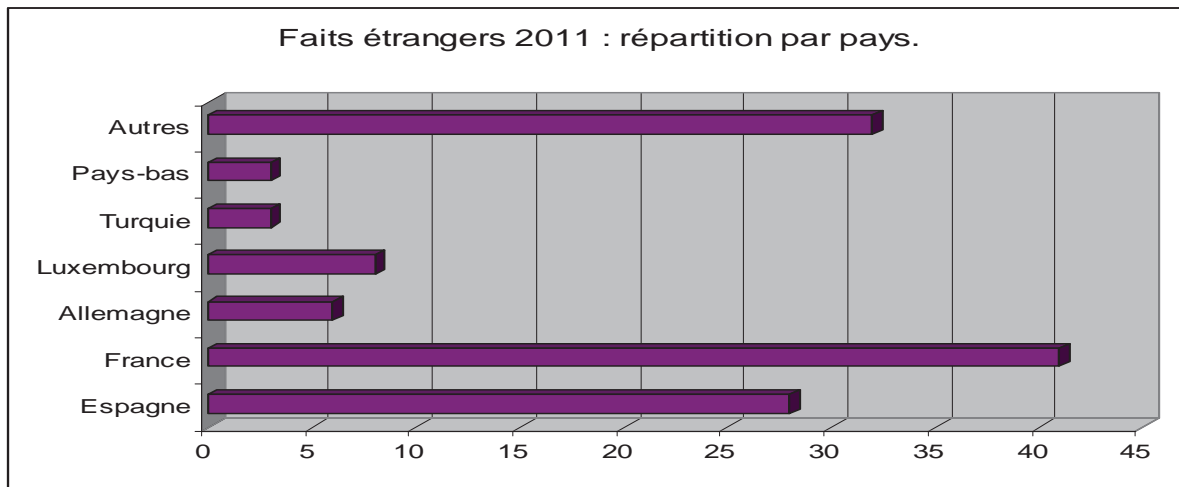
Répartition des faits selon l'origine géographique :

| Années | PV Initiaux | Etranger | Belgique | |
|--------|-------------|----------|----------|-----------|
| | | | Zone | Hors zone |
| 2011 | 14323 (1) | 121 | 12738 | 1257 |
| 2010 | 13615 | 159 | 12227 | 1229 |
| 2009 | 14087 | 164 | 12456 | 1467 |
| 2008 | 14663 | 130 | 13184 | 1349 |
| 2007 | 14747 | 152 | 12372 | 2223 |
| 2006 | 14755 | 263 | 12579 | 1913 |
| 2005 | 14774 | 153 | 12588 | 2033 |

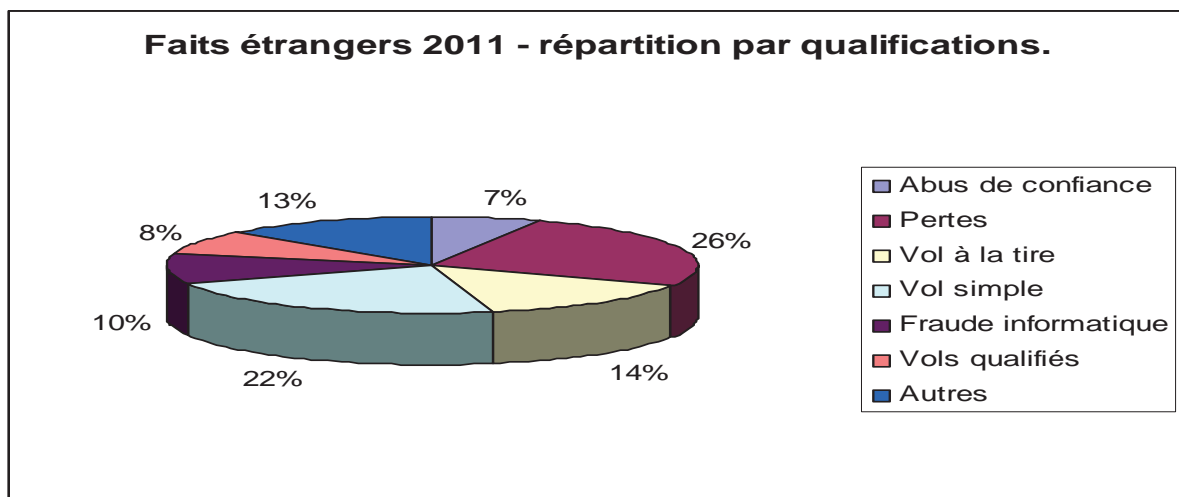
(1) la différence (207) sont notamment des PV classés sans suite.



Faits étrangers 2011 (1) :



(1) : dans la répartition par pays, la catégorie **autres** reprend les pays avec moins de trois faits tandis que dans la répartition par infraction, cette catégorie regroupe les faits perpétrés à moins de 5 reprises.



Commentaires :

Ces faits représentent **0.8 %** des PV Initiaux rédigés annuellement.

Les chiffres présentent une certaine stabilité, à l'exception de l'année 2006.

En termes de **localisation**, les faits ont été, en grande majorité, commis dans des pays limitrophes ou proches (destinations de vacances).

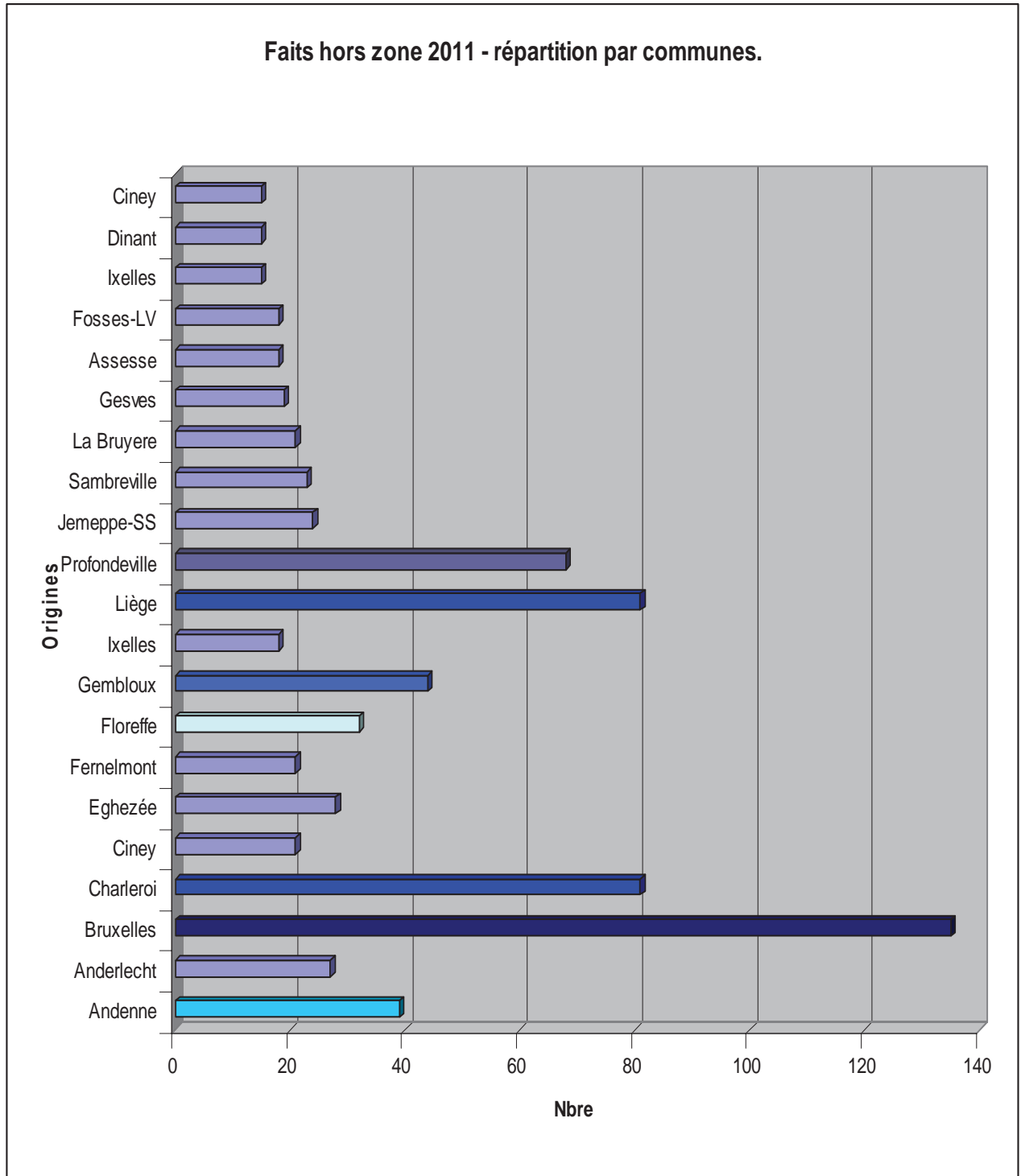
En termes de **qualifications**, il s'agit en majorité d'infractions contre la propriété (vols, fraude informatique,...) et de pertes.



Faits commis en Belgique en 2011 :

Hors Namur

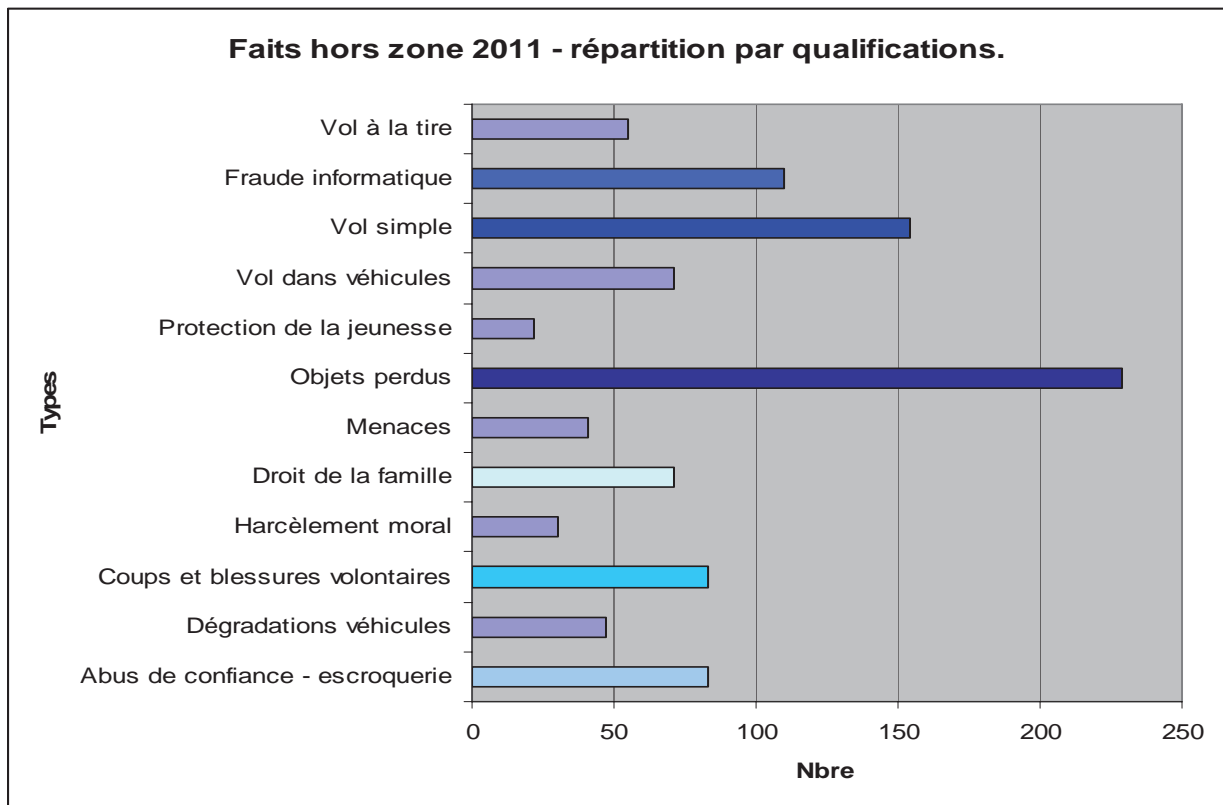
Faits par commune :



Rem : ne sont mentionnées que les communes avec un minimum de 15 faits.



Faits par qualifications :



Commentaires

Ces faits représentent pour l'année 2011 **8.7%** des PV Initiaux rédigés (**8.9%** en 2010), soit une stabilité par rapport à l'année précédente.

Au niveau de l'origine **géographique**, on constate la présence de nombreuses communes limitrophes et de la Province de Namur ainsi que les villes de Bruxelles, Charleroi et Liège.

Les faits en provenance de communes situées sur le territoire de l'arrondissement judiciaire de Namur représentent **+ 28 %**, soit **+355** dossiers.

Au niveau du **type de faits** concernés, on constate ici aussi une majorité de procès verbaux relatifs à des pertes, des vols (dans véhicules, fraude informatique, abus de confiance/escroquerie, vols à la tire,...), des dossiers de coups (violences conjugales) ainsi que des problématiques relevant du droit de la famille (droit de visite, pension alimentaire,...).



Faits commis en Belgique en 2011:

Sur Namur et constatés par nos services

Tableau 1 : Ampleur de la criminalité (faits accomplis et tentatives) commise et constatée sur Namur pour la période 2009-2011 (1).

| | 2009 | 2010 | 2011 | Evolution 09-10 | Evolution 10-11 |
|---|--------------|--------------|--------------|-----------------|-----------------|
| 1 VOLS ET EXTORSIONS | 4.035 (467) | 3.999 (489) | 4.205 (513) | ↘ 0,9% | ↗ 5,1% |
| 2 ATTEINTES A L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE | 1.207 (13) | 1.119 (18) | 1.125 (10) | ↘ 7,3% | ↗ 0,5% |
| 3 MŒURS | 111 (3) | 115 (6) | 119 (9) | ↗ 3,6% | ↗ 3,5% |
| 4 ATTEINTES A L'INTEGRITÉ MORALE | 439 | 392 (1) | 361 | ↘ 10,7% | ↘ 7,9% |
| 5 ABUS, ESCROQUERIE, DÉLITS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS | 636 (25) | 642 (19) | 564 (25) | ↗ 0,9% | ↘ 12,1% |
| 6 DÉLITS CONTRE LA PROPRIÉTÉ | 1.391 (2) | 1.204 (2) | 1.153 (4) | ↘ 13,4% | ↘ 4,2% |
| 7 DÉLITS CONTRE L'AUTORITÉ ET LA CONFIANCE PUBLIQUE ET EX. ILLÉGAL DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE | 233 (1) | 247 (1) | 279 (4) | ↗ 6% | ↗ 12,9% |
| 8 DÉLITS CONTRE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE | 495 (3) | 492 | 427 | ↘ 0,6% | ↘ 13,2% |
| 9 ENVIRONNEMENT | 231 | 298 | 271 | ↗ 29% | ↘ 9,1% |
| 10 STUPÉFIANTS | 145 | 198 | 215 | ↗ 36,5% | ↗ 8,6% |
| 11 ARMES | 134 | 206 (1) | 178 (2) | ↗ 53,7% | ↘ 13,6% |
| 12 TEH | 2 | 2 | 3 | Pas de var | ↗ 50% |
| 13 DÉLITS CONTRE L'ENFANT ET LA FAMILLE | 247 | 249 (1) | 293 | ↗ 0,8% | ↗ 17,7% |
| 14 INFRACTIONS AUX LOIS SPÉCIALES | 930 (1) | 816 (1) | 1.163 | ↘ 12,3% | ↗ 42,5% |
| 15 AUTRES INFRACTIONS | 110 | 104 | 106 | ↘ 5,4% | ↗ 1,9% |
| TOTAL DES INFRACTIONS | 10.346 (515) | 10.083 (539) | 10.462 (567) | ↘ 2,5% | ↗ 3,8% |
| 16 NON INFRACTIONS | 2.696 (55) | 2.679 (62) | 2.276 (63) | ↘ 0,6% | ↘ 15% |
| TOTAL DES NON INFRACTIONS | 2.696 (55) | 2.679 (62) | 2.276 (630) | ↘ 0,6% | ↘ 15% |
| TOTAL GENERAL | 13.042 (570) | 12.762 (601) | 12.738 (630) | ↘ 2,1% | ↘ 0,2% |

L'ensemble des faits est compris dans les 16 catégories reprises dans le tableau. Pour le contenu détaillé de ces catégories d'infractions, il y a lieu de se référer à la nomenclature qui figure en annexe 2.

Les quatre catégories mises en évidence, à savoir les **vols et extorsions**, les **atteintes à l'intégrité physique**, les **délits contre la propriété** ainsi que les **infractions aux lois spéciales** représentent à elles seules **73 %** du total des faits commis et à ce titre font l'objet d'une analyse détaillée dans les quatre tableaux suivants.

On peut remarquer que la répartition entre faits infractionnels et faits non infractionnels reste très stable avec respectivement **79%** pour les années **2008** (10220/12920), **2009** (10346/13042) et **2010** (10.083/12.762) et **82 %** pour **2011**.

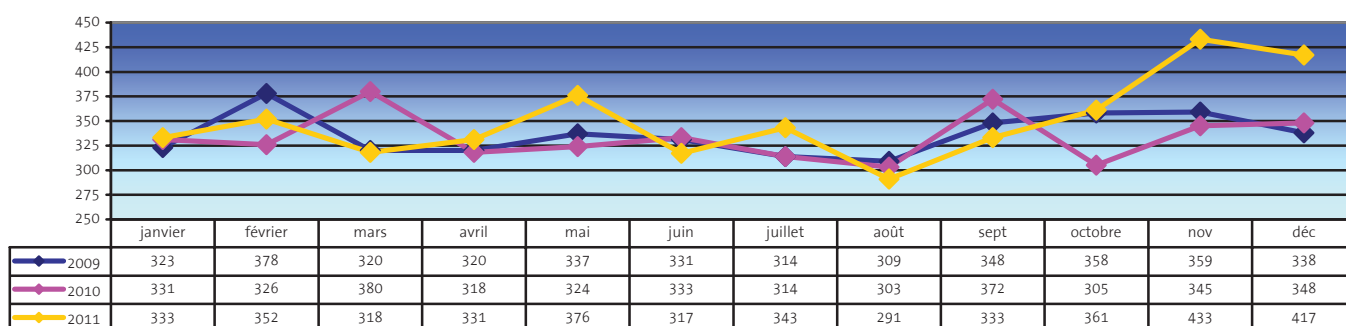
¹ Pour tous les tableaux, les tentatives sont mentionnées entre parenthèses.



TABLEAU 2 : Vols (tentatives entre parenthèses) pour la période 2009-2011.

| | | 2009 | 2010 | 2011 | Evolution 09-10 | Evolution 10-11 |
|--------------------|------------------------------|--------------------|--------------------|---------------|-----------------|-----------------|
| SANS violence | Vol qualifié dans habitation | 735 (182) | 673 (192) | 724 (210) | ↘ 8,4% | ↗ 7,6% |
| | Vol garage | 5 | 11 | 16 | ↗ 120% | ↗ 45,4% |
| | Vol de véhicule | 256 (45) | 235 (32) | 263 (46) | ↘ 8,2% | ↗ 11,9% |
| | Vol dans véhicule | 369 (62) | 506 (74) | 537 (72) | ↗ 37,1% | ↗ 6,1% |
| | Vol dans magasin, entreprise | 76 (27) | 85 (16) | 87 (27) | ↗ 11,8% | ↗ 2,3% |
| | Vol à l'étalage | 397 (3) | 351 (1) | 301 (4) | ↘ 11,6% | ↘ 14,2% |
| | Vol de sac | 8 (1) | 7 | 3 | ↘ 12,5% | ↘ 57,1% |
| | Vol à la tire | 298 | 226 | 279 | ↘ 24,2% | ↗ 23,4% |
| | Autre ¹ | 1.597 (99) | 1.635 (133) | 1.710 (120) | ↗ 2,4% | ↗ 4,6% |
| | 3.741 (419) | 3.729 (448) | 3.920 (479) | ↘ 0,3% | ↗ 5,1% | |
| AVEC violence | Vol dans habitation | 10 (2) | 11 (1) | 10 (1) | ↗ 10% | ↘ 9,1% |
| | Homejacking | 1 | 0 | 0 | ↘ 100% | Pas de var |
| | Vol de véhicule | 5 (3) | 8 (2) | 6 | ↗ 60% | ↘ 25% |
| | Carjacking | 7 (3) | 1 (1) | 1 | ↘ 85,7% | Pas de var |
| | Vol dans véhicule | 2 (1) | 1 | 1 (1) | ↘ 50% | Pas de var |
| | Vol dans magasin, entreprise | 0 | 2 (1) | 0 | ↗ | ↘ 100% |
| | Vol à l'étalage | 16 (3) | 16 | 14 | Pas de var | ↘ 12,5% |
| | Vol de sac | 29 (6) | 26 (6) | 22 (1) | ↘ 10,3% | ↘ 15,4% |
| | Sacjacking | 0 | 4 | 1 | ↗ | ↘ 75% |
| | Extorsion et racket | 68 (13) | 53 (15) | 57 (18) | ↘ 22,1% | ↗ 7,5% |
| | VMA ² | 49 (3) | 35 (2) | 43 (4) | ↘ 28,6% | ↗ 22,9% |
| Autre ³ | 107 (14) | 113 (13) | 130 (9) | ↗ 5,6% | ↗ 15% | |
| | 294 (48) | 270 (41) | 285 (54) | ↘ 8,2% | ↗ 5,6% | |
| TOTAL | 4.035 (467) | 3.999 (489) | 4.205 (513) | ↘ 0,9% | ↗ 5,1% | |

Evolution des faits de « vols » – 2009 → 2011 ⁴



¹ Les autres vols sans violence de 2011 sont des vols domestiques, d'usage, simples ou qualifiés.

² ATTENTION, 10 numéros de PV ont été réservés pour le vol à main armée de novembre 2009 au salon Antica (Palais des Expositions de Namur). Si nous considérons ce vol comme étant 1 seul fait, nous ramenons le nombre de VMA de 2009 à 40 faits, ce qui représente une diminution de 12,5% entre 2009 et 2010 (au lieu de 28,6%).

³ Les autres vols avec violence de 2011 sont des vols avec violence, sans armes montrées, avec ou sans circonstances aggravantes.

⁴ L'origine du graphique se trouve à 250 et non à 0, ce qui permet de mieux visualiser les différences entre les années.

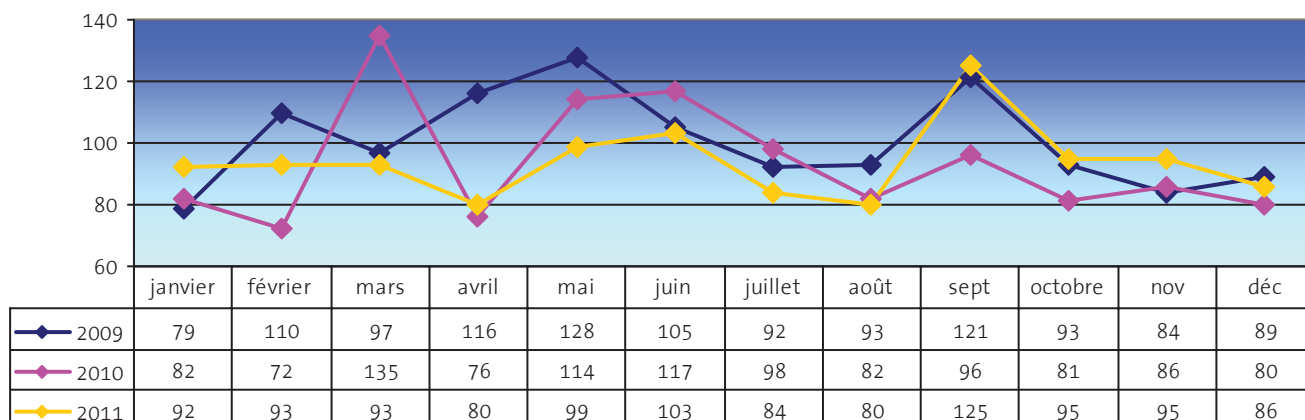


TABLEAU 3 : Atteintes à l'intégrité physique (tentatives entre parenthèses) pour la période 2009-2011.

| | 2009 | 2010 | 2011 | Evolution 09-10 | Evolution 10-11 |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|-----------------|-----------------|
| Coups et Blessures | 1.166 (3) | 1.077 (2) | 1.095 (2) | ↘ 7,6% | ↗ 1,7% |
| Meurtre | 9 (8) | 15 (13) | 6 (6) | ↗ 66,7% | ↘ 60% |
| Homicide suite à une prise d'otages | 0 | 0 | 1 | Pas de var | ↗ |
| Privation de soins | 2 | 2 | 1 | Pas de var | ↘ 50% |
| Administration de substances nuisibles | 2 | 0 | 3 | ↘ 100% | ↗ |
| Autres atteintes à l'intégrité physique | 28 (2) | 25 (3) | 19 (2) | ↘ 10,7% | ↘ 24% |
| TOTAL | 1.207 (13) | 1.119 (18) | 1.125 (10) | ↘ 7,3% | ↗ 0,5% |

En 2011, les autres atteintes à l'intégrité physique consistent en des faits d'enlèvement d'enfant, de traitement dégradant, d'entrave méchante à la circulation, de détention illégale et arbitraire, de délaissement d'un enfant ou incapable, d'abandon d'enfant dans le besoin, d'abstention coupable et d'atteinte aux libertés et droits constitutionnels par un fonctionnaire public.

Evolution des faits d'« atteintes à l'intégrité physique » : 2009 → 2011 ⁵



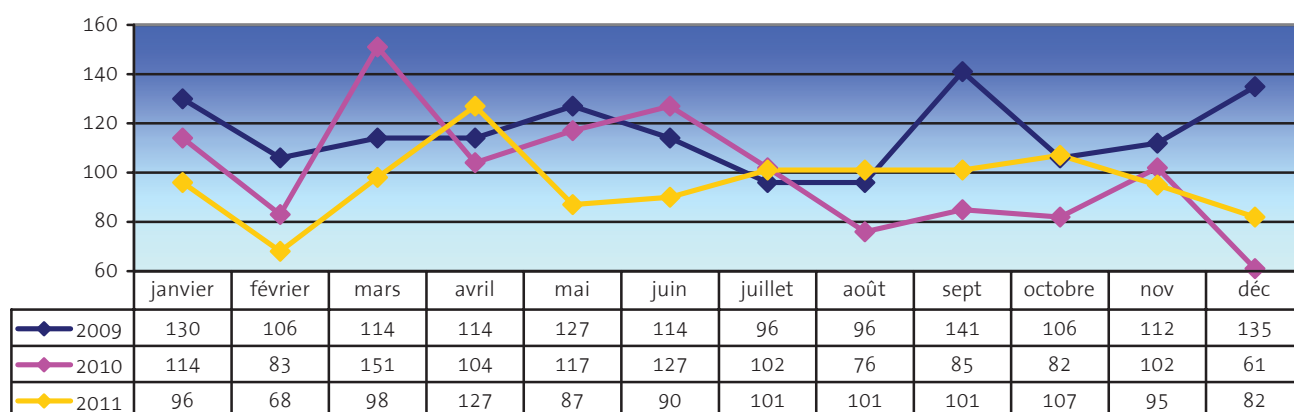
⁵ L'origine du graphique se trouve à 60 et non à 0, ce qui permet de mieux visualiser les différences entre les années.



TABLEAU 4 : Délits contre la propriété (tentatives entre parenthèses) pour la période 2009-2011.

| | 2009 | 2010 | 2011 | Evolution 09-10 | Evolution 10-11 |
|----------------------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|-----------------|
| Destructions-Dégradations | 1.265 | 1.089 | 1.058 | ↘ 13,9% | ↘ 2,8% |
| Incendie volontaire | 100 (2) | 91 (2) | 57 (4) | ↘ 9% | ↘ 37,4% |
| Incendie involontaire | 26 | 24 | 38 | ↘ 7,7% | ↗ 58,3% |
| TOTAL | 1.391 (2) | 1.204 (2) | 1.153 (4) | ↘ 13,4% | ↘ 4,2% |

Evolution des « délits contre la propriété » – 2009 → 2011 ⁶



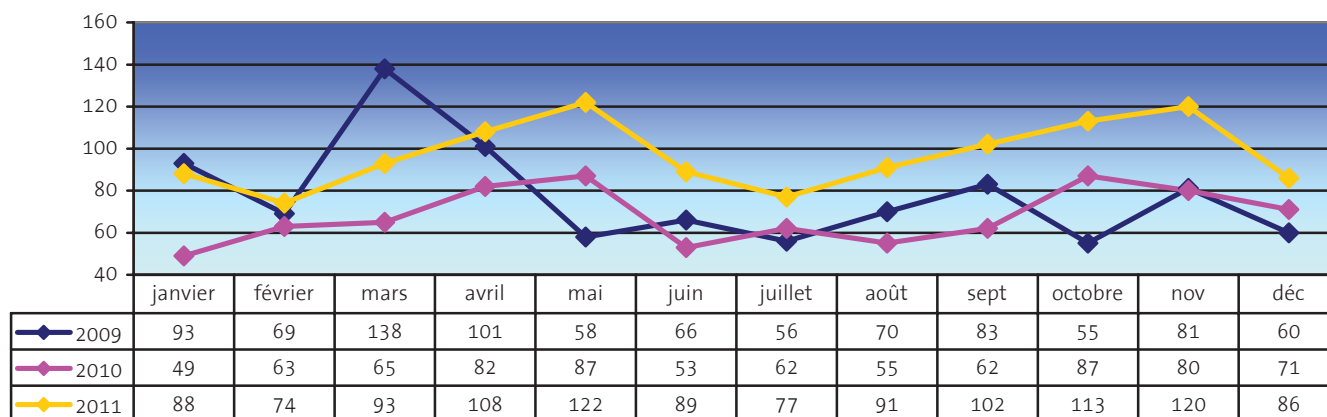
⁶ L'origine du graphique se trouve à 60 et non à 0, ce qui permet de mieux visualiser les différences entre les années.



TABLEAU 5 : Infractions aux lois spéciales (tentatives entre parenthèses) pour la période 2009-2011.

| | 2009 | 2010 | 2011 | Evolution 09-10 | Evolution 10-11 |
|---|----------------|----------------|--------------|-----------------|-----------------|
| Protection de la jeunesse | 395 | 334 (1) | 348 | ↘ 15,4% | ↗ 4,2% |
| Ivresse | 289 | 271 | 453 | ↘ 6,2% | ↗ 67,2% |
| Etrangers | 94 | 87 | 190 | ↘ 7,4% | ↗ 118,4% |
| Non respect des obligations du citoyen | 67 | 77 | 106 | ↗ 14,9% | ↗ 37,7% |
| Travail | 51 | 31 | 51 | ↘ 39,2% | ↗ 64,5% |
| Tourisme | 16 | 0 | 0 | ↘ 100% | Pas de var |
| Protection de la personne | 10 | 9 | 10 | ↘ 10% | ↗ 11,1% |
| Audiovisuel-communications | 4 | 0 | 1 | ↘ 100% | ↗ |
| Réglementation du transport | 0 | 1 | 1 | ↗ | Pas de var |
| Santé publique | 0 | 1 | 0 | ↗ | ↘ 100% |
| Autre | 4 (1) | 5 | 3 | ↗ 25% | ↘ 40% |
| TOTAL | 930 (1) | 816 (1) | 1.163 | ↘ 12,3% | ↗ 42,5% |

Evolution des « infractions aux lois spéciales » – 2009 → 2011 ⁷



⁷ L'origine du graphique se trouve à 40 et non à 0, ce qui permet de mieux visualiser les différences entre les années.



Commentaires :

Remarque générale :

De manière générale, on constate une légère diminution du nombre de faits ayant engendrés la rédaction d'un procès verbal par rapport à l'année 2009 (- 2.4 %) et 2010 (-0.3 %).

Cette évolution ne doit pas être interprétée trop rapidement en termes de hausse ou baisse de criminalité mais il faut l'analyser en ayant à l'esprit d'une part la problématique du « chiffre noir » de criminalité (criminalité existante mais non rapportée) et d'autre part la « pro activité » des services de police. En effet, dans certains domaines, les plans d'actions développés dans le cadre du PZS (Plan Zonal de Sécurité) ainsi que d'autres actions ponctuelles ont amené une augmentation des chiffres de criminalité, augmentation qui est à mettre sur le compte de l'activité des services de police. Parallèlement, des actions spécifiques étant menées dans le cadre de certains phénomènes depuis maintenant plusieurs années, la diminution du phénomène est le résultat du travail policier sur le terrain.

Les **12248** procès verbaux initiaux rédigés en 2011 l'ont été pour **12738** faits, cette différence s'expliquant par les procès verbaux avec plusieurs qualifications.

Dans ce cas, c'est la qualification la plus grave qui est prise en compte au niveau statistique.

On remarque que 9,6 % des PV Initiaux rédigés par nos services sur l'année 2011 (1378) le sont pour des faits commis hors Namur, cette situation pouvant s'expliquer d'une part par l'importance de la zone au niveau de l'arrondissement judiciaire et d'autre part par sa situation géographique centrale.

0,9 % des PV initiaux sont relatifs à des faits commis à l'étranger, ce qui constitue une diminution très sensible par rapport aux cinq dernières années.

Notons que cette proportion de procès verbaux rédigés pour des faits commis hors territoire (Belgique ou étranger) est relativement stable depuis la diminution sensible enregistrée en 2008 (- 38 %).



Analyse des phénomènes :

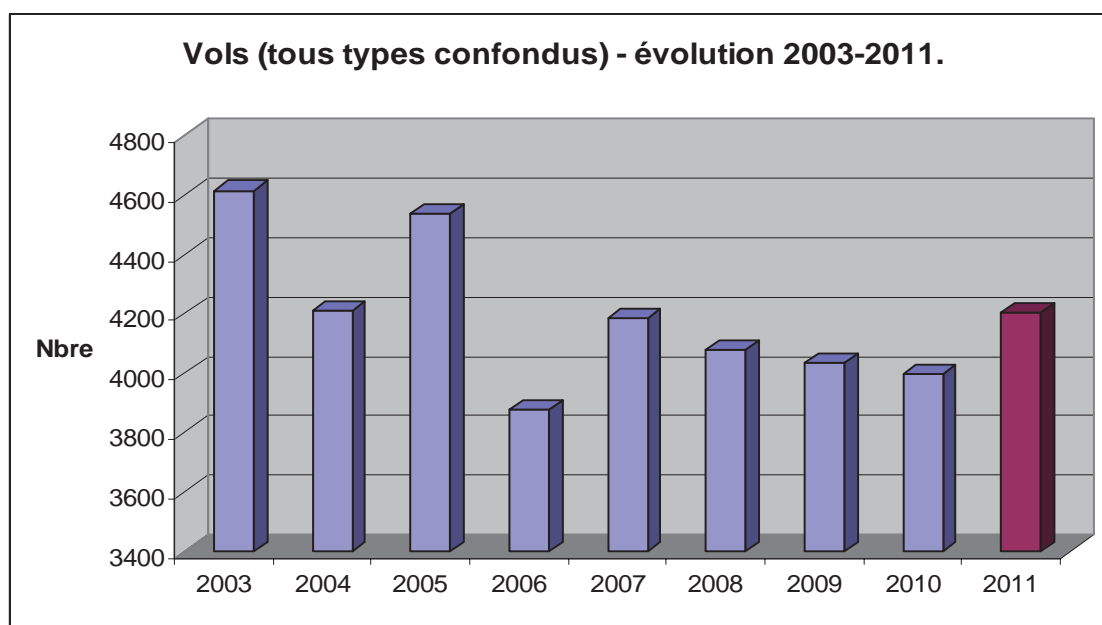
Dans le domaine des vols

De manière générale, on note qu'après une stabilité relative des chiffres pour la période 2008-2010, stabilité qui faisait suite à l'augmentation sensible du nombre de vols (tous types confondus) enregistrée en 2007 (+7,9%), les chiffres 2011 montrent une légère augmentation (5.1 %).

Cette remarque doit cependant être nuancée au regard des chiffres par catégories de vols.

La part relative aux vols avec violences est relativement **stable** (entre 6.7 et 7.2 % sur les trois dernières années).

En ce qui concerne la part relative aux tentatives, elle est également très stable et représente 12.1 % en 2011 (513/4205 faits) contre 12.2 % en 2010 (489/3999 faits).



- **Vols habitations**

Après les résultats encourageants enregistrés en 2010, à savoir une diminution de **8.4 %**, les chiffres 2011 sont de nouveau à la hausse (**+ 7.6 %**), et quantitativement, nous sommes au même niveau qu'en 2009.

Il faut souligner également que pour 2011, il s'agit de tentatives dans **29 %** des cas (210/724), contre **28.5 %** en 2010 (192/673).

A noter que Namur a de nouveau du faire face à une vague de « vols dans les kots » dans le premier trimestre de l'année mais la majorité de ceux-ci ont été élucidés par l'interpellation de deux auteurs en situation de séjour illégal.

Les faits commis dans le cadre de la « criminalité itinérante » restent un point d'attention particulier qui nécessite une bonne collaboration avec la PJF et les autres zones de l'arrondissement judiciaire.

La criminalité contre les biens, et plus particulièrement les vols qualifiés habitations font l'objet d'une priorité dans le cadre du PZS 2009-2012.



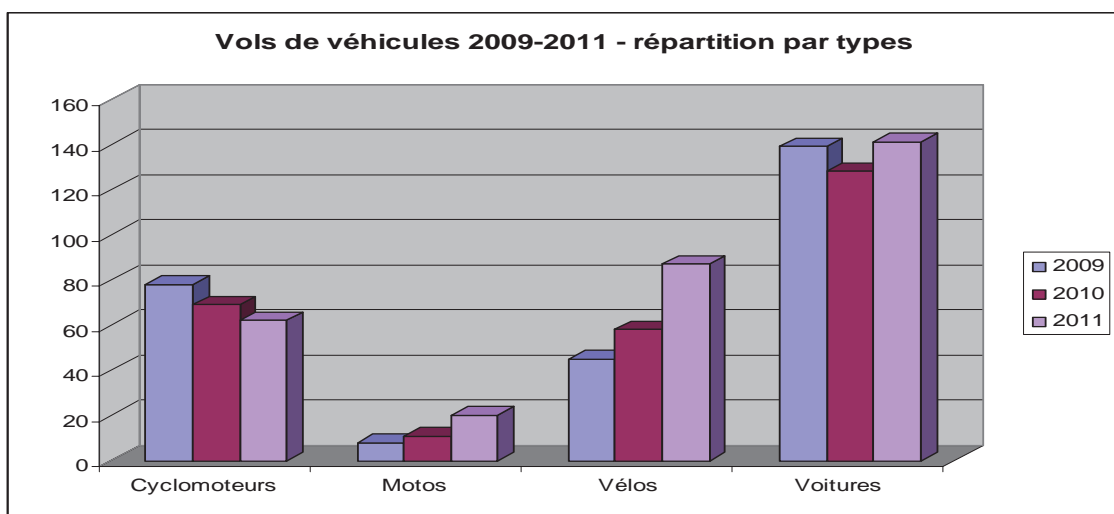
- Vols de / dans véhicules :

Pour la première catégorie, les chiffres 2011 ne confirment pas les bons résultats enregistrés en 2009 et 2010 avec une augmentation de **11,9 %**.

Il faut noter qu'il s'agit des vols de véhicules, tous types confondus, avec et sans violences et que la part relative aux tentatives est de 17.4 % (46/263).

Si nous analysons plus précisément les vols de voitures, nous remarquons une certaine stabilité avec respectivement 139 unités en 2009, 128 en 2010 et 141 pour 2011.

On peut également souligner que les vols de vélos sont en augmentation sensible et constante et qu'il s'agit souvent de vols multiples (1 PV pour plusieurs vélos dérobés).



En ce qui concerne les vols dans véhicules, les chiffres 2011 confirment l'augmentation très sensible enregistrée en 2010 (+ 37 %) avec une nouvelle hausse de **6 %**, confirmant une nouvelle fois qu'il s'agit d'un véritable « point noir » dans l'image de la criminalité sur la zone.

La part relative des tentatives est en 2011 de **13.4 %** (72/537).

2010 avait vu l'apparition d'une nouvelle forme de criminalité itinérante visant les documents de bord de véhicules de marques françaises afin de procéder ensuite à l'immatriculation de véhicules du même type en France.

Cette problématique reste d'actualité et plusieurs dossiers ont été élucidés, mettant régulièrement en cause des étrangers en situation de séjour illégal.



Bien entendu, la remarque formulée depuis 2007, à savoir l'impact des équipements électroniques embarqués à bord des véhicules (GPS, GSM, lecteur DVD,...) est toujours d'actualité, de même que le manque de prudence de la part des usagers.

Compte tenu du caractère imprévisible sur le plan spatio temporel de ce genre de délits, même si la zone s'emploie à déterminer des zones à risques et à mettre en place des dispositifs de surveillance, il est évident que la vigilance reste de mise.

Ce phénomène des vols dans véhicules fait également partie des priorités choisies dans le cadre du PZS 2009-2012.

- **Vols à la tire/ à l'étalage :**

En ce qui concerne les vols à la tire, la diminution enregistrée en 2010 n'a pas été confirmée en 2011 où l'on enregistre une hausse de 23 % du nombre de faits, ce qui nous ramène quantitativement à la situation de 2010.

En matière de vols à l'étalage, les chiffres 2011 montrent une diminution sensible du nombre de faits (- 14 %) mais il faut être prudent car il s'agit d'un phénomène pour lequel le « chiffre noir » est particulièrement important.

Il est évident que la présence policière sur le terrain (voir notamment le dispositif mis en place à l'occasion des fêtes de fin d'année et durant la période de soldes) reste primordiale en cette matière, et certainement pour le phénomène des vols à la tire.

Pour les faits de vols à l'étalage, la situation est plus problématique et mériterait certainement une réflexion en présence de toutes les parties concernées.

Il faut également souligner que pour les deux phénomènes, les problématiques de la criminalité itinérante et de l'immigration (étrangers en situation irrégulière) sont de plus en plus présentes.

- **Vols avec violences :**

Dans le domaine des vols avec violences, le constat réalisé depuis 2005, à savoir un déplacement de cette criminalité violente vers des cibles plus vulnérables (commerces de proximité) reste d'actualité.

Après la diminution significative du nombre de VMA (-28 %) en 2010, les chiffres 2011 indiquent une augmentation de l'ordre de 22 %.



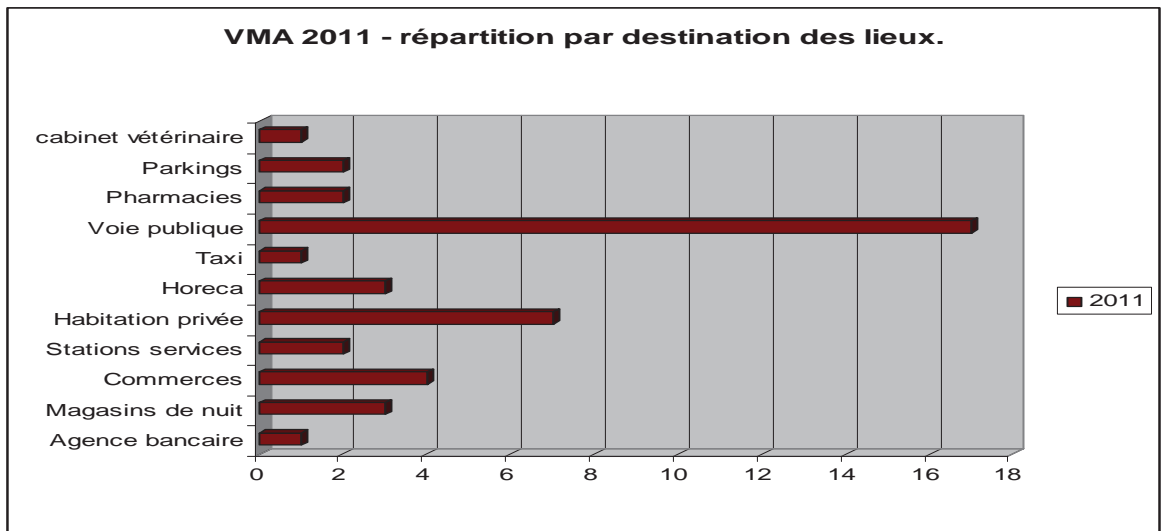
43 faits de VMA, toutes cibles confondues, commis sur Namur en 2011, cela représente un fait tous les 8 jours, ce qui est très éloigné des chiffres publiés récemment dans la presse.

En 2011, 16 VMA ont été commis à l'encontre de commerces de proximité (magasins de nuit, boulangerie, pharmacie, stations services,...), 1 à l'encontre d'une agence bancaire et 19 sur la voie publique (y compris parkings).

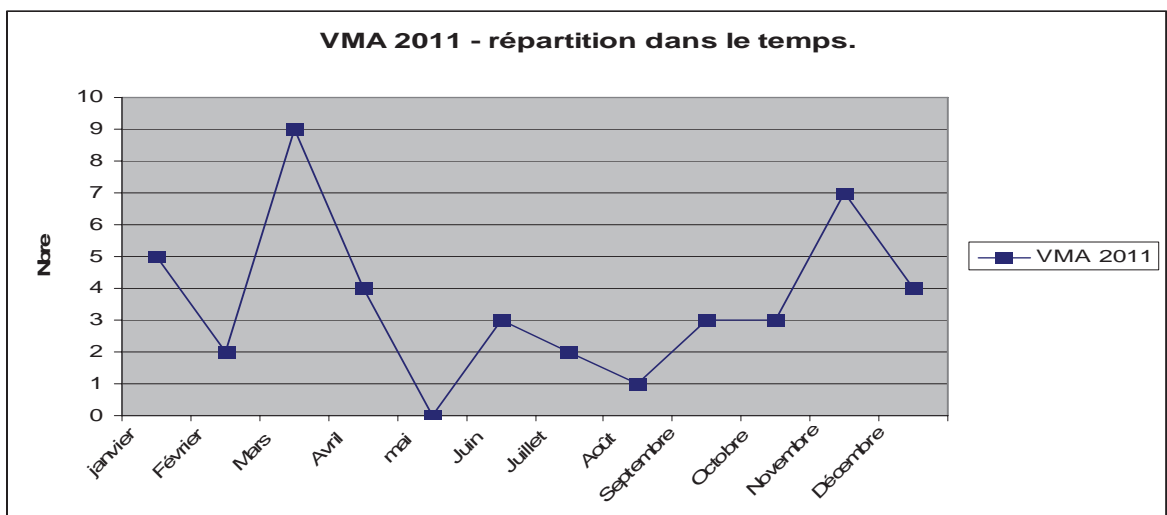
Il est à souligner que dans la majorité des cas, les faits ont été élucidés et le ou les auteur(s) interpellé(s).

Certaines enquêtes ont également été reprises et élucidées par la PJF.

Analyse des VMA dans l'espace.



Analyse des VMA dans le temps.



Cette répartition dans le temps et dans l'espace montre toute la difficulté de lutter contre ce type de phénomène compte tenu de la multitude de cibles potentielles et de la dispersion spatio-temporelle des faits commis.

En matière de home et car-jacking, la zone présente toujours des statistiques remarquables avec une absence de home-jacking et 1 fait de car-jacking pour l'année 2011.

La zone est épargnée par les phénomènes de sac-jacking et tiger-kidnapping, ainsi que par les faits commis à l'encontre des agences bancaires, grandes surfaces, bureaux de postes et facteurs.

Les chiffres en matière d'extorsion et de racket sont stables par rapport à 2010 mais ce constat peut s'expliquer d'une part parce qu'il s'agit d'une forme de criminalité ou le « chiffre noir » est particulièrement important et fluctuant et d'autre part par le fait qu'il s'agit d'un phénomène criminel particulièrement difficile à contrer compte tenu de son imprévisibilité relative (spatiale et temporelle).

Enfin, après une augmentation très sensible en 2009, 2011 montre une diminution appréciable du nombre de faits (-15 %) de vol à l'arrachée (sac) et confirme les bons résultats enregistrés en 2010.

Il faut noter que pour ce genre de phénomène, le taux d'élucidation est très élevé avec de nombreux faits pour lesquels le ou les auteurs ont été identifiés et interpellés.

Dans le domaine des atteintes aux personnes :

En 2011, on note une diminution très importante des homicides (6 tentatives pour 2011 contre 2 meurtres et 13 tentatives en 2010).

Il faut une fois de plus souligner l'excellent travail réalisé par nos services et particulièrement par le SER.

En matière de coups et blessures volontaires, la situation est stable par rapport à 2010 (+1, 7%).

Il faut ajouter qu'une bonne part des dossiers sont rédigés dans le cadre de différends familiaux.

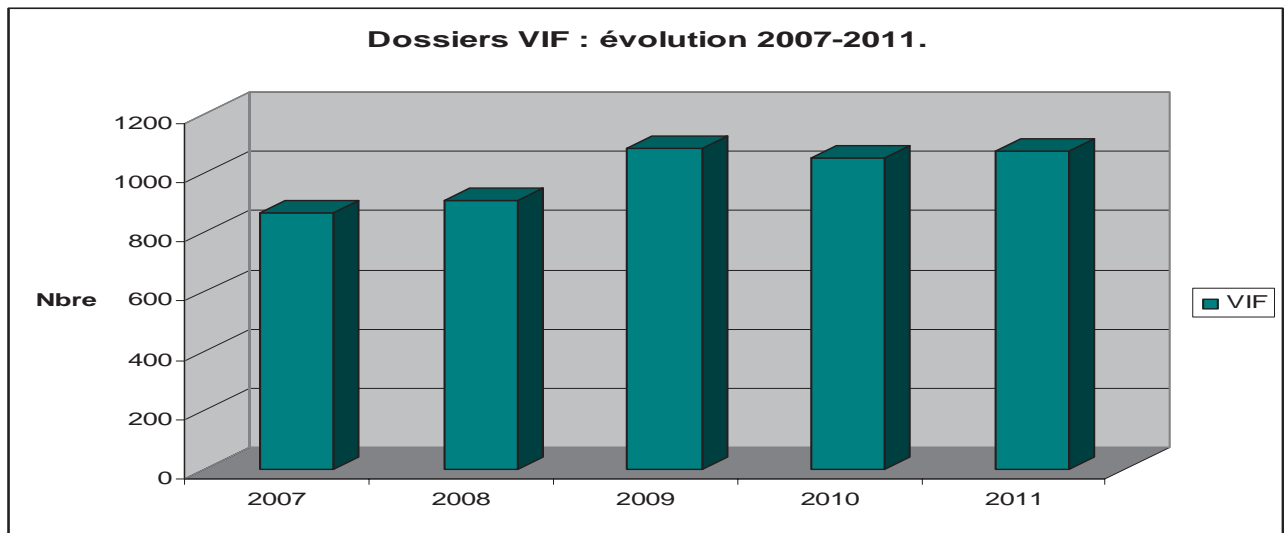
La remarque concernant une recrudescence de dossiers de coups et blessures avec lésions importantes reste certainement d'actualité.

En matière de VIF (violences intrafamiliales), depuis l'instauration d'une priorité relative au phénomène des violences conjugales et l'application d'une tolérance « 0 » par le Parquet, les chiffres confirment la réalité du problème et justifient pleinement une prise en charge spécifique de cette problématique, notamment par les assistantes de police.

A noter également en cette matière la définition très large qui a été donnée au phénomène (col 3/2006) qui recouvre en réalité quatre catégories d'infractions (violence physique / violence sexuelle / violence morale / violence économique).



| | 2009 | | 2010 | | 2011 | | Evolution 2009-2010 | Evolution 2010-2011 |
|---------------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|------------------------|------------------------|
| | Nb | % | Nb | % | Nb | % | | |
| Violence physique | 654 | 60,3% | 620 | 58,9% | 568 | 52,9% | ↘ 5,2% | ↘ 8,4% |
| Violence sexuelle | 11 | 1% | 10 | 0,9% | 13 | 1,2% | ↘ 9,1% | ↗ 30% |
| Violence morale | 300 | 27,6% | 308 | 29,3% | 349 | 32,5% | ↗ 2,7% | ↗ 13,3% |
| Violence économique | 120 | 11,1% | 114 | 10,8% | 144 | 13,4% | ↘ 5% | ↗ 26,3% |
| TOTAL | 1.085 | 100% | 1.052 | 100% | 1.074 | 100% | ↘ 3% | ↗ 2,1% |



Il est important de noter qu'il y a plus de faits commis que de procès verbaux rédigés compte tenu des dossiers reprenant plusieurs infractions.

Même s'ils sont en légère diminution sur les deux dernières années, ce sont les dossiers de violence physique et morale qui représentent à eux seuls plus de 85 % de l'ensemble des faits commis.

Viennent ensuite les faits de violence économique et sexuelle.

- **Dans le domaine de la famille :**

En cette matière, on constate une grande stabilité des chiffres pour la période 2009-2010 mais une augmentation marquante pour 2011 (+17 %).

L'essentiel des procès verbaux étant toujours rédigé dans le cadre de divorces (séparations) et de problèmes liés à la garde des enfants (refus du droit aux relations personnelles (237 faits /293 soit 81 %) / non acquittement de pension alimentaire (15 faits /293 soit 5.1 %) / infractions relatives à la garde d'un enfant (31 faits /293 soit 10.6 %)).

- **Dans le domaine des mœurs :**

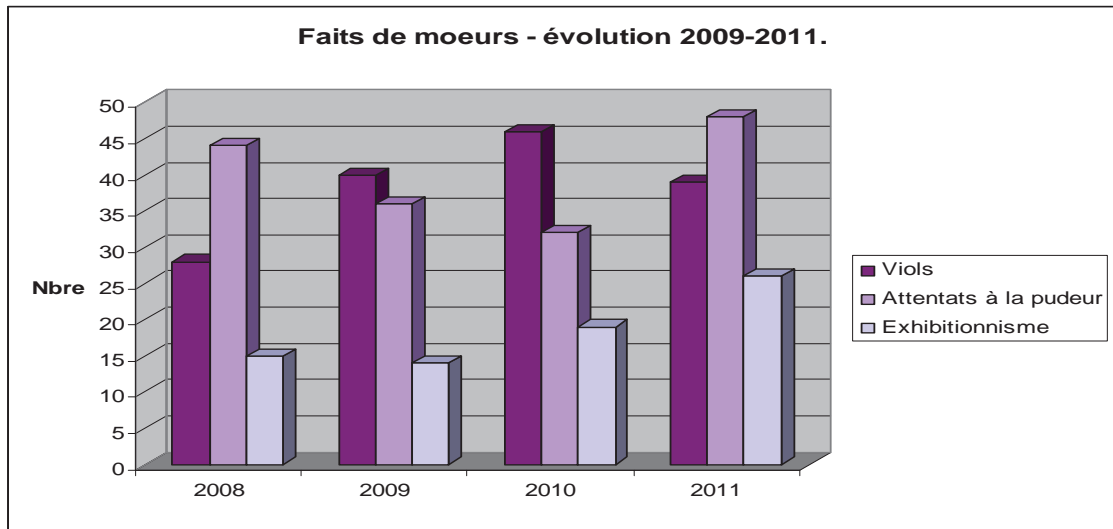
Si de manière globale, les chiffres sont très stables par rapport à ceux enregistrés en 2009 et 2010, il faut cependant signaler une diminution du nombre de viols (- 16%) mais par contre une augmentation très sensible du nombre d'attentats à la pudeur et de faits d'exhibitionnisme.



A noter que sur les 39 faits de viols, 70 % concernent des personnes majeures.

Il faut également souligner que dans certains cas, la prévention de viol n'est plus d'actualité à l'issue de l'enquête.

Pour 2011, on enregistre respectivement 39 dossiers de viols (27 à l'égard de personnes majeures et 12 à l'égard de mineurs), pour 46 faits enregistrés en 2010 et 41 en 2009, 48 dossiers d'attentats à la pudeur pour 32 en 2010 et 26 en 2009 et 26 dossiers pour exhibitionnisme, contre 19 en 2010 et 14 en 2009.



- **Dans le domaine de la jeunesse :**

Après l'augmentation enregistrée en 2009 (+18 %) les chiffres sont stables avec un phénomène persistant et particulièrement difficile à gérer qui est celui des fugues de mineurs (317 faits en 2011 contre respectivement 302 faits en 2010 et 350 en 2009).

Les autres faits relèvent quant à eux de la notion de « mineur en danger » ou sont relatifs à des comportements d'inconduite / indiscipline.

- **Dans le domaine des stupéfiants :**

Après l'augmentation très nette enregistrée en 2010 (+ 36 %), 2011 montre une nouvelle progression (+ 8%).

Selon nous, cette augmentation est à mettre sur le compte de l'activité policière, et plus particulièrement de la section stupéfiants du SER, et n'est pas révélatrice d'une aggravation du phénomène sur le territoire de la zone.

Les dossiers traitent essentiellement de faits de consommation / usage (77 %) et de commerce de produits stupéfiants (16%).

Néanmoins, compte tenu notamment de l'importante population étudiante et de sa situation géographique, il reste évident que Namur constitue un pôle très attractif pour les trafiquants en tous genres et qu'il y a donc lieu de rester très vigilant.



- **Dans les autres domaines :**

- On note une nouvelle diminution (-3%) des chiffres en matière de vandalisme (dégradations de biens mobiliers et immobiliers) après celle enregistrée en 2010 (- 14%) avec toujours un point noir au niveau des dégradations de véhicules (545 faits pour 2011 contre 573 en 2010). Cette situation est certainement à mettre en relation avec les faits de vols dans véhicules.

Par contre, le phénomène de « tagging » est en nette diminution.

Ces chiffres sont évidemment à mettre en parallèle avec les autres types d'incivilités qui, bien que statistiquement peu significatifs, n'en sont pas moins des facteurs majeurs dans le cadre du sentiment d'insécurité (chiens, alcool sur la VP, tapages, propreté publique,...).

- Dans le domaine de l'environnement, et plus particulièrement dans la problématique des déchets, on relève une diminution de 9 % après l'augmentation enregistrée en 2010 (+ 30 %). Cette situation est certainement à mettre en rapport avec le déficit en personnel de la cellule environnement durant l'année 2011.

En cette matière spécifique, il faut également tenir compte d'un facteur particulier qui est la plus grande « vigilance » dont font preuve les contrevenants, ce qui diminue sensiblement le nombre d'identification.

- Dans le domaine de la législation sur les étrangers, on remarque une explosion des chiffres pour l'année 2011 (+ 118 %), ce qui est principalement dû à la pro activité des services, et plus particulièrement de la section lois spéciales du SER.

Il faut remarquer en cette matière que les chiffres relatifs à la problématique des mariages « blancs » ne sont absolument pas représentatifs (le phénomène est bien présent et même en hausse ces dernières années) compte tenu du fait que le SER traite ce type de dossiers par PV Subséquents (apostilles du Parquet).

Néanmoins les chiffres 2011 montrent une augmentation évidente, la section lois spéciales du SER ayant rédigé 92 dossiers (initiaux / subséquents) pour, 83 en 2010.

- D'une manière générale, la zone est beaucoup plus présente dans le domaine du respect des dispositions légales dans le domaine du droit social et du travail (organisation de contrôles en collaboration avec les services spécialisés) avec évidemment une hausse des statistiques qui y sont relatives.

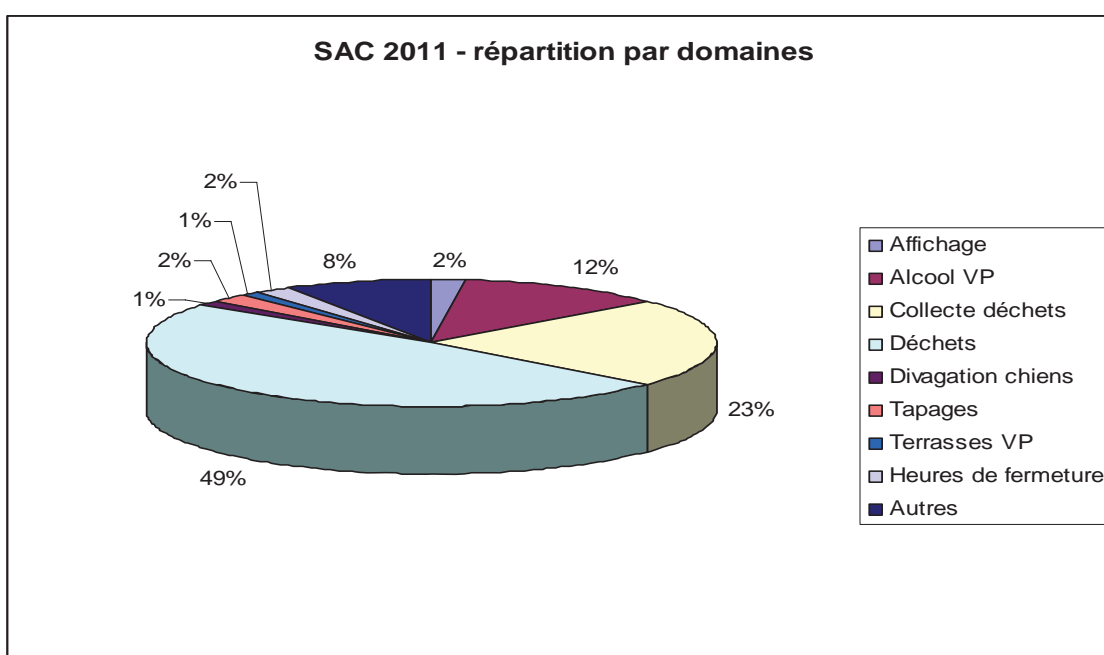


- **SAC : Sanctions Administratives Communales :**

Le système a été mis en œuvre fin 2010 sous la supervision de Mme Wattiez Delphine, sanctionnatrice provinciale.

Après une période consacrée à la révision du RGP (Règlement Général de Police) ainsi qu'à la formation du personnel (fonctionnaires de police et agents constatateurs au niveau de l'administration communale), les premiers constats ont été rédigés et transmis à la fonctionnaire sanctionnatrice.

Pour 2011, on dénombre 311 dossiers traités dont une grande majorité dans le domaine de l'environnement, et plus particulièrement de la problématique des déchets.



Au niveau du suivi, on peut dire qu'il y a une excellente collaboration entre le Parquet du Procureur du Roi et la fonctionnaire sanctionnatrice et que tous les dossiers sont poursuivis.

Pour rappel, l'objectif des SAC est de lutter contre le **sentiment d'impunité** généré par la non poursuite, sur le plan pénal, de toute une série de comportements inciviques.



Faits commis en Belgique en 2011 :

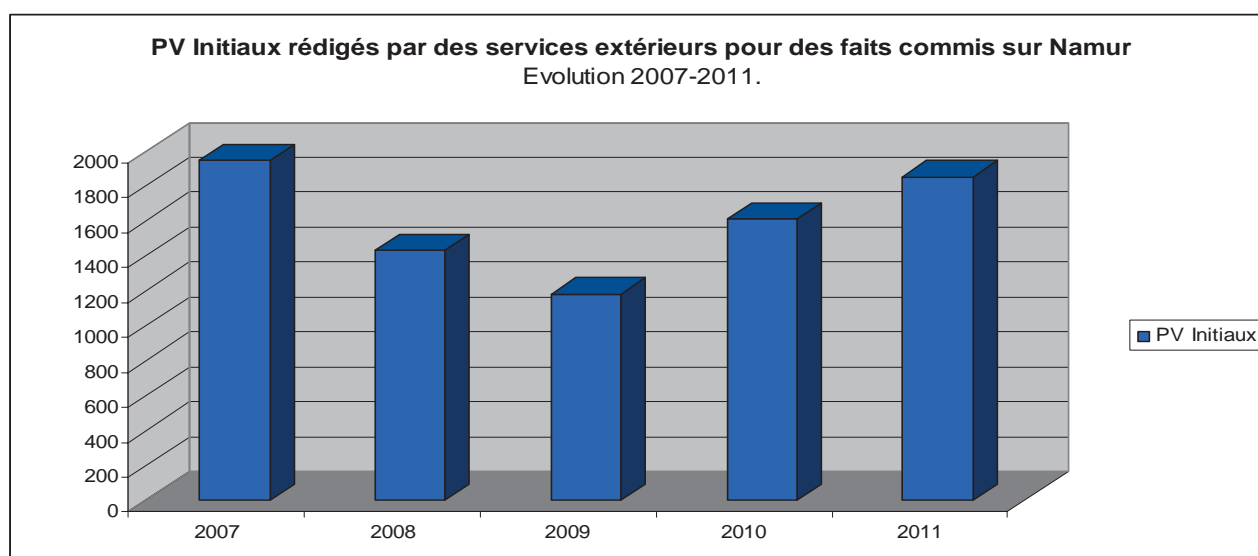
Sur Namur et constatés par d'autres services :

Faits commis ou constatés sur Namur et ayant fait l'objet d'un procès verbal par un autre service de police.

Afin d'être objectifs, nous devons tenir compte des faits commis ou constatés sur le territoire de la zone et pour lesquels des procès verbaux initiaux ont été rédigés par d'autres services de police (ne sont pris en compte que les faits qui sont repris en BNG).

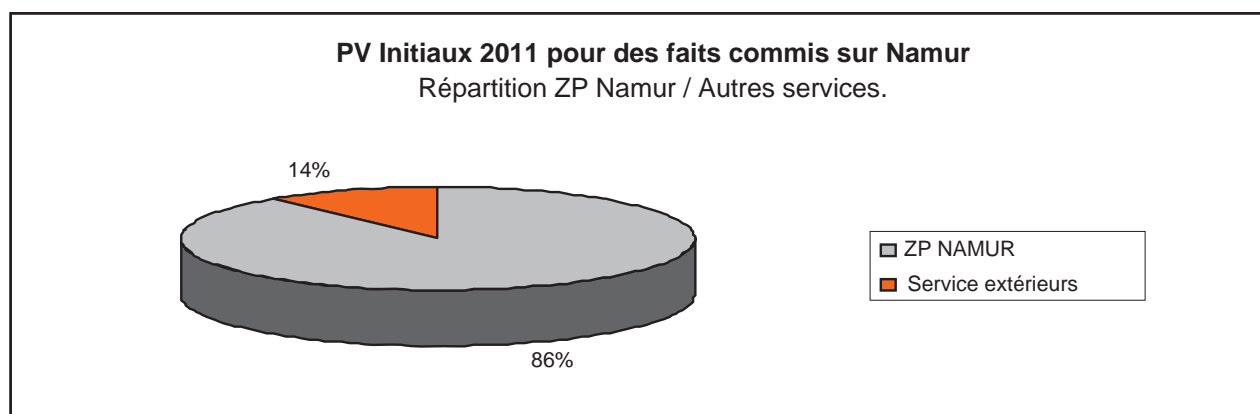
Pour l'année 2011, on remarque ainsi qu'au 12738 PV Initiaux rédigés par la zone de police s'ajoute 2359 PV Initiaux rédigés par d'autres services, soit une hausse de **18.5%**.

Il faut souligner la présence dans ces 2359 faits de 510 faits non constitutifs d'une infraction (pertes objets), ce qui explique l'augmentation très nette par rapport à 2010.



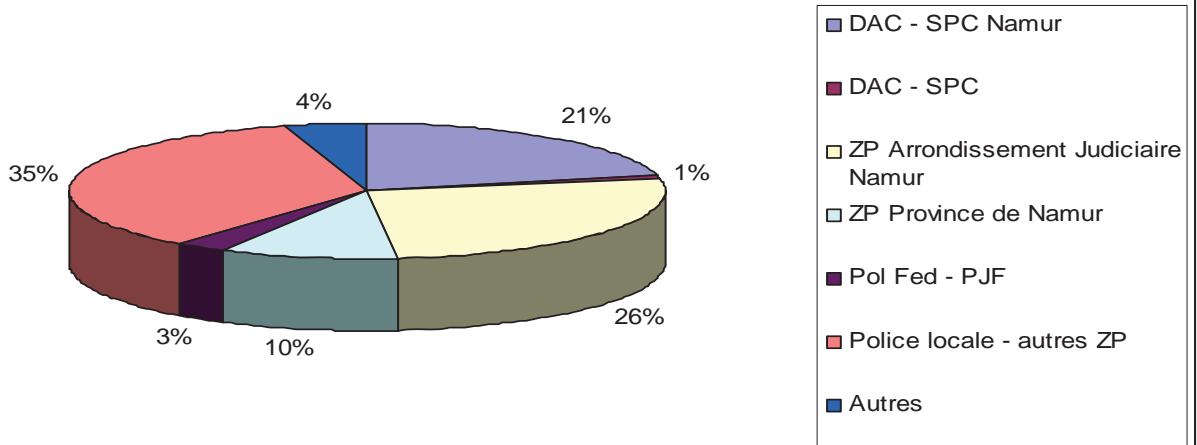
Source : BNG – datawarehouse 2011.

Nous allons ensuite examiner ces 1849 PV initiaux sous l'angle d'une part de l'unité de rédaction et d'autre par selon les types de faits concernés.



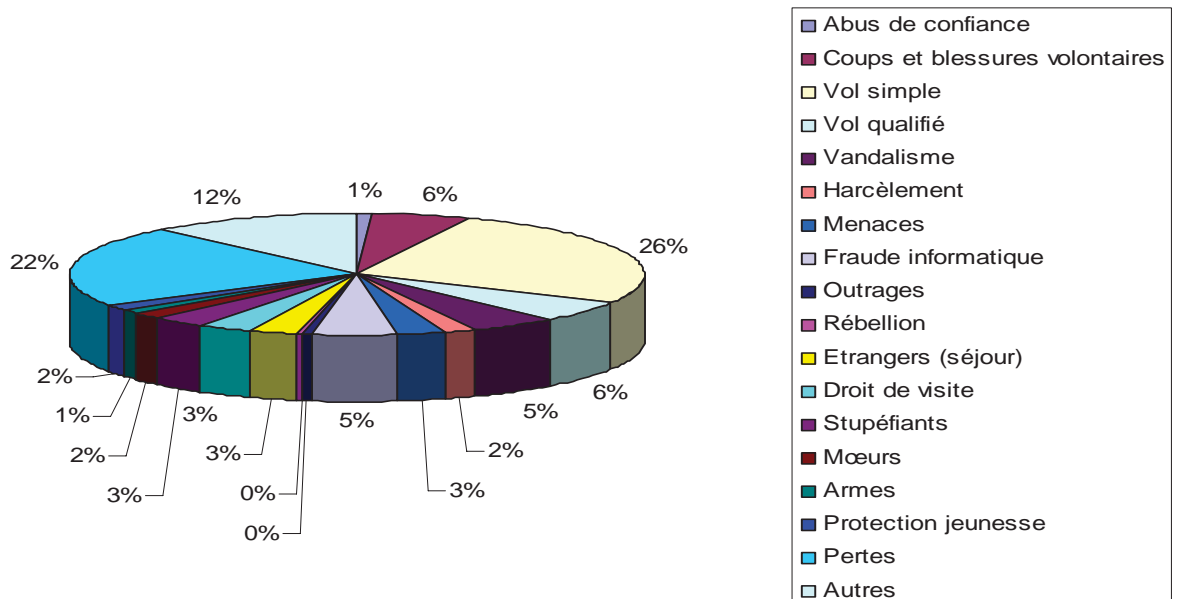
PV Initiaux 2011 - répartition par services extérieurs

Répartition selon l'origine géographique.



PV Initiaux 2011 rédigés par des services extérieurs

Répartition par qualifications.



Commentaires :

Au niveau de l'**origine** (service verbalisant), on constate que 50 % de ces procès verbaux sont rédigés par les services de la SPC Namur (Police fédérale – Chemins de Fer) et par les autres zones de l'arrondissement judiciaire de Namur. Pour le reste, on retrouve les autres zones de la Province de Namur (12 %), les autres polices locales du pays (24 %), la PJF (6,5 %) et divers services.



Au niveau des **types d'infractions** concernés, on peut de nouveau souligner la présence des problématiques de vols, dégradations volontaires, coups et blessures ainsi que dans une moindre mesure la garde d'enfants (droit de visite). D'autres phénomènes comme les rébellions, les infractions relatives aux étrangers, la détention de produits stupéfiants, etc. sont quant à eux, pour une majeure partie, à mettre à l'actif de l'activité sur le terrain de la Police des Chemins de Fer (SPC).



2.3 Statistiques roulage



Remarque préalable :

Les données chiffrées ci-dessous concernent les faits de roulage (accidents) ayant donné lieu à la rédaction d'un procès-verbal durant l'année 2011. Les données proviennent du module « traitement » de ISLP.

Etant donné le délai nécessaire pour disposer des statistiques fédérales dans le domaine du roulage et vu la nécessité de pouvoir suivre l'évolution du phénomène sur le territoire de la zone, nous avons décidé de travailler sur base des chiffres tirés du module ISLP – Traitement.

Bien entendu, ces chiffres seront revus légèrement à la hausse lors de la parution des statistiques fédérales (comptabilisation des accidents survenus sur le territoire de la zone mais non constatés par nos services).

Ces données et leur analyse ne tiennent évidemment pas compte des constats amiables rédigés (en cas d'accidents avec dégâts matériels uniquement).

Depuis 2010, un PVS est systématiquement rédigé lors de la constatation d'un accident avec dégâts matériels faisant l'objet d'un constat amiable entre les parties en cause. Nous disposons dès lors d'une première estimation de la charge de travail résultant de ce type d'interventions.

Suite à l'engagement d'une analyste stratégique au sein de la zone (arrivée effective le 01/07/2007), une nouvelle politique de suivi statistique a été mise en place avec notamment :

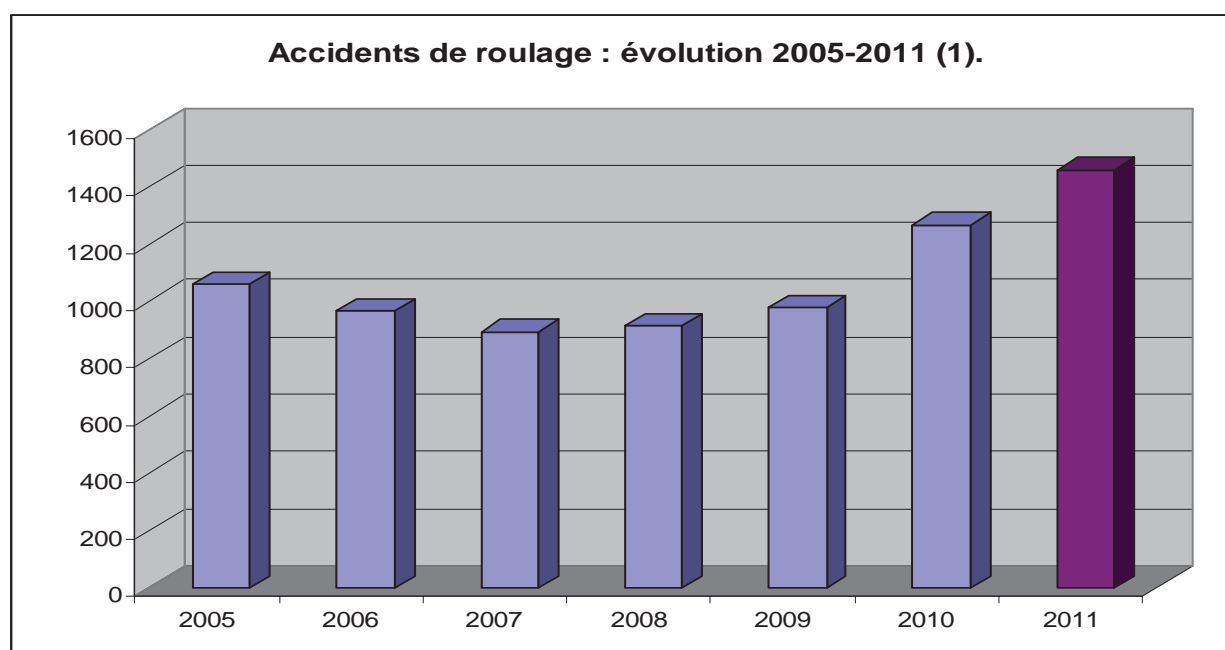
- Un suivi mensuel des accidents de circulation avec lésions corporelles.
- Un suivi trimestriel avec comparatif des deux années antérieures.
- Une analyse des endroits à risques ainsi que des catégories de conducteurs impliqués.
- Un suivi en matière de conduite sous influence.



Accidents de roulage

A. Ensemble des accidents ayant donné lieu à la rédaction d'un procès-verbal.

| | 01 | 02 | 03 | 04 | 05 | 06 | 07 | 08 | 09 | 10 | 11 | 12 | Total |
|-------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-------------|
| 2005 | 101 | 74 | 96 | 98 | 83 | 79 | 73 | 74 | 95 | 105 | 89 | 91 | 1058 |
| 2006 | 71 | 68 | 85 | 63 | 99 | 107 | 78 | 55 | 95 | 91 | 75 | 78 | 965 |
| 2007 | 71 | 71 | 79 | 62 | 79 | 82 | 66 | 69 | 85 | 76 | 81 | 72 | 893 |
| 2008 | 70 | 66 | 64 | 89 | 107 | 67 | 55 | 61 | 84 | 87 | 78 | 86 | 914 |
| 2009 | 72 | 61 | 75 | 65 | 96 | 93 | 62 | 91 | 91 | 95 | 77 | 101 | 979 |
| 2010 | 99 | 61 | 84 | 93 | 107 | 113 | 89 | 119 | 121 | 131 | 115 | 135 | 1267 |
| 2011 | 105 | 110 | 150 | 129 | 118 | 109 | 82 | 100 | 145 | 159 | 126 | 126 | 1459 |



(1) : nombre total d'accidents (dégâts matériels et lésions corporelles).

Commentaires :

Après la période 2007-2009 marquée par une stabilisation des chiffres, 2010 et 2011 montrent une augmentation très nette (+ 29 % en 2010 et + 15 % en 2011) du nombre d'accidents, tous types confondus.

Cette situation doit être nuancée suite à une modification méthodologique fondamentale intervenue en 2010, à savoir la prise en compte des accidents avec dégâts matériels ayant fait l'objet d'un constat amiable entre les parties en causes.

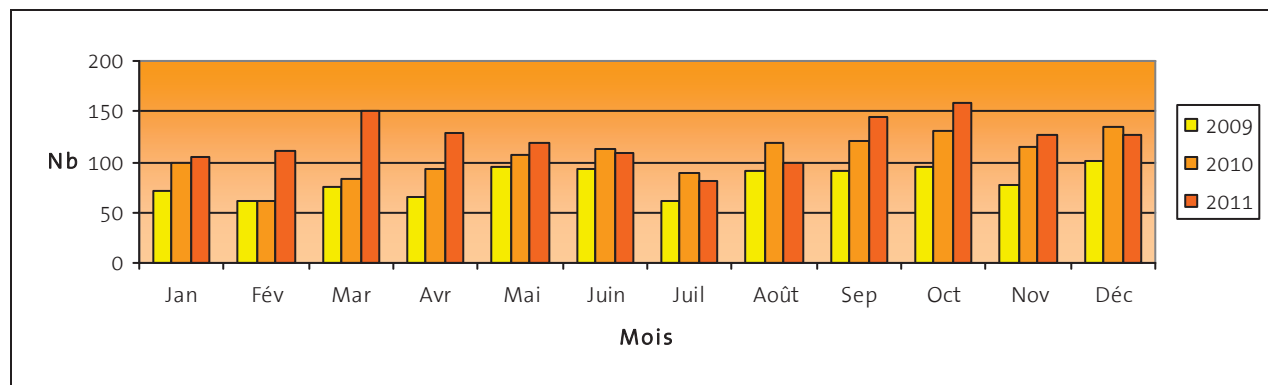
En effet, depuis le 01/01/2010 ces faits font l'objet d'un PVS de la part du service de police intervenant (392 PVS pour 2011 et 275 pour 2010).

Nous verrons par la suite que la catégorie des accidents avec lésions corporelles est tout à fait stable et que l'augmentation constatée est uniquement due à la prise en compte de l'ensemble des accidents avec DM.



A noter que cette nouvelle méthode nous semble plus réaliste car plus proche de la réalité de terrain (charge de travail conséquente pour les services de police et coût financier important pour la société).

Accidents de roulage : évolution mensuelle 2008-2011 :



Commentaires :

A la lecture de cette répartition temporelle des accidents 2008-2011, on ne peut tirer de réels enseignements, si ce n'est une certaine constance.

Néanmoins, pour 2011, nous constatons une augmentation quantitative durant les mois de septembre et octobre ainsi que durant l'hiver (février, mars et avril).

Le mois le plus problématique est le mois d'octobre alors que le mois de juillet présente le taux le plus bas.

Il conviendra de tenir compte de cet élément lors de la mise en place des futures campagnes de prévention et de sensibilisation.

Il y a évidemment lieu d'intégrer ici la remarque relative à la prise en compte de l'ensemble des accidents avec dégâts matériels.

LC : Lésions corporelles.
DM : Dégâts matériels.

B. Répartition des accidents en fonction de leurs conséquences (dégâts matériels ou lésions corporelles).

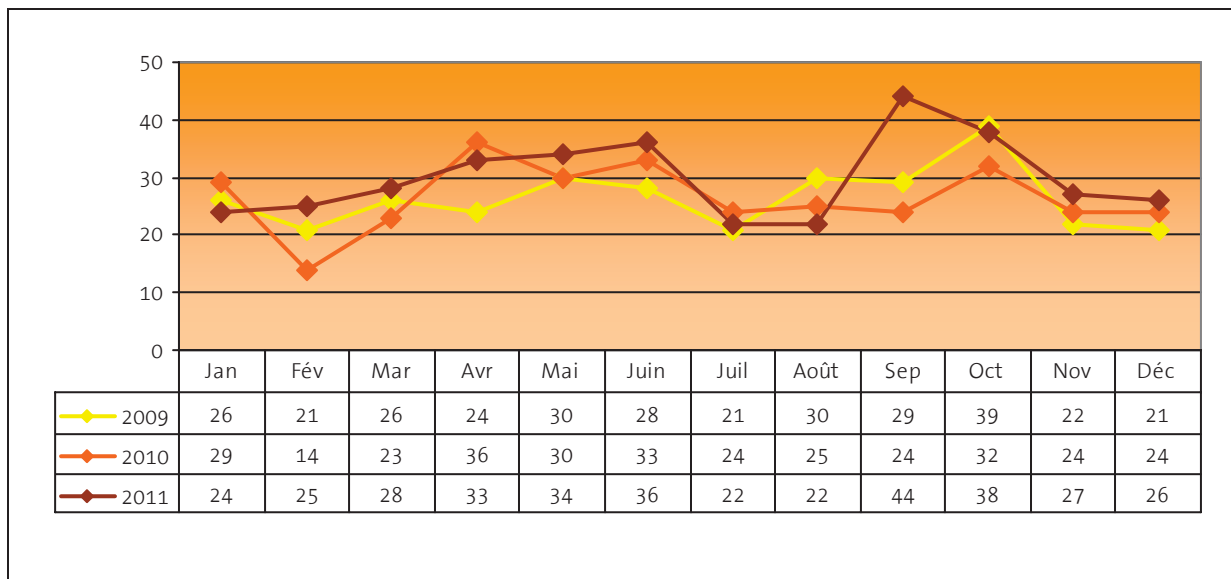
| 2009 | Jan | Fév | Mar | Avr | Mai | Juin | Juil | Août | Sep | Oct | Nov | Déc | Total |
|------|-----|-----|-----|-----|-----|------|------|------|-----|-----|-----|-----|-------------|
| DM | 46 | 40 | 49 | 41 | 66 | 65 | 41 | 61 | 62 | 56 | 55 | 79 | 661 – 67,5% |
| LC | 26 | 21 | 26 | 24 | 30 | 28 | 21 | 30 | 29 | 39 | 22 | 21 | 318 – 32,5% |

| 2010 | Jan | Fév | Mar | Avr | Mai | Juin | Juil | Août | Sep | Oct | Nov | Déc | Total |
|------|-----|-----|-----|-----|-----|------|------|------|-----|-----|-----|-----|-------------|
| DM | 70 | 47 | 61 | 57 | 77 | 80 | 65 | 94 | 97 | 99 | 91 | 111 | 949 – 74,9% |
| LC | 29 | 14 | 23 | 36 | 30 | 33 | 24 | 25 | 24 | 32 | 24 | 24 | 318 – 25,1% |

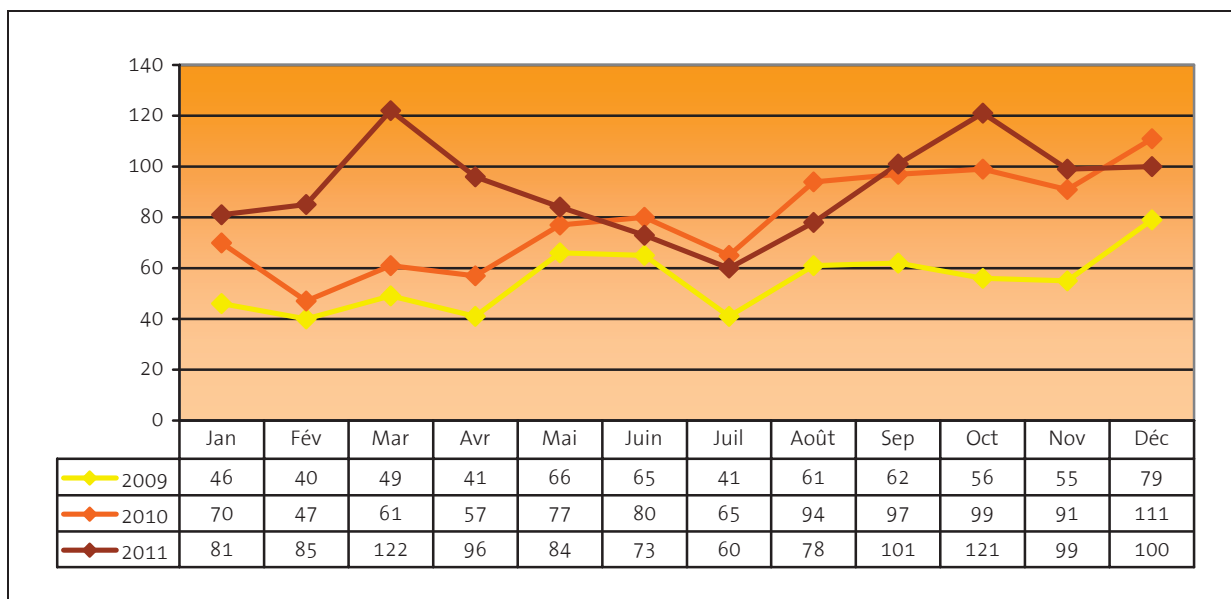
| 2011 | Jan | Fév | Mar | Avr | Mai | Juin | Juil | Août | Sep | Oct | Nov | Déc | Total |
|------|-----|-----|-----|-----|-----|------|------|------|-----|-----|-----|-----|---------------|
| DM | 81 | 85 | 122 | 96 | 84 | 73 | 60 | 78 | 101 | 121 | 99 | 100 | 1.100 – 75,4% |
| LC | 24 | 25 | 28 | 33 | 34 | 36 | 22 | 22 | 44 | 38 | 27 | 26 | 359 – 24,6% |



Accidents de roulage avec lésions corporelles (LC) – Evolution mensuelle 2009-2011.



Accidents de roulage avec dégâts matériels (DM) – Evolution mensuelle 2009-2011.



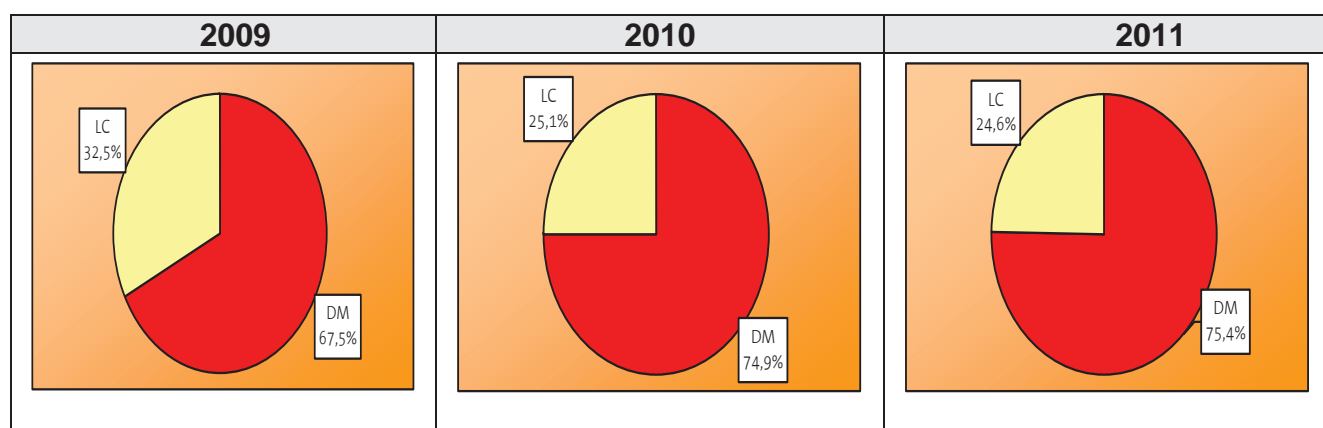
Commentaires :

A la lecture de cette évolution mensuelle des accidents avec LC, on peut souligner une relative stabilité dans le temps avec des pointes situées en juin, septembre et octobre, ce qui peut paraître paradoxal compte tenu de la saison.

Pour ce qui est de l'évolution mensuelle des accidents avec DM, on peut faire une remarque similaire mais en tenant compte de l'augmentation importante depuis 2010 suite à la comptabilisation des accidents avec DM ayant fait l'objet d'un constat amiable.



Accidents de roulage 2009-2011 – répartition DM/LC.



Commentaires :

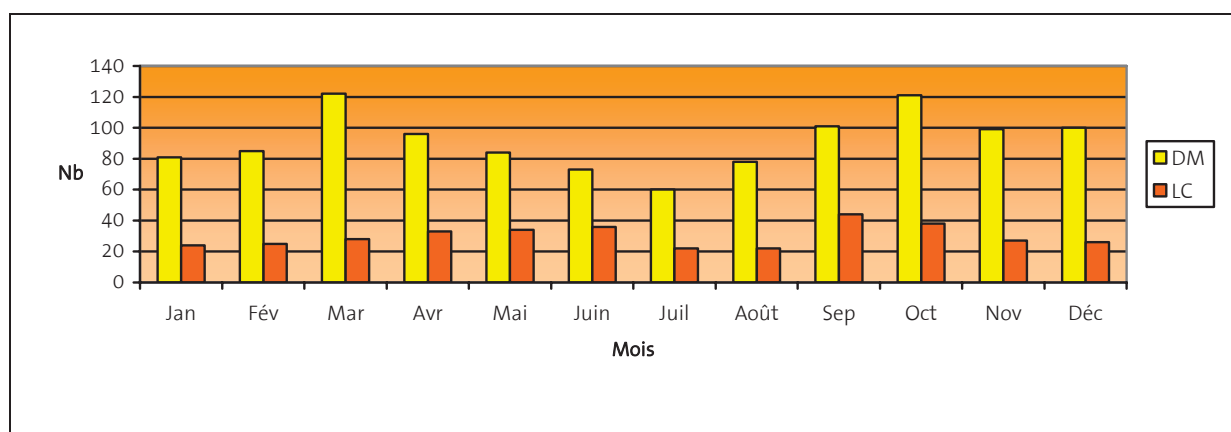
On constate que les accidents avec dégâts matériels représentent **75.3 %** (1100/1459) du total des accidents survenus en 2011.

24.7 % des accidents entraînent des lésions corporelles (blessures / morts).

L'augmentation très nette de la part des accidents avec dégâts matériels (+7.4 % en 2010 et + 0.5 % en 2011) doit être analysée en tenant compte de la nouvelle méthode de comptabilisation qui prend en compte les accidents DM ayant fait l'objet d'un constat amiable entre les parties en causes.

Si sur la période 2008-2010, on constatait une stabilité évidente de la part des accidents avec lésions corporelles (LC), il faut noter une augmentation marquante de celle-ci pour l'année 2011 (+12.8 %, soit 359 accidents pour 318 en 2009 et 2010).

Accidents de roulage 2011 – répartition mensuelle (DM/LC).



Commentaires :

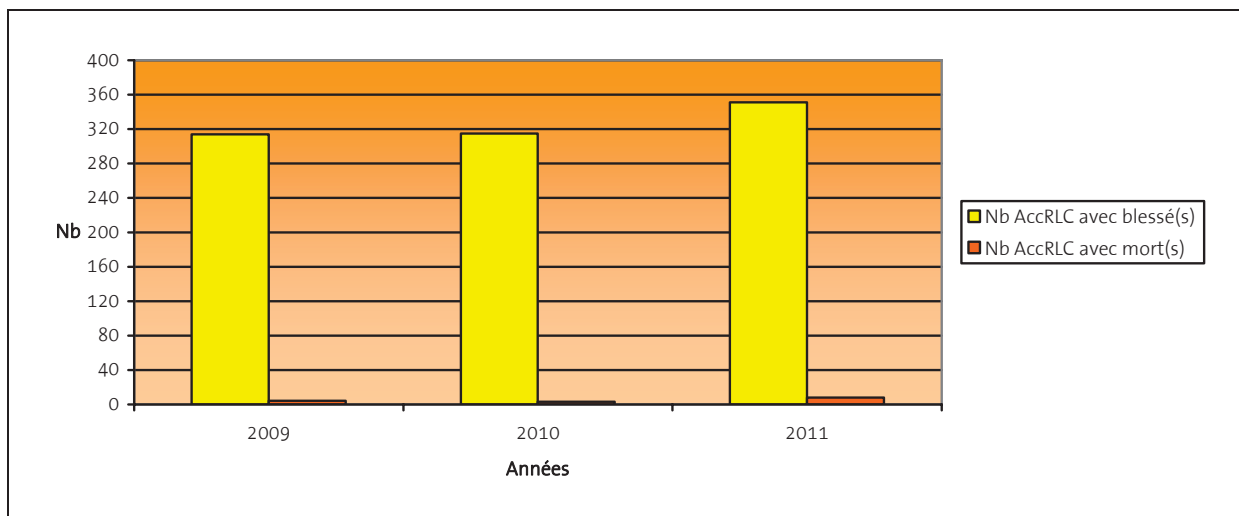
Exception faite de l'augmentation importante du nombre d'accidents avec dégâts matériels, pour des raisons explicitées ci-avant, on remarque une grande stabilité dans la répartition mensuelle des accidents sur les dernières années.



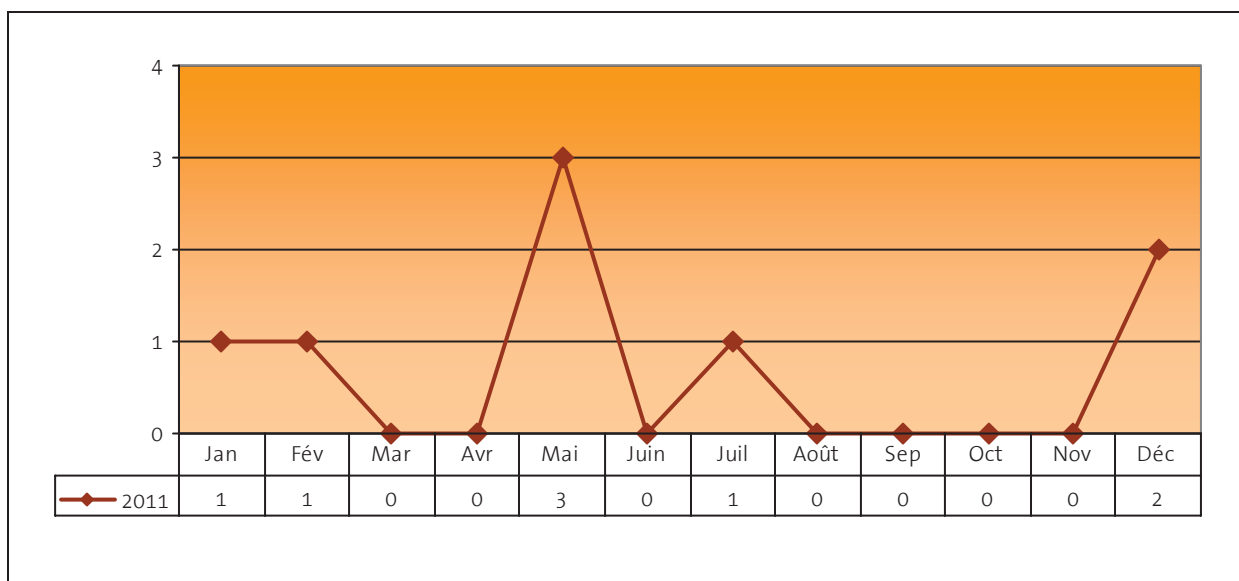
On constate toujours une légère diminution des accidents avec blessé(s) (LC) pendant la période de grandes vacances (Juillet-Août) ainsi que durant les mois de novembre, décembre, janvier et février, ce qui peut paraître paradoxal compte tenu des conditions climatiques de cette période de l'année.

C. Répartition des accidents avec lésions corporelles en fonction de leurs conséquences (blessures ou morts).

| | Accidents 2009 | Accidents 2010 | Accidents 2011 |
|---------------------------|-----------------------|----------------|-----------------------|
| Accidents avec blessé(s). | 314 | 315 | 351 |
| Accidents avec mort(s). | 4 | 3 | 8 |



Répartition mensuelle des accidents mortels :



Commentaires :

On constate qu'en 2011, les accidents avec lésions corporelles se répartissent en 351 accidents avec blessé(s) et 8 accidents avec mort(s) d'homme(s).

La proportion d'accidents mortels en 2011 est donc de **2.2 %** (8/359), alors qu'elle était de **0.9 %** en 2010 (3/318) et **1.2 %** (4/314) en 2009.

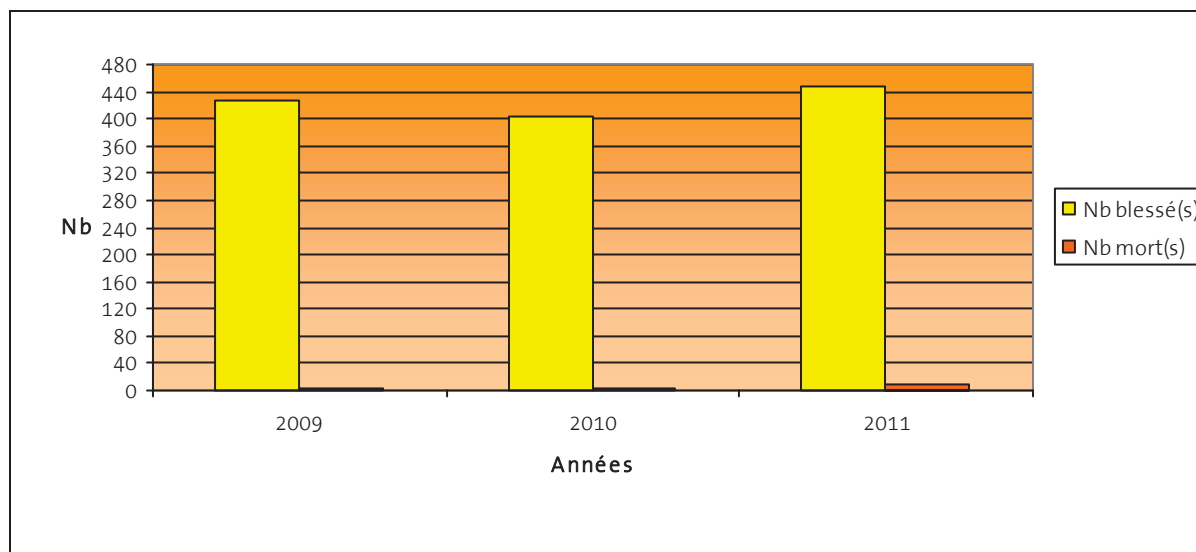
Le taux de mortalité est donc nettement supérieur en 2011 mais il s'agit d'une variable très aléatoire.

D. Répartition des accidents avec lésions corporelles en fonction de leurs victimes (types et nombre).

Rem : dans les tableaux et graphiques suivants, les chiffres représentent un nombre de personnes et non plus un nombre de faits comme pour les distinctions précédentes.

| | Accidents 2009 | Accidents 2010 | Accidents 2011 |
|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Nbre Blessé(s) | 428 | 402 | 447 |
| Nbre Mort(s) | 4 | 3 | 10 |

Accidents de roulage avec LC 2009-2011 : répartition blessé(s) / mort(s).



Commentaires :

On constate qu'en 2011, les accidents avec lésions corporelles ont provoqué la mort de 10 personnes et engendré des blessures pour 447 autres.

De manière globale, sur les 457 personnes blessées dans un accident de la route en 2011, on déplore 10 morts soit un taux de mortalité de **2.1%**.

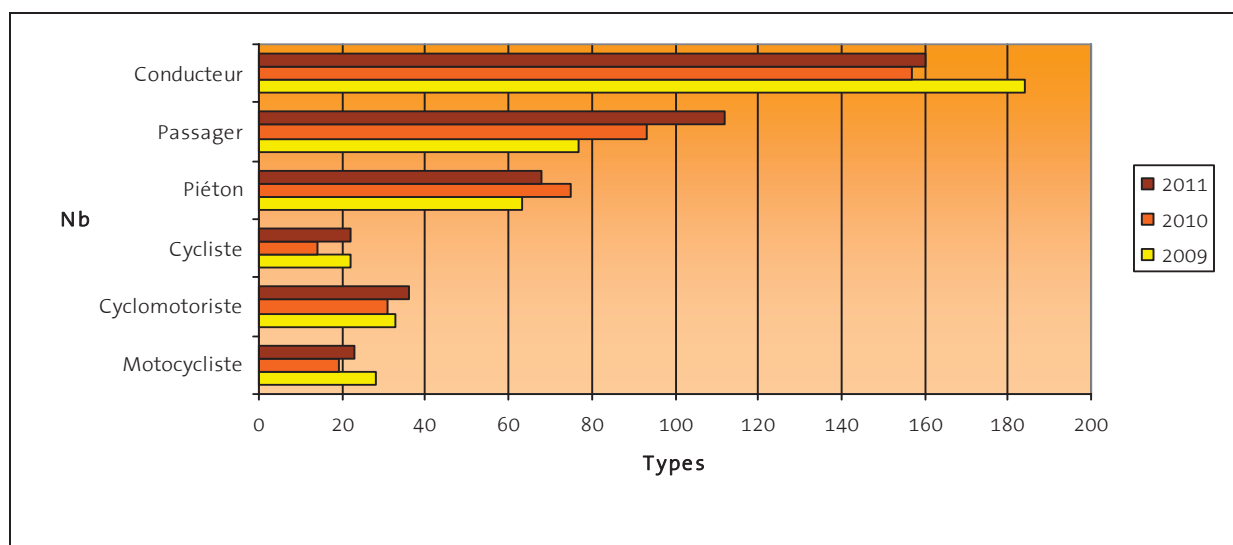
En 2010, sur 405 personnes blessées, on déplorait 3 morts, soit un taux de **0.7 %**

En 2009, sur 432 personnes blessées, on déplorait 4 morts, soit un taux de **0.9 %**.

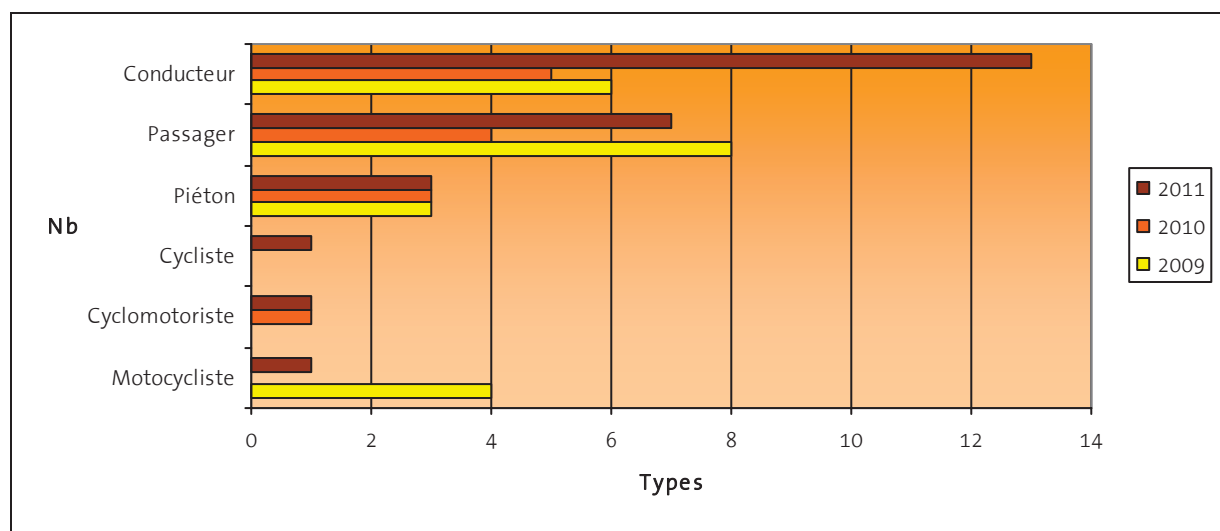
On peut donc conclure à une augmentation très sensible du nombre de morts sur nos routes en 2011.



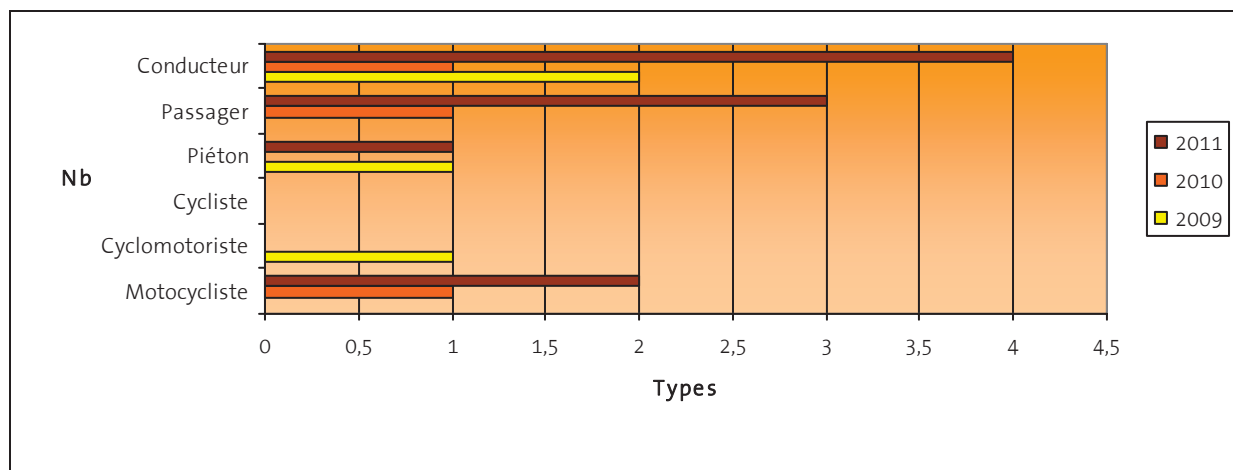
Répartition par types de victimes : Blessés légers :



Répartition par types de victimes : Blessés graves :



Répartition par types de victimes : Morts :



Commentaires :

Au niveau quantitatif, sur la période 2009-2011, on constate une stabilité au niveau du nombre de blessés légers mais par contre une augmentation très nette du nombre de blessés graves, particulièrement pour la catégorie des conducteurs ainsi que du nombre de morts pour 2011.

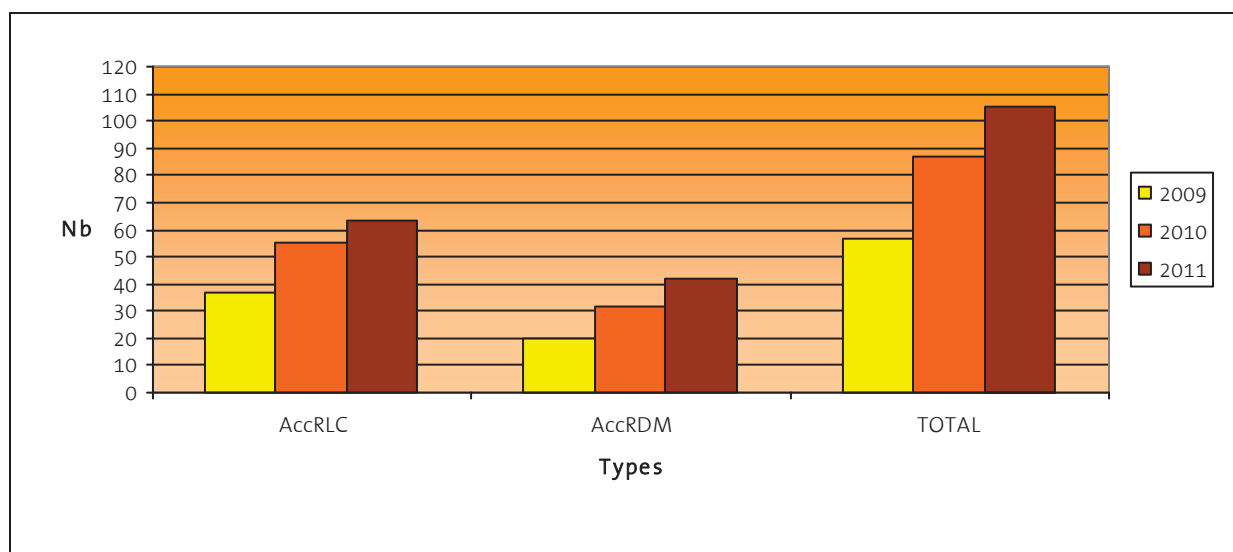
Au niveau qualitatif, on constate qu'en matière d'accidents mortels pour l'année 2011, ce sont les catégories conducteurs (4), passager(3), motocyclistes(2) et piétons (1) qui sont touchées.

En matière de blessés graves ou légers, ce sont les catégories conducteurs, passagers et piétons qui constituent les usagers à risques.

Pour ce qui concerne les cyclistes et les cyclomotoristes, on les retrouve principalement au niveau de la catégorie des blessés légers mais en proportion beaucoup plus limitée.

E. Accidents avec circonstance aggravante « influence alcool » 2009-2011.

| | 2009 | 2010 | 2011 | Evolution 2009-2010 | Evolution 2010-2011 |
|----------------------------------|-----------|-----------|------------|---------------------|---------------------|
| AccRLC avec circ aggr « alcool » | 37 | 55 | 63 | ↗ 48,6% | ↗ 14,5% |
| AccRDM avec circ aggr « alcool » | 20 | 32 | 42 | ↗ 60% | ↗ 31,2% |
| TOTAL | 57 | 87 | 105 | ↗ 52,6% | ↗ 20,7% |

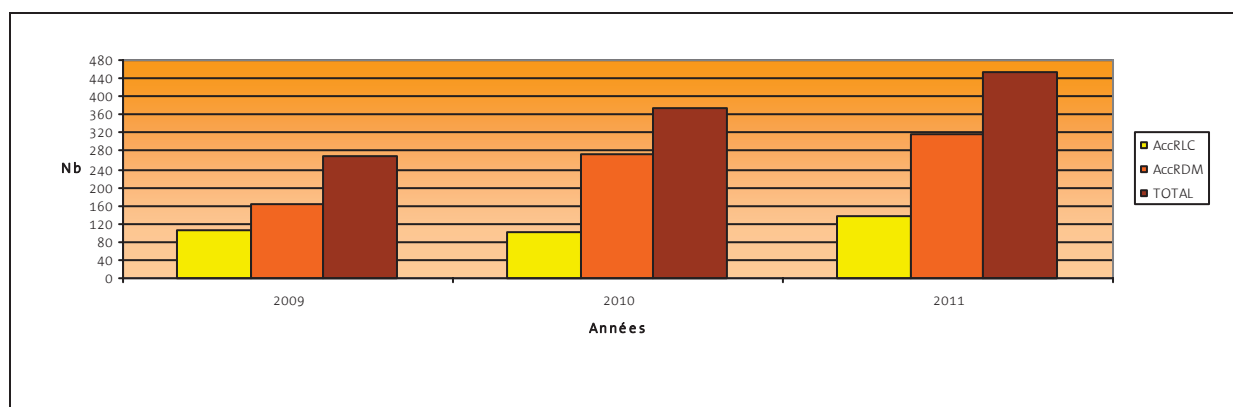


F. Implication des jeunes conducteurs (19-29 ans) dans les accidents de circulation.

Rappel : une des priorités du PZS 2009-2012 vise les accidents de circulation impliquant les jeunes conducteurs (19-29 ans).

| | 2009 | 2010 | 2011 | Evolution 2009-2010 | Evolution 2010-2011 |
|--------------|------------|------------|------------|------------------------|------------------------|
| AccRLC | 106 | 102 | 135 | ↘ 3,8% | ↗ 32,3% |
| AccRDM | 162 | 274 | 319 | ↗ 69,1% | ↗ 16,4% |
| TOTAL | 268 | 376 | 454 | ↗ 40,3% | ↗ 20,7% |

(1) : Il s'agit du nombre d'accidents avec lésions corporelles/dégâts matériels impliquant au moins un jeune conducteur (19-29).

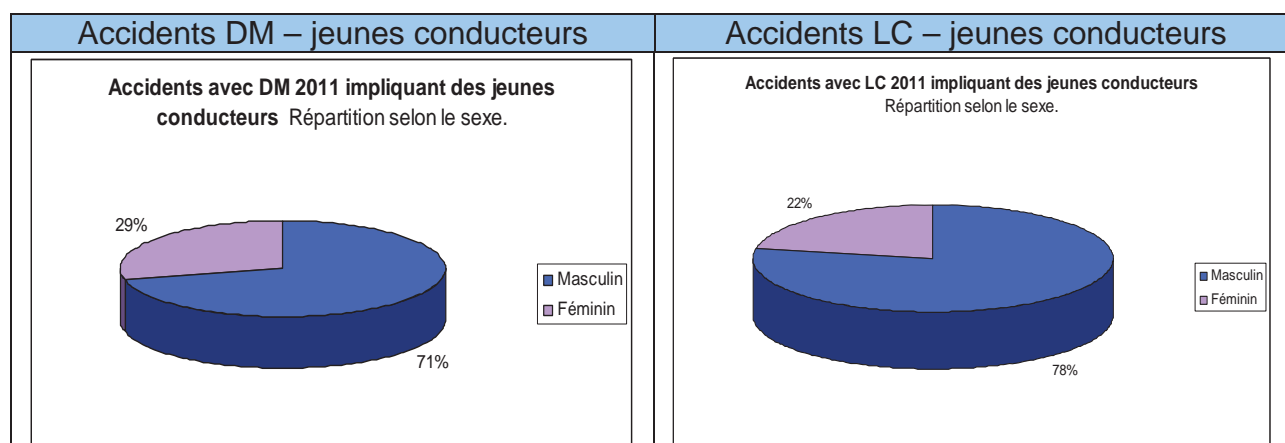


En réalité, en 2011, ce ne sont pas moins de 505 jeunes conducteurs qui ont été impliqués dans des accidents de circulation, à savoir :

- 156 jeunes conducteurs dans le cadre de 135 accidents avec LC.
- 349 jeunes conducteurs dans le cadre de 319 accidents avec DM.

Après une diminution très importante en 2008, la proportion de jeunes conducteurs impliqués dans les accidents est en augmentation constante pour les années 2009 (+ 11 %), 2010 (+ 39.2 %) et 2011 (+ 20%).

- Parmi ces jeunes conducteurs impliqués dans des accidents avec DM, on retrouve 71 % d'hommes (247/102).
- Parmi ces jeunes conducteurs impliqués dans des accidents avec LC, on retrouve 78.4 % d'hommes (123/34).



G. Implication des jeunes conducteurs (19-29 ans) dans les accidents de circulation avec lésions corporelles et circonstance aggravante « influence alcool ».

| | 2009 | 2010 | 2011 | Evolution 2009-2010 | Evolution 2010-2011 |
|--|------|------|------|---------------------|---------------------|
| AccRLC avec circ aggr « alcool » | 37 | 55 | 63 | ↗ 48,6% | ↗ 14,5% |
| AccRLC avec circ aggr « alcool » et implication d'au moins un jeune conducteur (19-29) | 16 | 24 | 28 | ↗ 50% | ↗ 16,7% |

En 2011, nous avons 28 AccRLC avec influence d'alcool et implication d'au moins 1 jeune conducteur ⇒ cela représente en réalité 30 jeunes conducteurs.

Cette proportion était de 24 AccRLC en 2010 pour un total de 25 jeunes conducteurs.

On remarque donc que pour l'année 2011, dans **44.4 %** des accidents avec LC et alcool, un jeune conducteur a été impliqué.

Au niveau du sexe, on remarque que sur les 30 jeunes conducteurs impliqués en 2011, 83 % sont de sexe masculin (25/5).

Conclusions générales :

Avec toutes les réserves liées à la méthode utilisée, on peut, sur base des cinq dernières années, faire les constatations suivantes :

- Après une diminution importante du nombre d'accidents depuis 2005, les chiffres 2010/2011 sont sensiblement à la hausse mais cette situation est uniquement due à un changement dans la méthode de comptabilisation des accidents avec dégâts matériels. En effet, depuis le 01/01/2010, un PVS est rédigé lors du constat d'un accident DM faisant l'objet d'un constat amiable entre les parties. Le nombre d'accidents avec DM est dès lors passé de 661 en 2009 à 949 en 2010 et 1100 en 2011 (+ 16 %).
- Si l'on remarque une grande stabilité au niveau de la part relative aux accidents avec lésions corporelles, avec néanmoins une augmentation sensible en 2011 (+ 12%), la remarque n'est plus valable pour les accidents avec dégâts matériels compte tenu de la prise en compte des constats amiables.
A noter que cette nouvelle méthode nous semble plus réaliste car plus proche de la réalité de terrain (charge de travail conséquente pour les services de police et coût financier important pour la société).
- La diminution très nette du nombre de morts sur nos routes enregistrée en 2009 et 2010 n'est pas confirmée pour 2011 (10 morts pour respectivement 3 en 2010 et 4 en 2009) mais cette variable est, par nature, très aléatoire.
- Parmi les « usagers faibles », il faut mettre en évidence les piétons et dans une moindre mesure les motocyclistes.
- Que la catégorie des jeunes conducteurs (19-29 ans) de sexe masculin reste une catégorie à risques ;
- Que la vitesse, l'alcool et la drogue au volant restent des facteurs dominants dans les causes d'accidents avec ici aussi la catégorie des jeunes conducteurs en évidence.



3. Logistique et Finances

3.1 : La zone en quelques chiffres

| | | | | | | | | | | |
|---|---|------------------------------|-----------------|-------------------|-----------------|-------------------|-----------|-----|----------|----|
|  | INFRASTRUCTURES : 2 sites | | | | | | | | | |
| | Hôtel de police (Théâtre) | Commissariat Hastedon | | | | | | | | |
|  |  | | | | | | | | | |
|  | Zone mono communale : <ul style="list-style-type: none"> -Cadre opérationnel : 358 -Cadre administratif et logistique : 50 | | | | | | | | | |
|  | Parc informatique : <ul style="list-style-type: none"> -225 PC – 19 PC portables – 70 imprimantes – 7 scanners- 21 serveurs (dont 8 pour les caméras) -31 appareils photos digitaux -Sites INTRANET-INTERNET WWW.POLNAM.BE | | | | | | | | | |
|  | Charroi : <ul style="list-style-type: none"> -112 véhicules (68 véhicules police / 44 véhicules banalisés). -11 motos (9 motos police / 2 motos banalisées dont une radar) - 6 scooters - 2 commissariats mobiles et 5 remorques -10 vélos de ville et 4 VTT (plus vélos piste de circulation). | | | | | | | | | |
|  | ASTRID : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Postes fixes</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td>Mobiles</td> <td style="text-align: center;">14</td> </tr> <tr> <td>Portables</td> <td style="text-align: center;">340</td> <td>Car kits</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> </table> | | Postes fixes | 5 | Mobiles | 14 | Portables | 340 | Car kits | 30 |
| Postes fixes | 5 | Mobiles | 14 | | | | | | | |
| Portables | 340 | Car kits | 30 | | | | | | | |
|  | Réseau caméras de surveillance : Un réseau de 57 caméras est actif sur le territoire de la zone (auquel il faut ajouter l'exploitation de signaux de 51 caméras appartenant à diverses institutions (TEC, SPW, ...)). | | | | | | | | | |
|  | BUDGET 2011 <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Recettes</td> <td style="text-align: right; color: red;">29.011.292</td> </tr> <tr> <td>Dépenses</td> <td style="text-align: right; color: red;">28.368.279</td> </tr> </table> | | Recettes | 29.011.292 | Dépenses | 28.368.279 | | | | |
| Recettes | 29.011.292 | | | | | | | | | |
| Dépenses | 28.368.279 | | | | | | | | | |

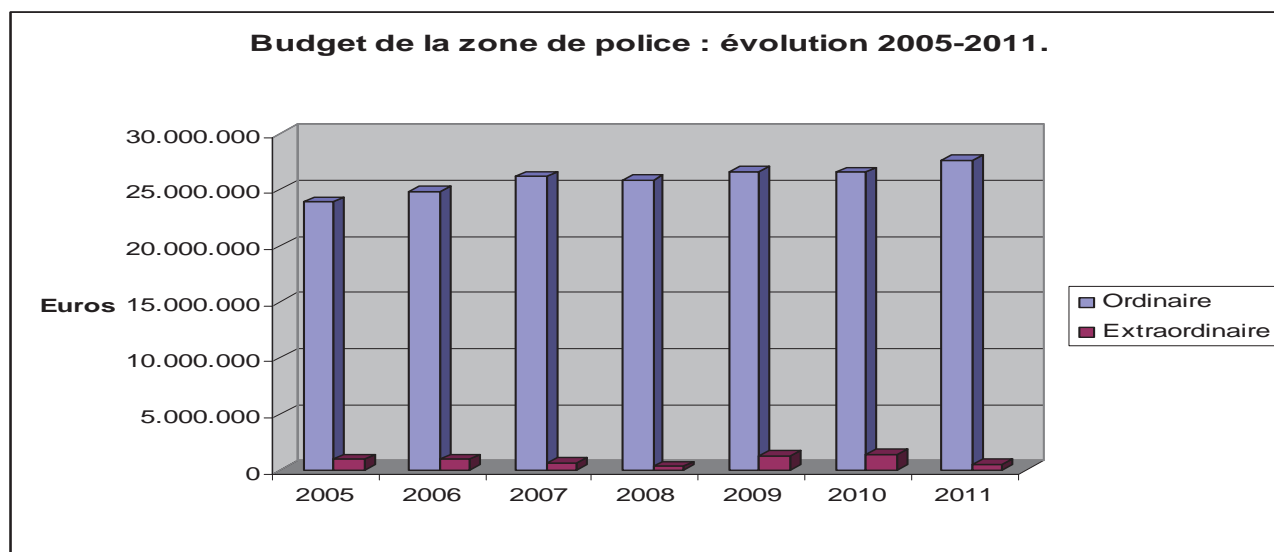


3.2 : Finances - budget 2011

Evolution budgétaire (dépenses – exercices propres):

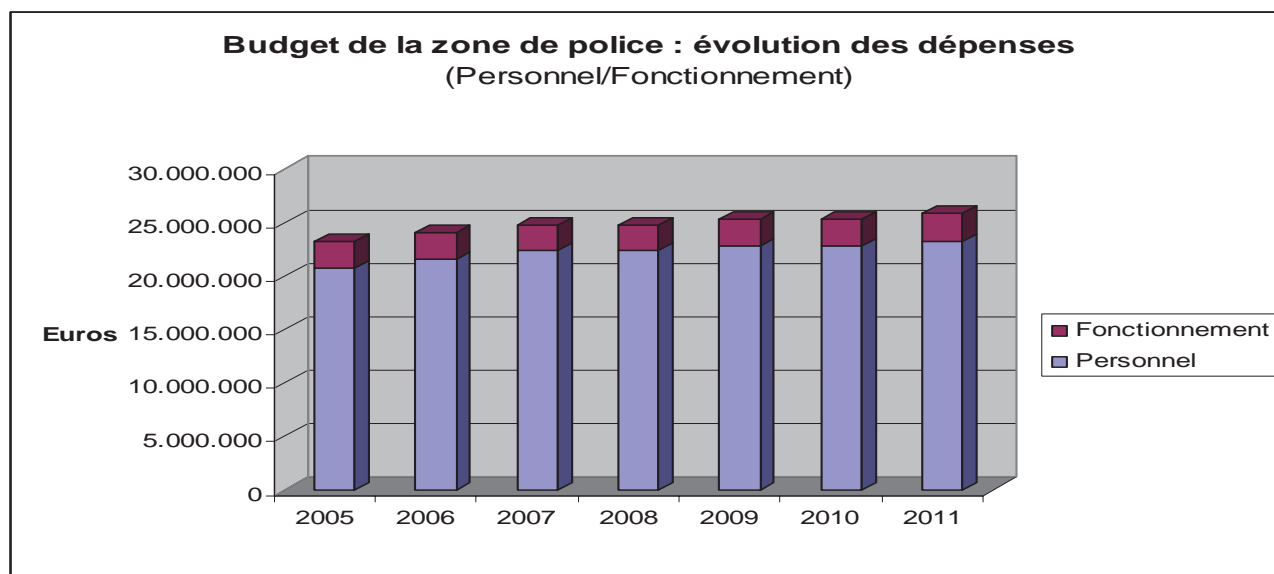
| BUDGET € | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011(*) |
|----------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | Clôturé | Clôturé | Clôturé | MB | MB | MB |
| Ordinaire | 24.850.029 | 26.155.220 | 25.872.274 | 26.597.920 | 26.537.309 | 27.570.780 |
| Extraordinaire | 970.289 | 645.338 | 324.119 | 1.255.000 | 1.399.000 | 515.000 |

(*)Pour le chapitre « Traitement » : exercice propre + antérieur traitement de décembre 2010.



Evolution des dépenses (exercices propres) :

| DEPENSES (€) | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011(*) |
|----------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Personnel | 21.510.878 | 22.374.820 | 22.455.152 | 22.892.021 | 22.800.667 | 23.291.924 |
| % | 86.5 % | 86.9 % | 87 % | 86.4 % | 86.3 % | 85.64 % |
| Fonctionnement | 2.501.242 | 2.357.701 | 2.291.154 | 2.388.466 | 2.478.281 | 2.637.287 |



(*) Il est à noter une importante modification de présentation de la structure des dépenses en matière de frais de personnel. La circulaire budgétaire PLP47 du 23 décembre 2010 (MB 31/12/2010) relative aux directives pour l'établissement du budget de police 2011 à l'usage des zones de police propose, en effet, diverses adaptations en terme de présentation du budget

Il s'agit notamment d'une scission entre l'exercice N et l'exercice N-1 pour ce qui concerne les frais de personnel des termes échus du mois de décembre 2010.

Le droit au traitement du mois de décembre 2010 ne prend naissance que début janvier 2011 et ne peut devenir une dépense qu'à ce moment-là.

Les traitements du mois de décembre 2010 font donc partie de l'année 2011 et doivent apparaître dans le budget de cette année-là en étant inscrits au poste "exercices antérieurs".

La présentation du budget 2011 a donc respecté ce principe; c'est ainsi qu'une somme de +- 1 160 000 € relative à des frais de personnel a été intégrée au budget 2011 avec comme millésime 2010.

Cette procédure a eu comme effet de modifier sensiblement le résultat de l'exercice propre en diminuant les frais de personnel de l'exercice. Le rééquilibrage s'opère en globalisant le résultat des antérieurs et de l'exercice propre.

La présentation du budget 2011 a respecté ce principe. La présentation des résultats et la comparaison dans le temps sont donc impactées par cette mesure.



4 : Activités des services

4.1 POLICE SECOURS



Gestion des interventions

En 2011, sur les 28243 demandes d'intervention, 24% ont été gérées en interne (permanences) et 76 % ont donné lieu à une intervention extérieure, dont une grande majorité par les équipes de garde Police Secours.

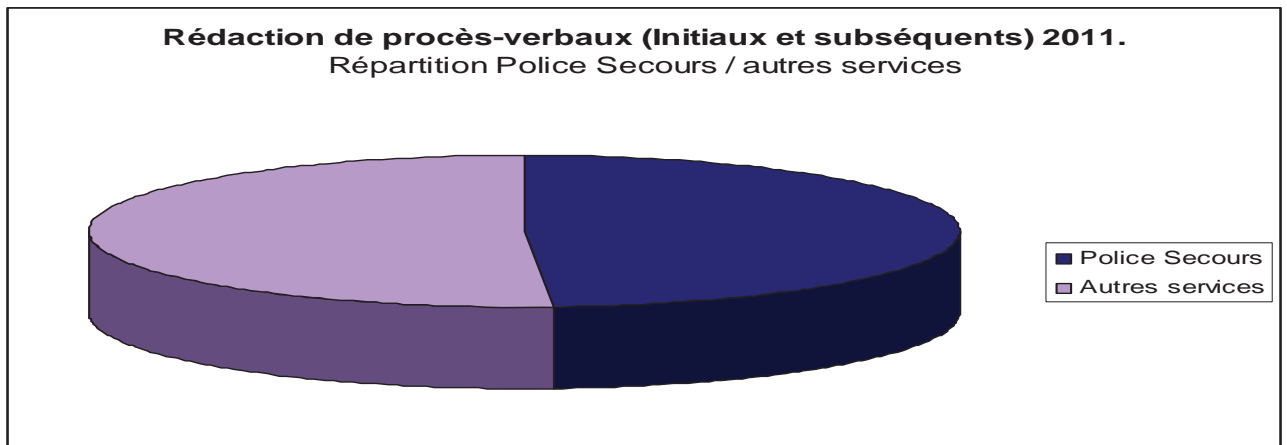
Rédaction de procès-verbaux



JUDICIAIRE

En 2011, le personnel de Police Secours a rédigé 13604 procès verbaux (initiaux et subséquents), soit 49.6 % du nombre total de dossiers judiciaires de la zone pour l'année 2011.



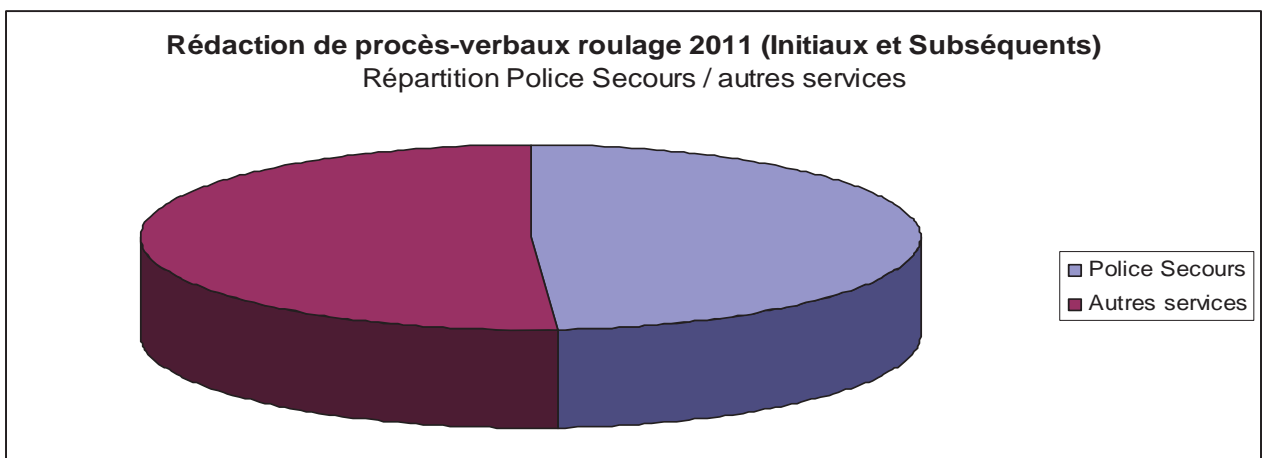


Chiffres ISLP 31/12/2011.

- 10422 PV Initiaux sur un total de 14823 => 70 %
- 3182 PV Subséquents sur un total de 12545 => 25 %

ROULAGE (constats d'accidents) :

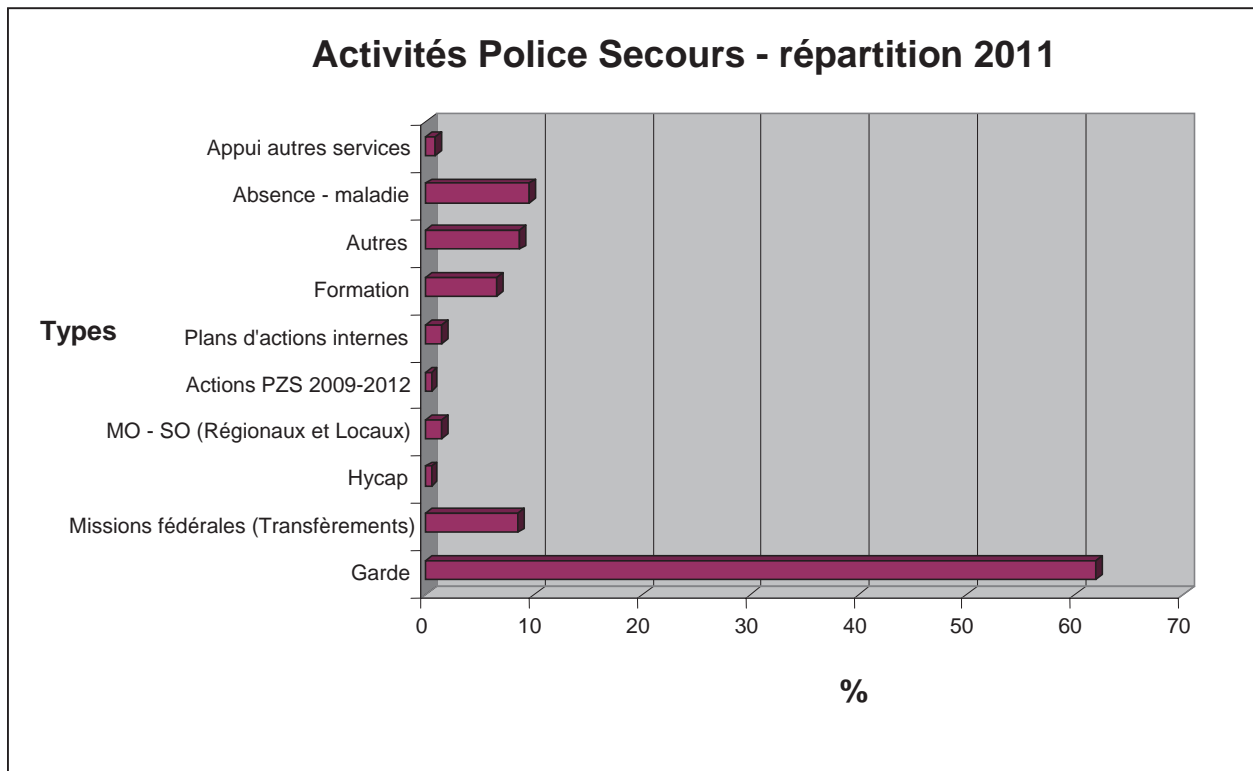
En 2011, le personnel de Police Secours a rédigé 1849 procès verbaux (initiaux et subséquents), soit 49.5 % du nombre total de dossiers **roulage** de la zone pour l'année 2011.



- 1062 PV Initiaux sur un total de 1647 => 64 %
- 787 PV Subséquents sur un total de 2086 => 38 %



Activités Police Secours (1)



(1) : il s'agit parfois d'estimations car certaines activités sont difficilement quantifiables en l'absence d'un outil de comptabilisation performant.

La rubrique « autres » regroupe diverses activités telles que la gestion opérationnelle et administrative du service, la gestion de l'information (INFOSCAN), la logistique, le travail de rédaction, la fonction de GVC (Gestionnaire de la Vie Courante),...

Brigade canine :



Depuis le 01/09/2006, la zone compte en son sein une brigade canine. Cette brigade, forte de 10 membres (1 INPP - 9 INP) est intégrée à la Division Sécurité (Police Secours) mais bénéficie d'une autonomie fonctionnelle.



Les missions de ce service spécialisé ont été définies sur base du principe selon lequel « **le chien constitue un moyen d'appui spécialisé au profit de l'ensemble de la zone de police et un outil complémentaire de sécurité dans la réalisation des missions policières** » :

- o Services de garde
- o Patrouilles de sécurisation
- o Services d'ordre
- o Appui spécialisé
- o Démonstrations
- o Formation
- o ... /

En termes de statistiques d'activités, la brigade canine a effectué 6857 heures de patrouilles (sécurisation) sur l'année 2011.

Il faut également mentionner une formation spécifique à raison de 1864 heures.



4.2 APV (Assistance Policière aux Victimes).



Structure :

Depuis le 01/04/2010, une nouvelle structure a été mise en place pour faire face aux missions dans le cadre de l'assistance policière aux victimes.

L'objectif poursuivi est la réorientation des missions de ce service spécialisé ainsi que la mise à disposition d'un appui spécialisé en faveur de l'ensemble des services de la zone.

Cette cellule compte 13 membres, 1 CP (chef de service) et 12 INPP-AP* qui sont répartis en deux départements :

- APPUI Intervention (5 INPP-AP) :
 - Appui spécialisé envers les victimes.
 - Gestion des dossiers VIF (Violences intrafamiliales).
 - Suivi des dossiers.
 - Rôle de garde (contactable et rappelable).
 - ... /

- APPUI Proximité (6 INPP-AP) :
 - Gestion des enquêtes à caractère social et familial.
 - Appui des inspecteurs de proximité.
 - Détection des situations sociales problématiques.
 - Rôle de garde (contactable et rappelable).
 - ... /

L'ensemble de ce personnel spécialisé bénéficie d'une formation orientée sur les besoins spécifiques de leurs missions.

Assistance policière aux victimes – Rappels :

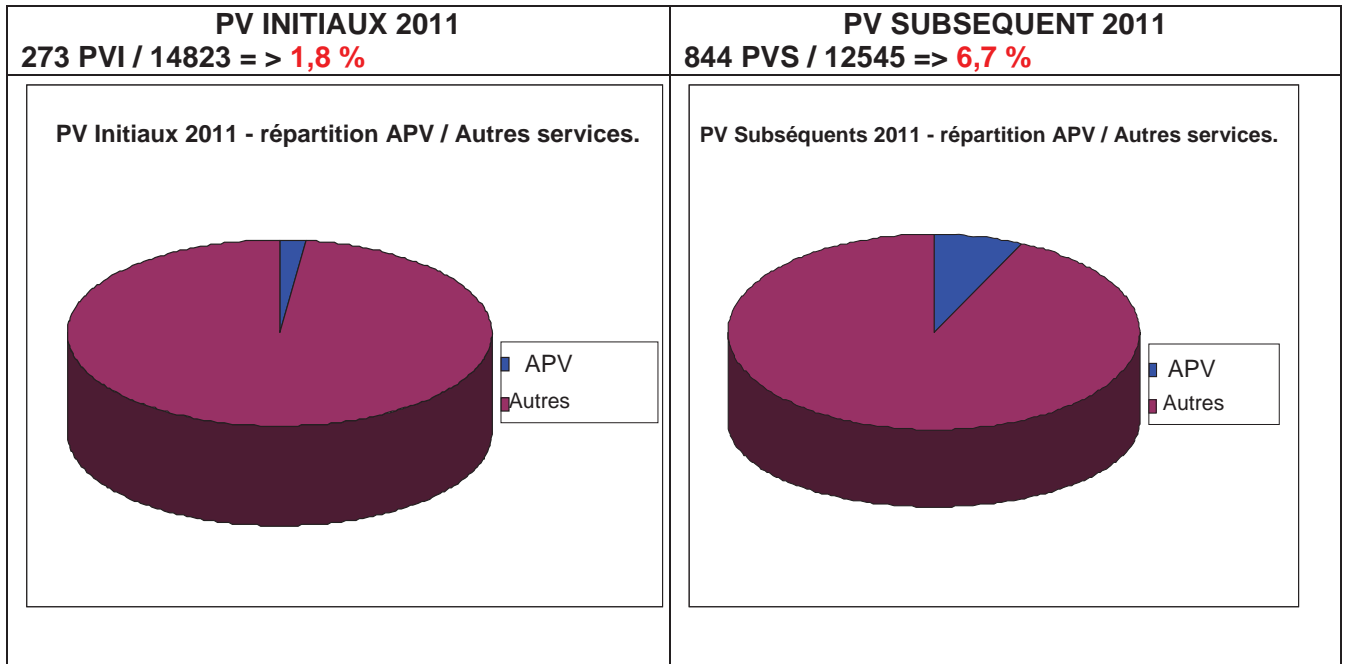
Pour l'année 2011, une assistante de police a été rappelée à 72 reprises pour un total de 251 heures (contre 61 rappels en 2010 pour 281 heures).

* Une INPP –AP détachée auprès du service logistique par mesure interne.

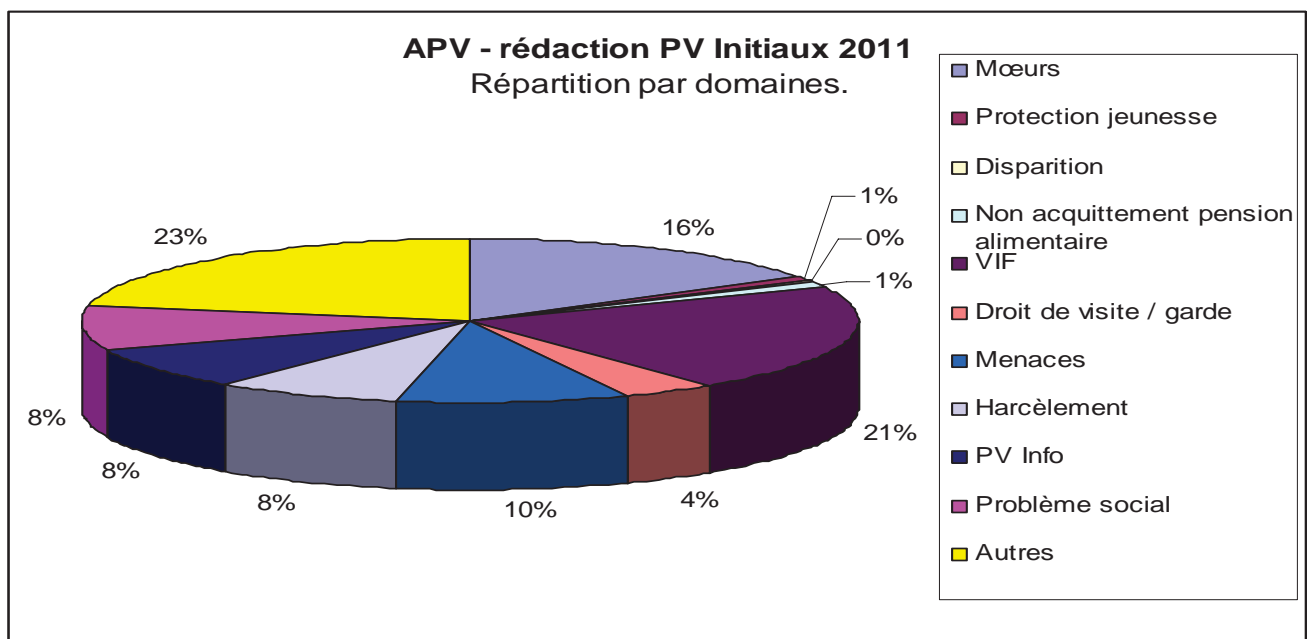




Activités du service :



PV Initiaux 2011



4.3 SER

Service Enquêtes et Recherches



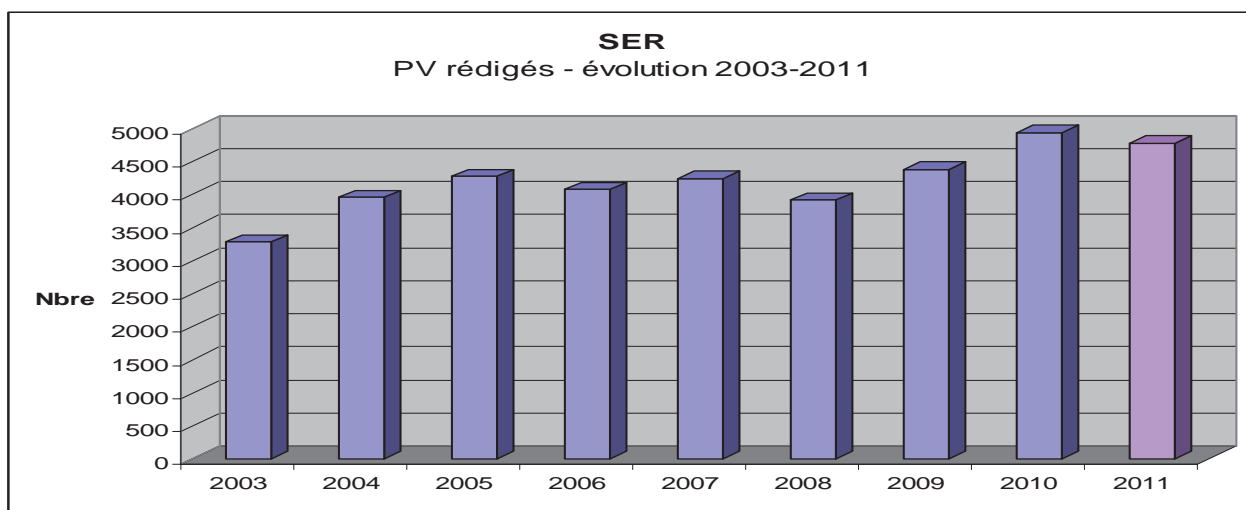
Facteur humain

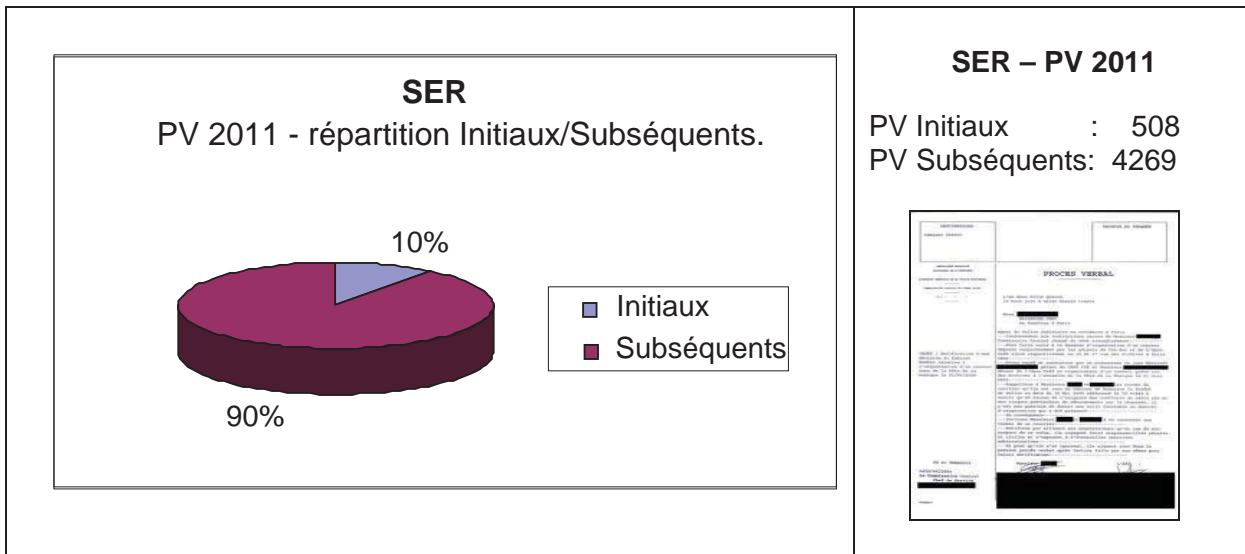
Le service est structuré autour de 6 sections spécialisées à côté de la direction et du secrétariat :

| Sections | Personnel |
|--------------------------------------|----------------|
| Direction | 3 CP – 1 INPP |
| Secrétariat | 1 calog |
| Section homicides – parties civiles. | 2 INPP / 2 INP |
| Section vols. | 1 INPP / 5 INP |
| Section éco-fin. | 3 INP |
| Section stupéfiants | 1 INPP / 4 INP |
| Section mœurs et jeunesse. | 1 INPP / 3 INP |
| Section lois spéciales. | 1 INPP / 2 INP |

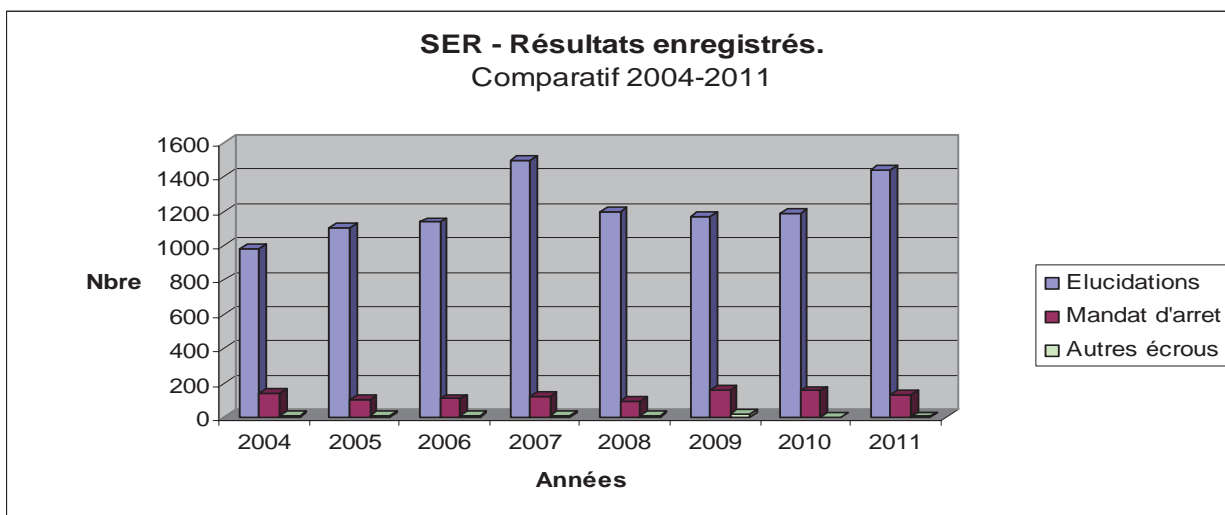
Statistiques d'activités :

Rédaction de PV :





Résultats enregistrés:



- Le nombre de mandats d'arrêt est en légère diminution par rapport à 2010 (-15%) et 2009 (-16 %) mais il s'agit d'une variable très sensible et le nombre de mandats obtenus reste remarquable pour une police locale.
- En ce qui concerne le taux d'élucidations, il est en hausse très sensible avec 1439 faits élucidés pour 1189 en 2010 (+21 %) et 1167 en 2009 (+19%).
Ce taux représente 11,2 % de la criminalité enregistrée (ensemble des PV Initiaux rédigés par la zone de police pour des faits infractionnels commis sur le territoire de la zone).
Les taux d'élucidation les plus importants concernent respectivement la criminalité contre les biens, les dossiers en matière de stupéfiants ainsi que la problématique des mariages blancs.



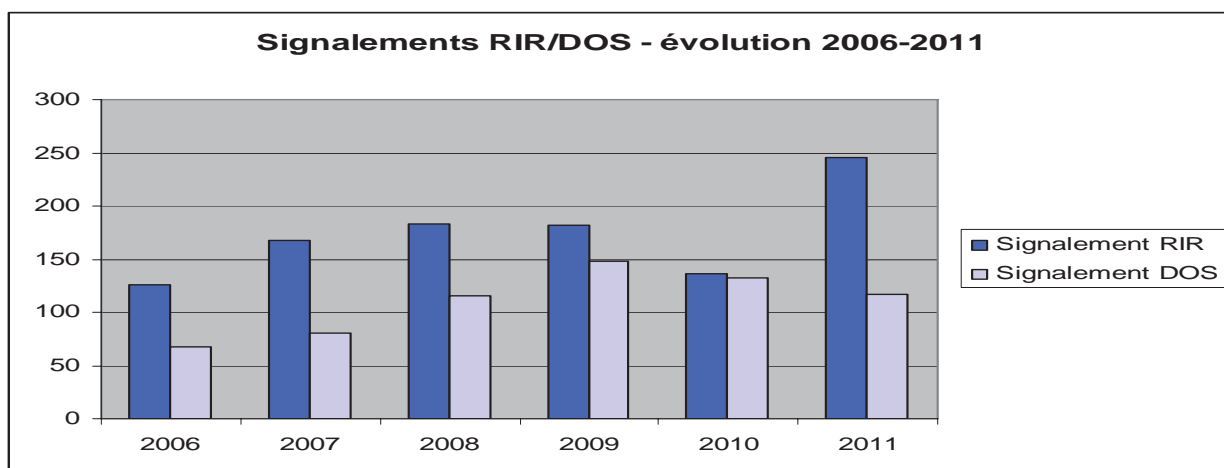
Garde judiciaire :

Le rôle d'officier de permanence SER a été revu et le cycle est à présent d'une garde une semaine sur 6 suite à l'intégration de quatre membres du cadre moyen.

- De manière permanente, le personnel assure une garde judiciaire par le biais d'équipes pluridisciplinaires de 5 personnes dirigées par un officier ou un cadre moyen.
Pour l'année 2011, la garde judiciaire a été rappelée à 56 reprises, soit une diminution de 9 % par rapport à 2010.

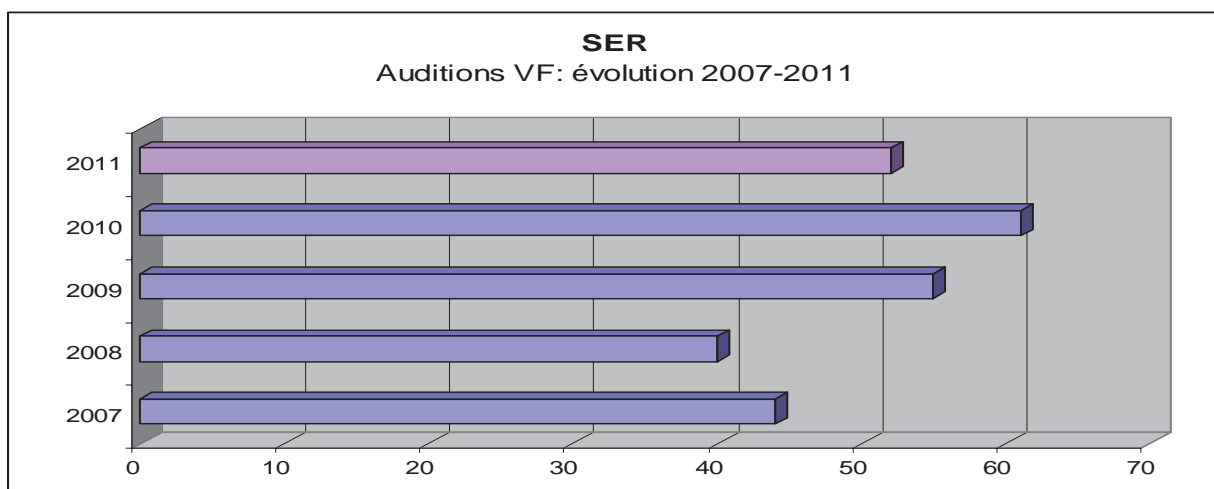
RIR : Rapports d'information douce
DOS : Signalement d'enquêtes

Signalements (RIR-DOS) :



On remarque une augmentation très sensible du nombre de rapports d'information pour 2011.

Auditions vidéo-filmées :



Ces auditions sont réalisées par la section mœurs et jeunesse du SER.



Activités par section :

Section Homicides – Parties civiles (4 enquêteurs):



Cette section composée de 4 enquêteurs s'occupe des dossiers d'homicides ou de décès suspects.

Elle traite également de la constitution de parties civiles.

En 2011, on note une diminution très nette des homicides (6 tentatives contre 2 meurtres et 13 tentatives en 2010).

D'une manière générale, si l'on constate une diminution au niveau des dossiers d'homicides, divers décès suspects ont nécessité des enquêtes et la recrudescence de dossiers de coups et blessures avec lésions importantes se confirme.

Section Vols (6 enquêteurs):



Composée de 6 enquêteurs (1 INPP et 5 INP), cette section s'occupe de la criminalité contre les biens, visant plus particulièrement les vols habitations, les vols à main armée et les vols de et dans véhicules.

L'approche des groupes d'auteurs itinérants actifs dans les cambriolages reste une priorité pour la police locale et fédérale.

En effet, les phénomènes, les méthodes ainsi que la nationalité des auteurs impliqués évoluent en permanence et nécessitent une approche spécifique (par exemple via les receleurs de bijoux, les marchands d'or ou les magasins de « seconde main »).

Pour les statistiques détaillées en matière de vols, nous renvoyons au Pt 2.2.



Section Eco-Fin (4 enquêteurs):



Comptant 4 enquêteurs, cette section se centre par définition sur tous les dossiers à connotation financière.

La lutte contre la délinquance en col blanc reste plus que jamais une charge importante au sein du service.

La fraude fiscale, le blanchiment, les délits en rapport avec l'état de faillite, l'insolvabilité frauduleuse, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux,... restent des infractions qui nécessitent pour leur traitement un personnel de plus en plus spécialisé.

A côté de dossiers sensibles, nécessitant un très long travail d'investigation, comme l'obtention frauduleuse de crédits par le biais de fausses fiches de salaires et une escroquerie internationale dans le domaine de la vente de vins, la section doit répondre aux nombreuses apostilles de l'autorité judiciaire.

Pour 2011 cela correspond à 560 procès-verbaux rédigés, dont 487 subséquents.

A noter pour l'année 2011 une explosion du nombre de dossiers dans les domaines des escroqueries et des faux.

Section Lois Spéciales (4 enquêteurs):



Avec 3 enquêteurs, cette section est particulièrement occupée par la problématique des mariages de complaisance (« mariages blancs ») ainsi qu'au niveau des infractions aux lois sociales et à la législation environnementale.



De nombreux contrôles sont également réalisés en collaboration avec les services spécialisés (inspection économique, inspection du travail,...), et particulièrement dans le milieu « HORECA ».

Des opérations ont également été menées dans le domaine de la lutte contre la contrefaçon (marchés, foires, festivités diverses,...), en matière de migration clandestine via l'obtention de contrats de travail, ainsi qu'à l'encontre d'établissement de nuit.



Cette pro activité importante explique en grande partie l'augmentation du nombre de dossiers rédigés en matière de législation sur le travail (+ 65 %) et de législation sur les étrangers (+ 118 %).

Pour 2011, 92 dossiers ont été établis pour « mariages de complaisance », ce qui représente une augmentation par rapport à 2010 (+ 10 %).

Section Stupéfiants (5 enquêteurs):



La lutte contre la production, la vente et le trafic de stupéfiants a toujours été une priorité du Parquet et des services de police et plus spécifiquement du SER. La priorité est donnée à la lutte contre le trafic de drogues dites dures (héroïne et cocaïne).

Il y a lieu cependant de rester vigilant concernant la vente de cannabis aux mineurs et spécialement dans et aux abords des écoles.

L'analyse des statistiques, avec une nouvelle hausse en 2011 (+ 9 %) après celle, très sensible enregistrée en 2010 doit être faite en tenant compte de l'activité policière, et principalement celle de la section stupéfiants du SER.



Les fréquentes actions mobilisent régulièrement du personnel d'autres services, aussi bien en interne (GIS) qu'en externe (PJF).

Le phénomène est à analyser au travers des différents produits utilisés, avec une mention particulière pour le « cannabis », fort présent au sein de la population scolaire et la « cocaïne » dont l'usage semble être en augmentation sur notre territoire. Elle se retrouve principalement dans les milieux festifs ou son association avec la consommation d'alcool peut se révéler très dangereuse.

Le deal local d'héroïne reste le « fond de commerce » de la section et plusieurs mandats d'arrêt ont été obtenus en 2011, assainissant ainsi le marché du produit sur Namur.

En ce qui concerne l'offre, tous produits confondus, elle est rendue difficile par le travail des enquêteurs et on peut affirmer qu'il n'y a pas de « supermarché » ou de « gros dealers » sur Namur.



L'usage de drogues en milieu carcéral est une réalité confirmée et il faut également souligner un dossier suite à une overdose mortelle.

En 2011, la section a poursuivi son travail de prévention et de sensibilisation aux dangers de la consommation de produits stupéfiants au travers de séances d'information dans les écoles.

Section Mœurs et jeunesse (4 enquêteurs):



LES DROITS DE L'ENFANT
ONT ÉTÉ LES VÔTRES,
IL VOUS APPARTIENT
DE NE PAS LES OUBLIER

ÉCOUTE CE BOURN TE DIT
FAIS PAS ÇA FAIS PAS ÇA
À DADA PROUIT PROUIT CADET
À CHEVAL SUR MON BIDET
TÊTE DE MULE TÊTE DE BOIS
TU VAS RECEVOIR UNE BEIGNE
QU'EST-CE QUE T'AS FAIT DE MON PEIGNE
JE NE LE DIRAI PAS DEUX FOIS
TU N'ES QU'UN BON À RIEN
JE LE DIS POUR TON BIEN
SI TU NE FAIS RIEN DE MEILLEUR
TU SERAS BALAYEUR.



Depuis 2009, la section a été rebaptisée section « mœurs et famille » compte tenu de l'élargissement du champ de compétences aux faits de mœurs commis à l'égard de personnes majeures.

Ces 4 enquêteurs spécialisés ont pour l'année 2011 rédigé 630 procès-verbaux (47 PVI / 583PVS), et réalisé 52 auditions vidéo-filmées (mineurs âgés de 4 à 16 ans).

D'une manière générale, les matières traitées restent très majoritairement les faits de mœurs dont sont victimes les mineurs (viols, attentats à la pudeur,...).

Il faut également souligner le rôle joué par « Internet » et notamment les divers réseaux sociaux (« facebook ») dans la perpétration d'infractions à caractère sexuel, ce qui rend indispensable la collaboration avec des services spécialisés en cette matière (CCU – Police fédérale).

Quelques faits marquants de l'année 2011 :

| | |
|----------|---|
| 04/01/11 | Agressée dans le Parc, une jeune fille a été égorgée et hospitalisée dans un état critique. L'auteur, son petit ami, sera arrêté, le lendemain. |
| 18/01/11 | Un cycliste est agressé, rue Godefroid pour une altercation avec un automobiliste. Un coup de feu a été tiré. Le conducteur irascible sera placé sous mandat d'arrêt. |
| 24/01/11 | Une épidémie de vols à main armée dans les night-shops est enrayée par l'arrestation de l'auteur. |
| 04/02/11 | Prise d'otage mortelle à la prison. |
| 25/02/11 | Agression sauvage et gratuite derrière la gare. Trois jeunes seront identifiés et arrêtés une douzaine d'heures après les faits. |
| 10/03/11 | Deux braquages dans les Night&Day par quatre personnes encagoulées. Les auteurs, trois majeurs et un mineur seront interpellés par le SER, le lendemain. |
| 05/04/11 | Des coups sur un terrain de foot à Wépion et l'ambiance dégénère. Un coup de hache est donné. L'auteur de cette tentative de meurtre est arrêté. |
| 09/05/11 | Une nonagénaire est violemment molestée : une agression sauvage et gratuite. L'enquête est toujours en cours. Un couple est interpellé ce 20/12/2011. |
| 25/05/11 | Un audacieux voleur d'une BD rare de Tintin a été filmé par une caméra de surveillance à la salle Rops. |
| 22/06/11 | Deux gitanes sont arrêtées par le SER. Elles avaient volé 1308,83 euros en 17 minutes. |



| | |
|----------|--|
| 20/07/11 | Un individu s'introduit dans un appartement, viole et donne deux coups de couteau à sa victime. Le suspect sera interpellé dans les heures qui suivent et sera finalement confondu, 4 mois plus tard, par son empreinte génétique retrouvée sur un fragment de l'emballage du préservatif découvert sur les lieux. |
| 01/08/11 | Une étudiante en aide sociale vole plus de 2000 euros à une dame âgée. |
| 19/09/11 | Début du procès d'Assises d'Armen Tounian, ancien directeur du Casino, accusé de meurtre. |
| 20/09/11 | Ils ont travaillé toute leur vie. Leur projet de retraite: une maison au soleil de Tunisie. Un intermédiaire a tout ruiné avec 260.000 euros à la clé. |
| 24/10/11 | Jaloux, il fait feu en plein marché. Il est incarcéré. |
| 03/11/11 | Un jeune homme a reçu deux coups de couteau, ce jeudi en fin d'après-midi. L'auteur a été mis à la disposition du Juge d'Instruction. |
| 15/11/11 | Un détenu aurait coupé l'oreille d'un co-détenu. |
| 19/11/11 | Dans le cadre de l'opération policière "Lola" (nom d'une petite chienne pendue à un lustre), les enquêteurs procèdent à une dizaine d'interpellations pour des faits de violences graves commises sur le Plateau de l'Hastedon. Cinq personnes seront placées sous mandat d'arrêt. |
| 22/11/11 | Une partie de chasse tourne au drame. |
| 09/12/11 | Arrestation du voleur sévissant dans les caves (43 faits) |
| 20/12/11 | Interpellation et perquisition dans le cadre d'un vol de 600 bouteilles de vin. Trois personnes en aveux. |



4.4 GIS (Groupe d'Interventions Spéciales)



Après la restructuration intervenue en 2007, ce service fonctionne dorénavant selon les principes suivants :

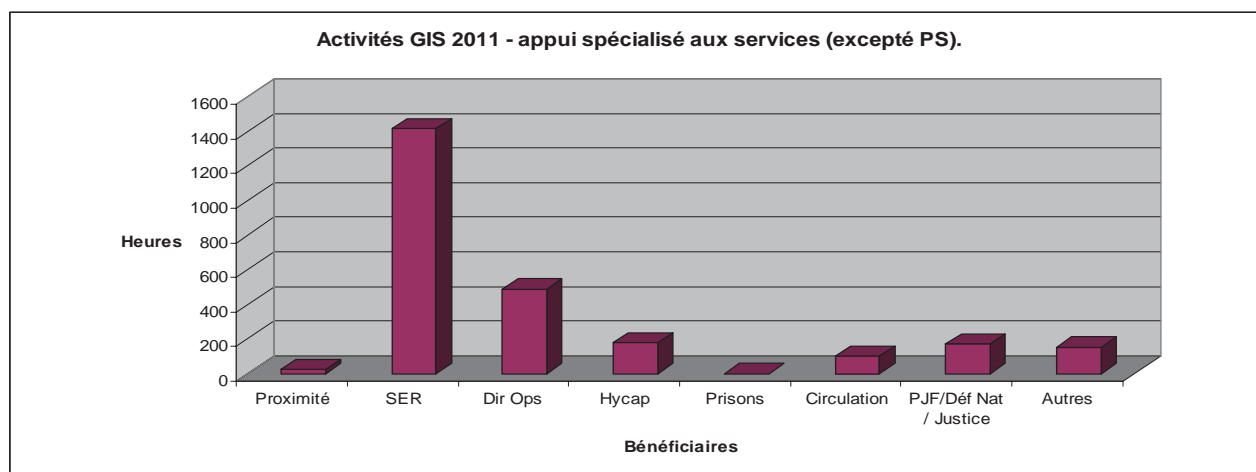
- Une direction (CP)
- Une section unique composée de 2 INPP / 14 INP.
- Un nouvel horaire de prestation.
- Un système de garde GRIP (1/3 semaine).
- Une formation continuée spécifique et adaptée aux exigences des différentes missions.

Ce service spécialisé assure différentes missions :

- Interventions à « risques » (alarmes, ...).
- Appui aux équipes d'intervention (situations suspectes, armes, fouilles de bâtiments, conflits violents, ...).
- Appui au SER (arrestations, perquisitions, observations, filatures,...).
- Appui à la direction des opérations (transfèrements à risques).
- Missions de surveillance et de sécurisation (institutions régionales, banques, commerces, transports de fonds, facteurs, ...).
- Interventions spéciales (prison, moyens spéciaux,...).
- Maintien de l'ordre (réserve offensive).
- Missions dans le cadre du PZS 2009-2012.

Appui aux autres services (excepté Police secours).

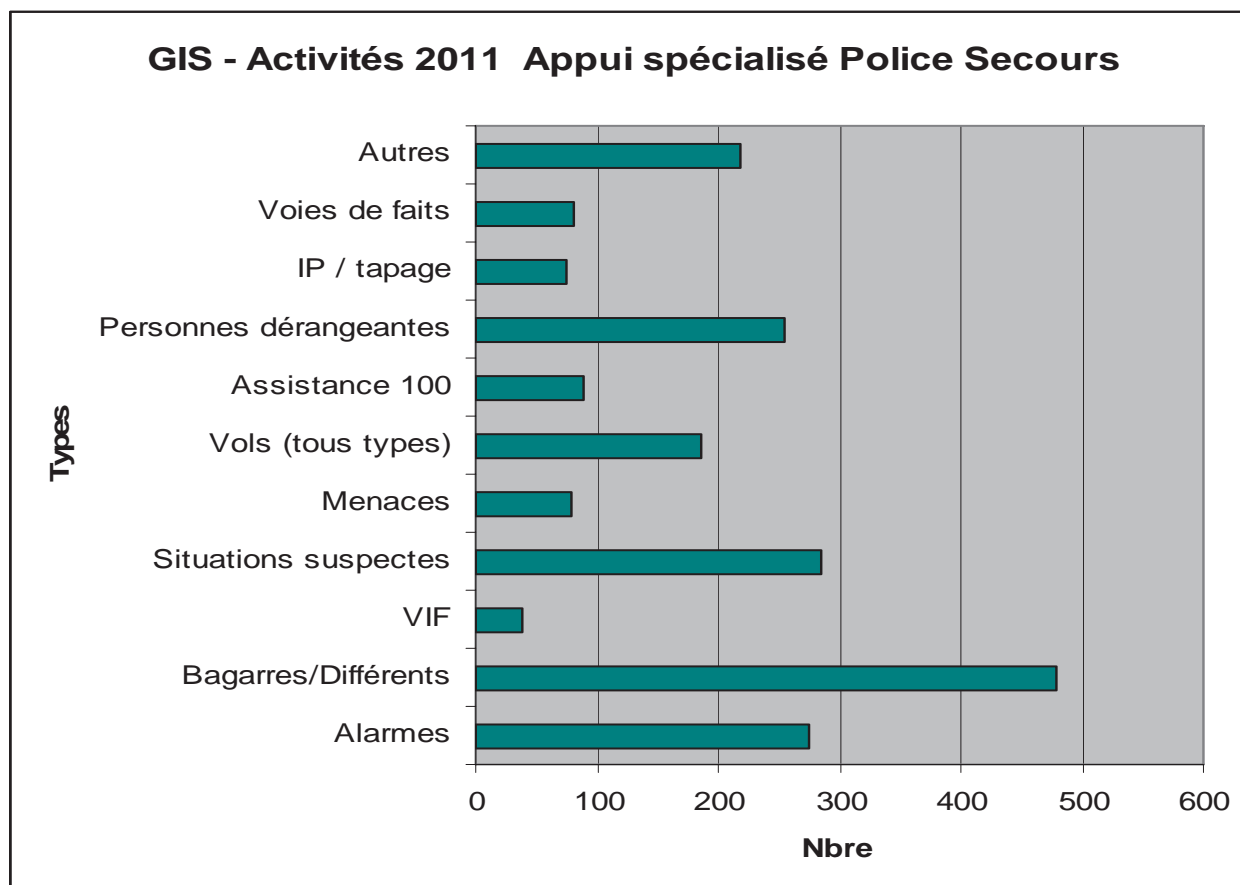
En 2011, 2532 heures ont été prestées et se répartissent comme suit :



A la lecture des graphiques, il apparaît clairement que l'appui est destiné prioritairement au service enquêtes et recherches (arrestations, observations,...) et à la direction des opérations (transfèvements à risques, maintien de l'ordre, prestations dans le cadre de l'hycap,...).

Appui Police Secours

En 2011, l'appui police secours a entraîné 2055 interventions pour le GIS.



Il s'agit dans ce cas d'un nombre d'interventions et non d'un nombre d'heures comme pour l'appui spécialisé aux autres services.

On remarque que ce sont les interventions dans le cadre de bagarres, d'alarmes et de situations suspectes qui représentent l'essentiel des demandes.

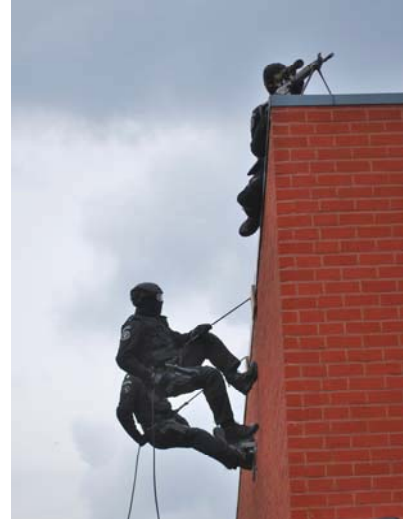
La catégorie divers regroupe quant à elle diverses demandes en tous genres (ivresse, faits de mœurs, stupéfiants,...).

Il est à noter que dans le cadre de ces interventions, le GIS a procédé en 2011 à l'interpellation de 343 personnes tant en matière judiciaire qu'administrative.



Formation

Le personnel du GIS bénéficie d'une formation continuée spécifique et adaptée aux exigences de la fonction.



Pour l'année 2011, cela correspond à 4131 heures réparties dans les domaines suivants :

- Conditionnement physique de base
- TTI (Techniques et tactiques d'interventions)
- Tir
- Self-défense
- Escalade
- Observation /Filature



4.5 CIRCULATION



Infractions de roulage

| Infraction de roulage (1) | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| PV Simplifiés | 12229 | 11017 | 5577 | 5248 | 3078 | 3461 | 2503 |
| PV déplacements de véhicules | 3557 | 1530 | 1185 | 1608 | 1682 | 1858 | 1691 |
| PV excès de vitesse (radar) | 722 | 415 | 600 | 609 | 130 | 448 | 664 |
| Perceptions immédiates | 9063 | 7605 | 15405 | 11513 | 10820 | 8233 | 14262 |
| Perceptions immédiates (radar) (2) | | | | 10968 | 11412 | 25717 | 27745 |
| PVA | 3442 | 1409 | 1855 | 1650 | 1075 | 1329 | 1454 |
| Avertissements | 1015 | 2298 | 1515 | 1274 | 1341 | 908 | 1390 |

(1) : Depuis le 01/01/2005, les infractions de roulage font également l'objet d'un encodage dans le module ISLP mais vu la nouvelle nomenclature utilisée, la comparaison avec les statistiques antérieures pose des difficultés.

(2) : Depuis 2008 une distinction est faite entre les PI (perceptions immédiates) pour excès de vitesse et pour autres motifs. En 2011, il y a donc eu 42007 PI rédigées dont 27745 pour vitesse et 14262 pour d'autres motifs (stationnement, ceinture, gsm au volant,...)

Contrôles vitesse :



La Division Circulation comporte une cellule radar composée de trois opérationnels et un calog.


La zone dispose à l'heure actuelle de 4 radars préventifs qui sont utilisés sur base d'une analyse spatio temporelle des endroits à risques et de deux radars mobiles répressifs.




Les contrôles de vitesse « répressifs » sont de trois types :

- planifiés (listing des communes publié via la presse et le site internet).
- ponctuel (en fonction d'informations disponibles).
- dans le cadre d'autres dispositifs (contrôle alcool, campagne BOB,...)

Utilisation des radars préventifs

| | |
|---|---|
| <p>2676 heures de contrôles.</p> <p>225695 véhicules contrôlés.</p> |  |
|---|---|

Utilisation des radars répressifs

| | |
|--|--|
| <p>1020 heures de contrôles.</p> <p>323724 véhicules contrôlés.</p> <p>10658 PI /664 PV.</p> |  |
|--|--|

Radars fixes :

Depuis 2011, la zone dispose de 4 radars fixes.



| | Endroits | PI 2011 |
|---|---------------------------------------|--------------|
| 1 | 5020 Champion, Chaussée de Louvain | 586 |
| 2 | 5100 Jambes, Chaussée de Liège | 3061 |
| 3 | 5100 Wépion, Chaussée de Dinant | 10040 |
| 4 | 5002 St-Servais, Chaussée de Waterloo | 3400 |
| | TOTAL | 17087 |



PC : Permis de conduire.
 ETT : Ethylotest.
 ETM : Ethylomètre.

Contrôles alcool et drogues



Contrôles alcool :

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|---------------|------|------|------|------|------|------|------|
| ETT pratiqués | 552 | 256 | 599 | 747 | 672 | 1006 | 1204 |
| ETT Positifs | 77 | 47 | 59 | 78 | 99 | 72 | 153 |
| Retraits PC | 45 | 11 | 20 | 24 | 14 | 54 | 55 |

REM : Par rapport à 2004, la diminution importante du nombre d'ETT n'est pas significative d'une diminution du nombre de contrôles mais plutôt d'un changement dans la gestion des contrôles (en 2006, nous avons pratiqué le contrôle **sélectif**, à savoir que ne sont invités à souffler que les conducteurs présentant des signes extérieurs d'ivresse).

Contrôles drogues :

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|-----------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Tests urine pratiqués | 8 | 6 | 6 | 13 | 11 | 3 | /// |
| Tests salivaires | | | | | | 18 | /// |
| Tests positifs | 3 | 0 | 1 | 10 | 10 | 11 | 23 |
| PV rédigés | 3 | 0 | 1 | 10 | 10 | 11 | 23 |

Contrôles poids lourds :

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|------------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Contrôles | 5 | 2 | 6 | 1 | 1 | 2 | 3 |
| Poids lourds contrôlés | 245 | 65 | 33 | 29 | 47 | 127 | 162 |
| PV rédigés | 98 | 32 | 6 | 12 | 8 | 11 | 31 |



Opérations ceinture de sécurité

Il s'agit d'opérations menées à proximité des écoles et en collaboration avec les établissements scolaires et la police fédérale (voiture tonneau).

La particularité est de faire participer activement les élèves qui constatent eux-mêmes les infractions et interpellent les conducteurs.



| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|-----------------------------------|------|------|------|------|
| Nombre d'opérations | 17 | 14 | 9 | 11 |
| Nombre d'élèves | 277 | 271 | 109 | 98 |
| Passages dans le véhicule tonneau | 13 | 45 | 94 | 502 |
| Nombre de PI | 4 | 24 | 37 | 31 |

Piste circulation (année scolaire 2010-2011)

Il s'agit du programme de sensibilisation à la sécurité routière (aspects théoriques et pratiques) destiné aux élèves du degré primaire.

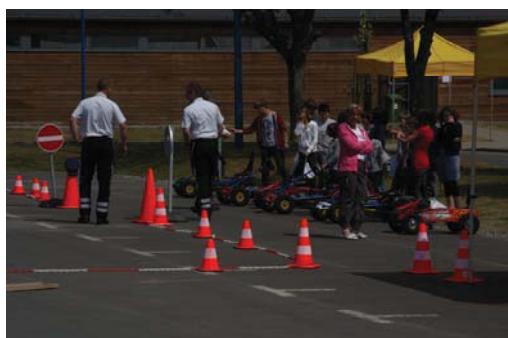


| | 2007/2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010/2011 |
|-------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre d'élèves | 3624 | 3856 | 3714 | 3853 |
| Nombre de classes | 189 | 184 | 210 | 195 |
| Nombre d'écoles | 39 | 45 | 38 | 38 |



Sécurité Days (journées de la sécurité routière).

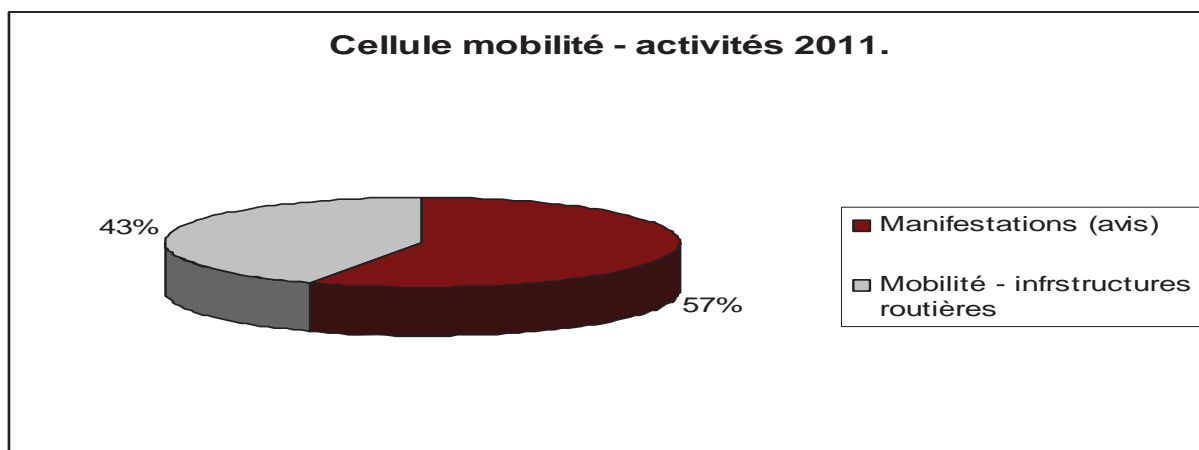
- Les 12-13/05/2011 ont été organisées les journées de la sécurité routière sur le site du commissariat Hastedon. Il s'agit d'une sensibilisation à la sécurité routière à l'attention des élèves des écoles primaires et secondaires namuroises, journées parrainées par le Gouverneur de la Province.
- Cette édition a rassemblé 562 élèves en provenance de 14 écoles namuroises.



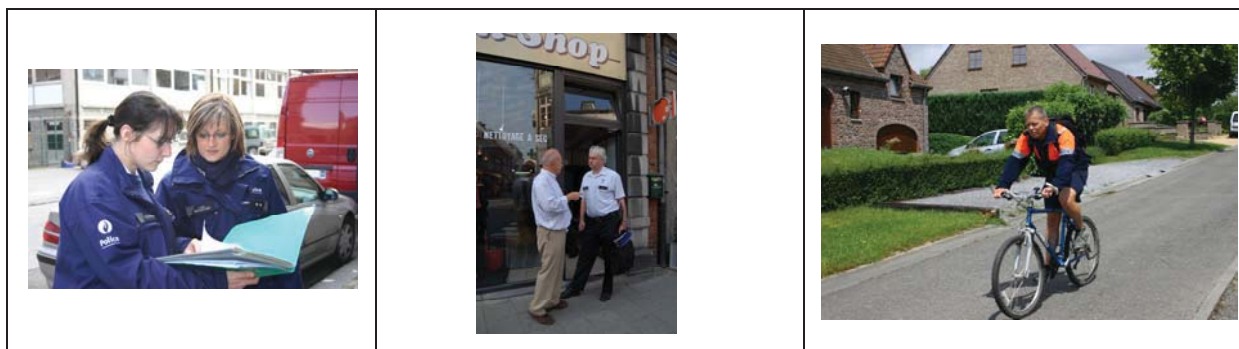
Mobilité

Il s'agit d'une cellule de deux opérationnels qui traite tous les dossiers en matière de mobilité, qu'il s'agisse d'avis et projets relatifs à l'infrastructure routière ou de mesures à prendre lors de manifestations diverses.

Pour 2011, le service a traité 540 dossiers.



4.6 Proximité

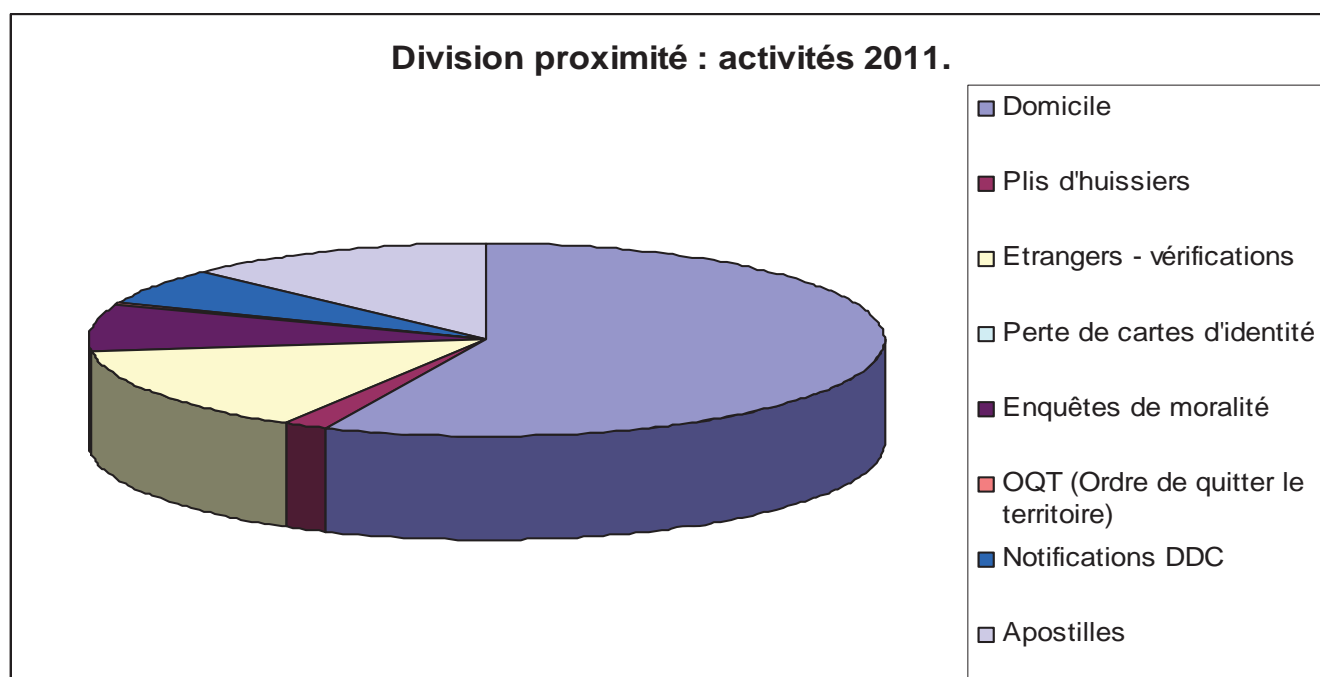


Statistiques d'activités

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|------------------------------------|--------|-------|-------|-------|-------|-------|--------------------|
| Domiciliations | 12.437 | 12495 | 12837 | 12252 | 12534 | 10485 | 9837 |
| Plis d'huissiers | 3.384 | 3360 | 3262 | 3488 | 3243 | 1109 | 255 ⁽¹⁾ |
| Etrangers : vérifications diverses | 1229 | 1470 | 1575 | 1695 | 1715 | 1426 | 2569 |
| Pertes de carte d'identité | 197 | 132 | 222 | 186 | /// | 2 | 2 |
| Enquêtes de moralité | 2.313 | 2714 | 2578 | 1876 | 1823 | 1913 | 1354 |
| Ordre de quitter le territoire | 79 | 13 | 19 | 4 | 5 | 8 | 70 |
| Notifications DDC | 702 | 630 | 987 | 1068 | 1514 | 1827 | 1079 |
| Apostilles (enquêtes de proximité) | 3606 | 3470 | 3961 | 3825 | 3915 | 2408 | 2151 |

(1) : la diminution sensible est due à une modification dans la procédure de gestion des plis d'huissiers.

DDC : Déchéance du droit de conduire.



Proximité - MEGA : Mon Engagement pour garantir l'Avenir



Il s'agit d'une information de 10 heures dispensée par des inspecteurs de proximité auprès des élèves de 6^{ème} primaire sur le thème des assuétudes et de l'affirmation de soi.

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|------------------|------|------|------|------|
| Heures | 313 | 616 | 396 | 305 |
| Personnel engagé | 3 | 4 | 3 | 2 |
| Ecoles | 9 | 13 | 9 | 9 |
| Elèves | 230 | 266 | 218 | 175 |

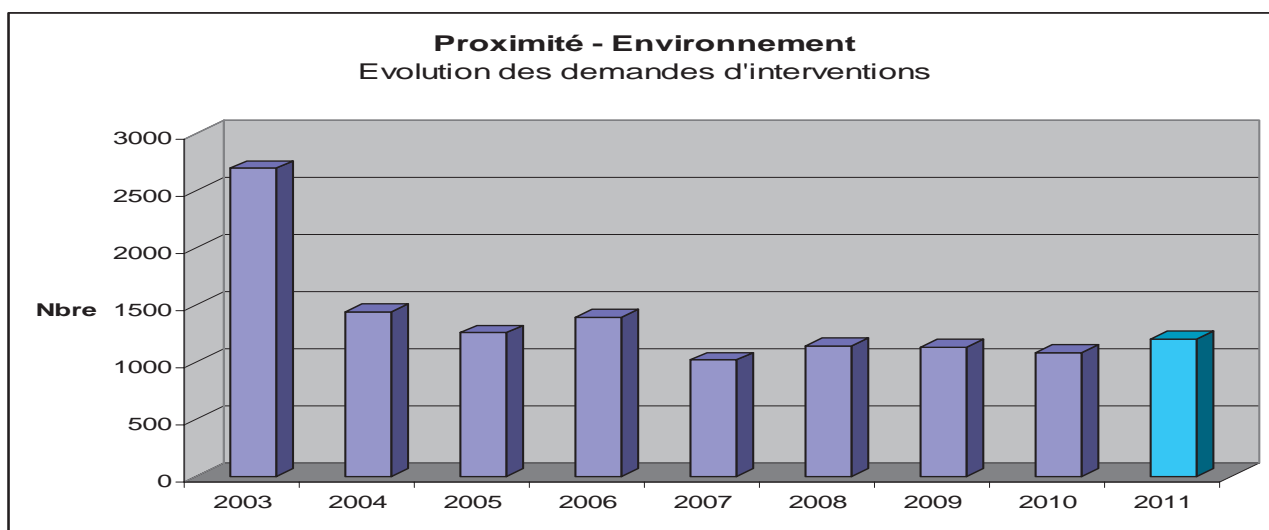
Proximité - Environnement :



Une cellule environnement, spécialement équipée et formée, s'occupe de la problématique de la propreté publique sur le territoire de la zone. En collaboration étroite avec les services de la Ville (Propreté publique), elle veille à l'application et au respect de la propreté publique et plus particulièrement de la problématique des déchets.

Demands d'interventions (essentiellement pour dépôts de sacs non conformes, dépôts sauvages sur terrains communaux et voiries publiques et dépôts illicites sur domaines privés.)

| ENVIRONNEMENT | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|-------------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Demands d'interventions | 1255 | 1392 | 1020 | 1145 | 1128 | 1087 | 1205 |



Activités du service environnement (découlant des demandes d'intervention).

| ENVIRONNEMENT | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|--------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| PV rédigés-initiaux | 271 | 227 | 287 | 295 | 219 | 342 | 234 |
| -subséquents | 461 | 351 | 356 | 283 | 165 | 214 | 154 |
| Avertissements (prévention) | 44 | 27 | 11 | 109 | 175 | 108 | /// |

Techno prévention

Une cellule techno-prévention existe au sein de la zone et des inspecteurs de proximité ont suivi une formation en cette matière.

Que ce soit lors de visites post-infractionnelles ou simplement sur sollicitation d'un citoyen, ils peuvent ainsi donner de précieux conseils en matière de prévention vols et de sécurisation des habitations et autres établissements.

En 2011, ce sont plus de 822 revisites qui ont été réalisées.

A noter que cette cellule organise également des conférences et participe à certains évènements (salon de la construction,...).



4.7 CTr (Centre de Transmissions)

Le CTr est un service d'appui spécialisé à l'ensemble des services de la zone qui compte 22 opérationnels (11 INPP/11 INP) et un calog.

Grâce aux investissements réalisés depuis 2006, la zone dispose à présent d'un outil performant tant sur le plan technique qu'au niveau du personnel.



En permanence, ce personnel spécialisé assure :

- Un service continu 24/24.
- L'accueil téléphonique et le traitement des appels formés sur la ligne directe d'urgence (+-37.000 en 2011).
- Le suivi des appels « 101 » reçus au Centre de Communication et d'Information (CIC) fédéral de Jambes pour les événements qui concernent la zone de police de Namur.
- Le dispatching des équipes d'intervention de Police Secours, du GIS, des Maîtres-chiens et de la Circulation.
- L'appui des équipes de terrain en matière de contrôles en base de données locales et fédérales (BRI, Registre national, DIV, ...).
- La supervision du réseau de caméras de vidéosurveillance urbain.
- Le suivi des plaintes via E-Pol plaintes
- Un appui documentaire.

BNG : Banque de données Nationale Générale.
BRI : Bulletin de Recherche et d'Information.
DIV : Division de l'immatriculation des véhicules.
GIS : groupe d'Interventions Spéciales.



4.8 APPUI JUDICIAIRE (TPA / EPO)

Le service Appui judiciaire (TPA/EPO) est un service d'appui constitué de 26 personnes (24 opérationnels et 2 calog) dont les missions principales sont :

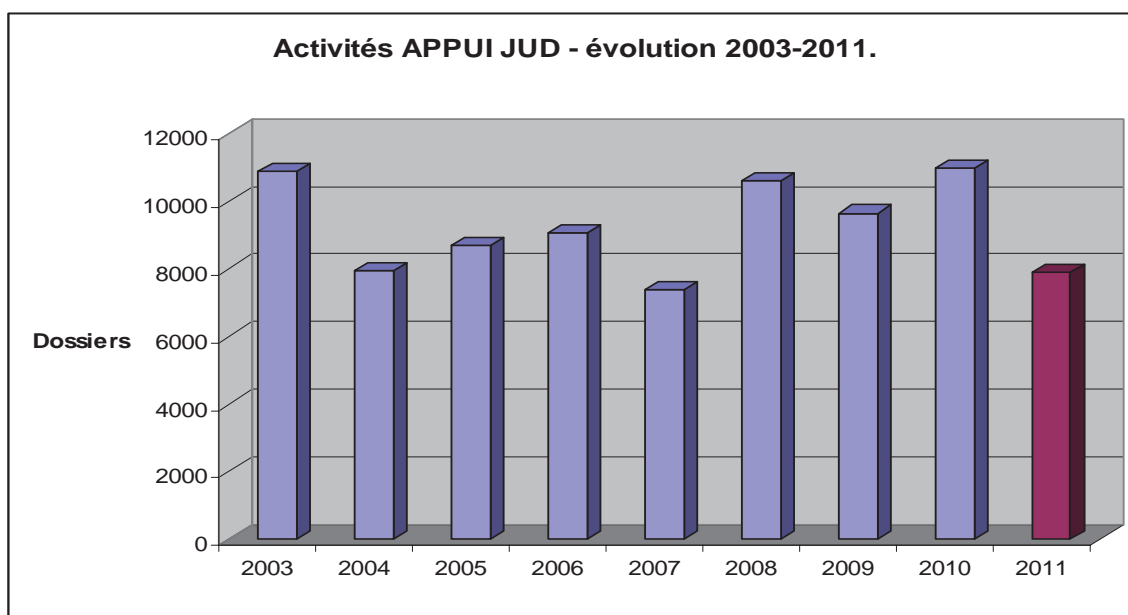
- La gestion et le traitement des dossiers TPA (roulage).
- Le traitement des apostilles roulage et judiciaire.
- La gestion et le traitement des dossiers EPO (judiciaire).

Activité globale 2011 :

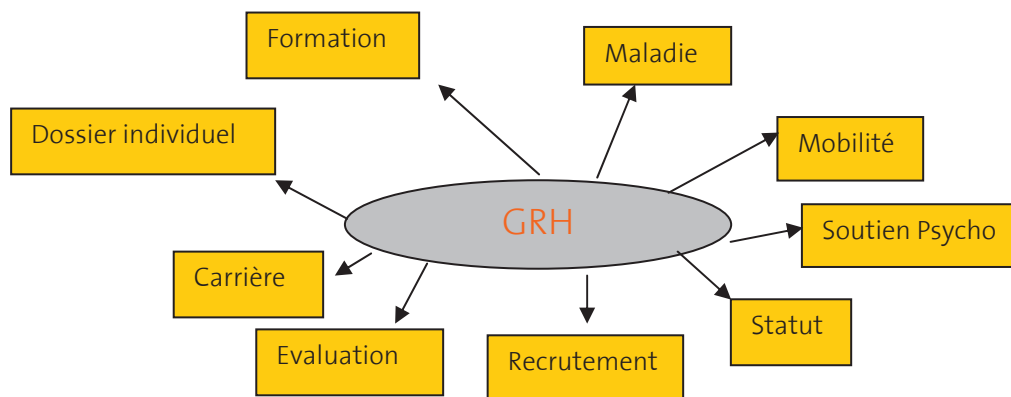
TPA : Traitement Policier Autonome.
EPO : Enquête Policière d'Office.

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 (1) |
|------------------------|------|------|------|-------|------|-------|----------|
| Dossiers traités - TPA | 1194 | 1082 | 1014 | 1033 | 1059 | 1129 | 1283 |
| Apostilles | 7503 | 7976 | 6374 | 8761 | 7702 | 8890 | 5834 |
| Dossiers traités - EPO | | | | 804 | 874 | 954 | 774 |
| TOTAL | 8697 | 9058 | 7388 | 10598 | 9635 | 10973 | 7891 |

(1) : il faut souligner que depuis le 01/01/2008, le service traite les dossiers EPO (Infractions judiciaires ciblées).



4.9 : Gestion Ressources Humaines



Ce service de direction et d'appui est composé de deux entités (GRH / cellule formation) et comprend 12 membres, 5 opérationnels et 7 civils, sous la direction d'une directrice des ressources humaines.

Activités 2011 :

- **Gestion des dossiers du personnel.**
 - Avancements barémiques (36 dossiers).
 - Pension (7 dossiers), pension de survie (2).
- **Gestion de la mobilité (interne et externe).**
 - Gestion de cinq cycles de mobilité sur l'année 2011, soit 114 dossiers.
 - 8 dossiers opérationnels dans le cadre des concours de promotion.
 - 6 procédures de sélection interne (profils, sélection, ...).
 - Participation aux commissions de sélection.
- **Gestion de la formation du personnel.**
 - Tous types confondus, le personnel a suivi plus de 9500 heures de formation en 2011.
 - Pour des statistiques détaillées en cette matière, voir pt 1.9.
- **Gestion des absences (maladie, accidents de travail,...)**
 - Encodage et suivi journalier.
 - Statistiques trimestrielles et annuelles.
 - Contact permanent avec le SEPPT.
 - Pour des statistiques détaillées en cette matière, voir pt 1.8.
- **Gestion pécuniaire.**
 - Suivi mensuel des fichiers de paiements.
 - Contact permanent avec le SSGPI et le comptable spécial de la zone.

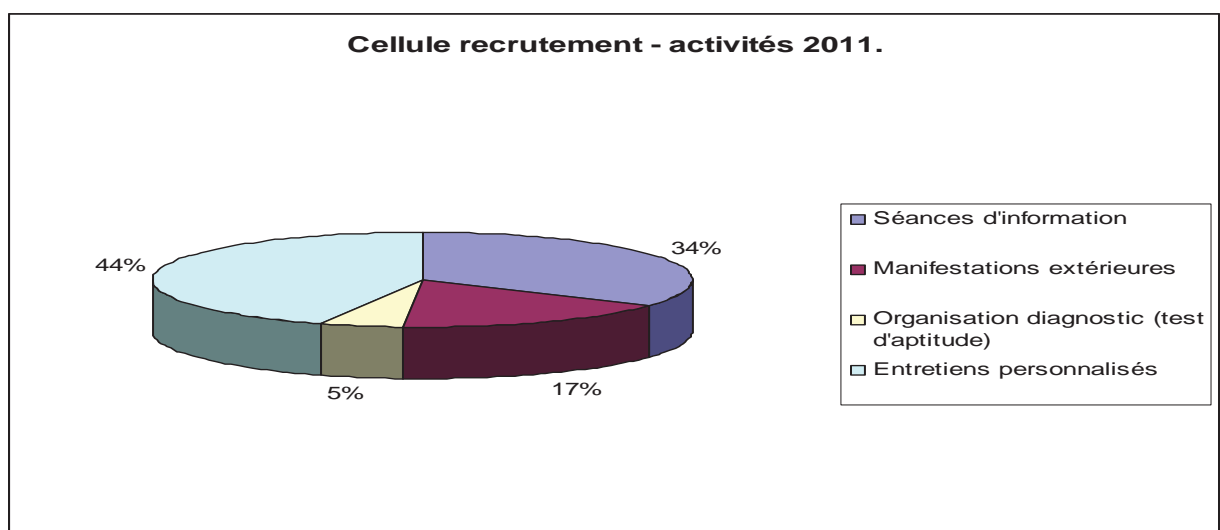


- Evaluation du personnel
 - Tenue à jour des dossiers.
 - Accompagnement des évaluateurs et responsables finaux.

- Cellule formation (Entraînement au tir / TTI)
 - 130 journées d'entraînement au tir en 2011.
 - 23 formations dans le cadre de la GPI 48 (1920 heures).

- Appui psychologique au personnel
 - Entretiens individuels.
 - Personnes de confiance.
 - Gestion des ASPICS (Aide et Soutien Psychologique aux Intervenants en situation de Crise).

- Cellule recrutement
 - Cellule composée d'un point de contact management et de 4 points de contact recrutement.
 - Les principales activités sont :
 - L'organisation de séances d'information à destination des candidats à la sélection (280 personnes en 2011).
 - La participation à diverses manifestations extérieures (SIEP à Namur, Forum aux professions, Semaine de l'emploi,...).
 - Les entretiens personnalisés avec des candidats à la sélection.
 - L'organisation de test diagnostic pour évaluer l'aptitude des candidats (74 personnes en 2011)



A ces chiffres, il convient d'ajouter +- 500 demandes de renseignements par téléphone ou via internet.



4.10 Service Communication

Il s'agit d'un service composé d'une licenciée en communication et chargée d'un appui spécialisé à la direction en matière de communication interne et externe. Pour l'année 2011, à côté des missions quotidiennes, plusieurs initiatives peuvent être mises en évidence :

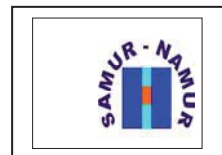
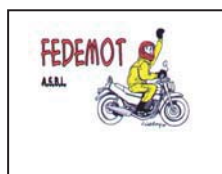
- L'organisation de la journée « portes ouvertes » le samedi 14/05/2011 sur le site du commissariat Hastodon.



En 2011, plus de 1800 visiteurs ont profités de la multitude d'activités proposées parmi lesquelles :

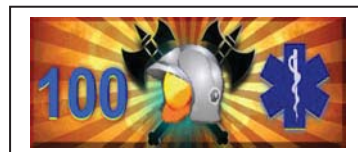
- Présentation des services
- Stand info-recrutement
- Stand de tir
- Démonstrations
- Piste vélo-scooter
- Voiture tonneau / crash test
- Spot sécurité routière
- ...

- Dans le cadre de la sensibilisation à la sécurité routière, l'organisation les 12 et 13/05/2011 des « Security Days » à l'attention des élèves des écoles primaires et secondaires namuroises.



Parrainée par le Gouverneur de la Province, cette action d'envergure permet à plus de 600 jeunes de rencontrer différents partenaires actifs dans le domaine de la sécurité routière :

- SRI (Service régional d'incendie)
- ASBL Fedemot
- Aide médicale urgente (SMUR)
- IBSR
- Croix rouge
- Police locale et fédérale
- ...



- L'organisation d'une campagne d'information relative aux inspecteurs de proximité, via notamment un article dans le Namur magazine ainsi que la réalisation de cartes de visites individuelles.



- L'élaboration de plans d'actions en matière de communication dans le cadre de la discipline 5 du PCUI (Plan Communal d'Urgence et d'Intervention).

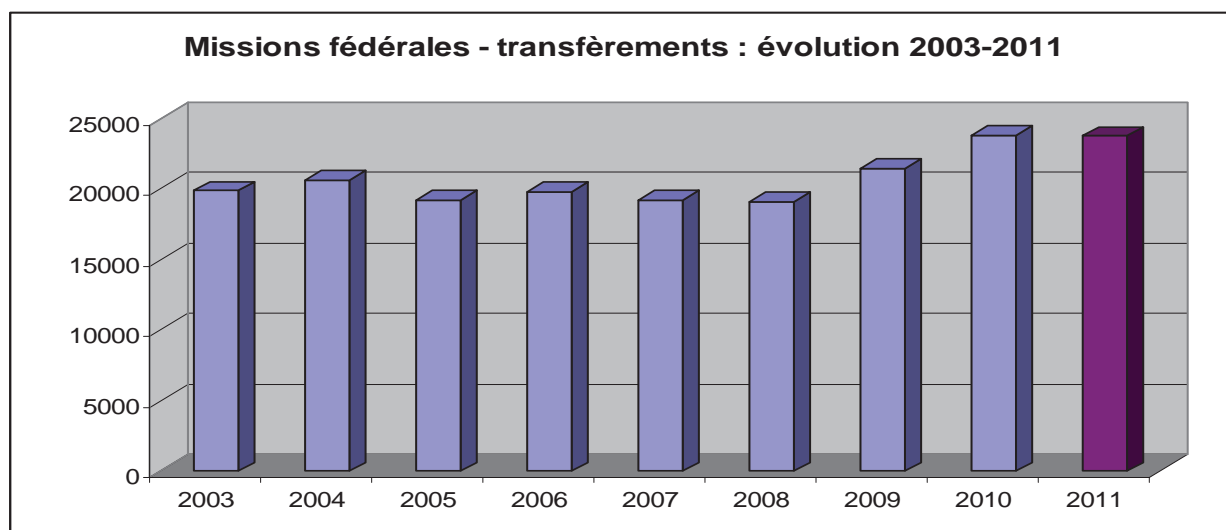


4.11 Missions fédérales

Transfèvements (1)

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|----------------|-----------------|-----------------|-------------------|-------------------|-----------------|-------------------|-------------------|
| Transfèvements | 19198 13 FTE | 19801 13 FTE | 19189 12.6 FTE | 19114 12.5 FTE | 21413 14 FTE | 23804 15.6 FTE | 23705 15.6 FTE |

(1) FTE : 1520 heures par an.



Depuis 2008, la charge de travail a sensiblement augmenté (+ 24%) avec une stabilité les deux dernières années.

Transfèvements : répartition territoriale :

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|-----------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Zone | 7456 | 10029 | 11876 | 11713 | 13889 | 15431 | 15462 |
| Hors zone | 11742 | 9772 | 7313 | 7401 | 7524 | 8373 | 8243 |

Au niveau de la répartition territoriale, si l'on constate une stabilité des transfèvements hors zone, du moins sur les quatre dernières années, les transfèvements zonaux sont quant à eux en augmentation constante.

Transfèvements : répartition physique :

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 (1) |
|-------------------|------|------|-------|-------|-------|-------|----------|
| Mineurs zone | 157 | 227 | 280 | 244 | 156 | 141 | 167 |
| Mineurs hors zone | 2484 | 2032 | 1705 | 1576 | 1352 | 1831 | 1755 |
| Majeurs zone | 7298 | 9816 | 11596 | 11469 | 13733 | 15292 | 15296 |
| Majeurs hors zone | 9259 | 7726 | 5608 | 5825 | 6172 | 6540 | 6487 |

(1) : les heures de permanence palais (4536 heures pour 2011) et de cours d'assises (2635 heures pour 2011) sont comptabilisées dans les transfèvements Majeurs Zone.



Corps de sécurité :

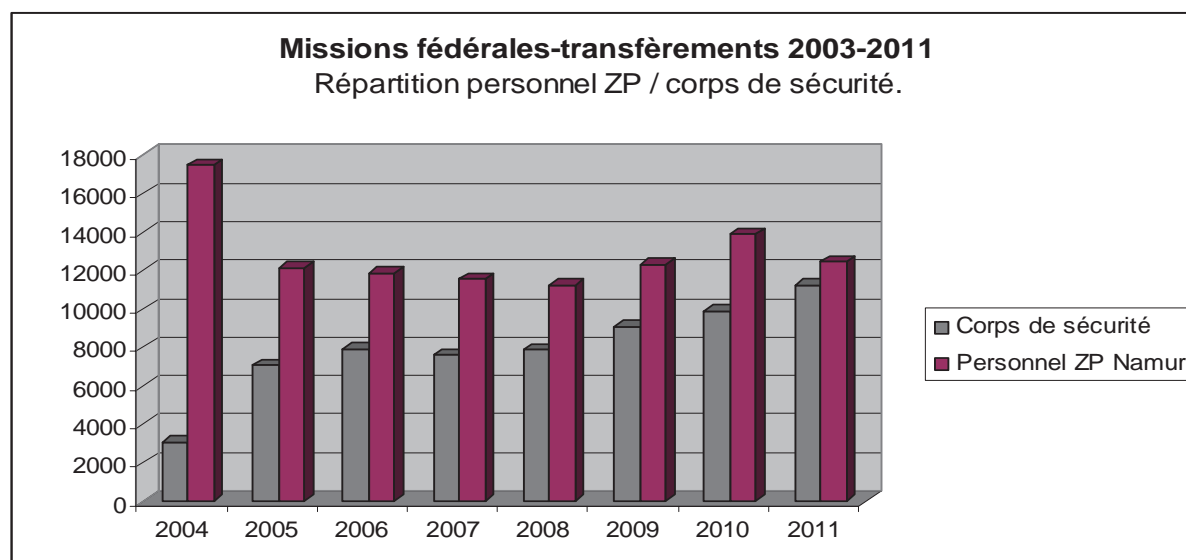
Depuis le 01/01/2004, la zone de Namur dispose d'un corps de sécurité dont le personnel dépend du Ministère de la Justice et est utilisé dans le cadre des missions de transfèrements.

Ce corps, constitué à l'origine de deux unités, a vu l'arrivée de cinq unités supplémentaires au 01/11/2004.

En 2008, ce corps est passé à 10 unités.

Il faut bien entendu tenir compte des prestations de ce personnel et les soustraire de la capacité annuelle mise en œuvre dans le cadre des transfèrements de détenus.

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|-----------------------|--------------|--------------|----------------|--------------|---------------|----------------|----------------|
| Transfèrements | 19198 | 19801 | 19189 | 19114 | 21413 | 23804 | 23705 |
| Corps de sécurité | 7107 37% | 7920 40% | 7614 39.6 % | 7877 41 % | 9073 42.3% | 9895 41.5 % | 11252 47.4% |
| Personnel ZP Namur | 12091 | 11881 | 11575 | 11237 | 12340 | 13909 9 FTE | 12453 8 FTE |



Après une augmentation sensible en 2010, la charge de travail en matière de transfèrements pour le personnel policier est en nette diminution.

Parallèlement, la part contributive du corps de sécurité est quant à elle en augmentation constante (elle équivaut en 2011 à 7.4 FTE sur un effectif de 10 unités).

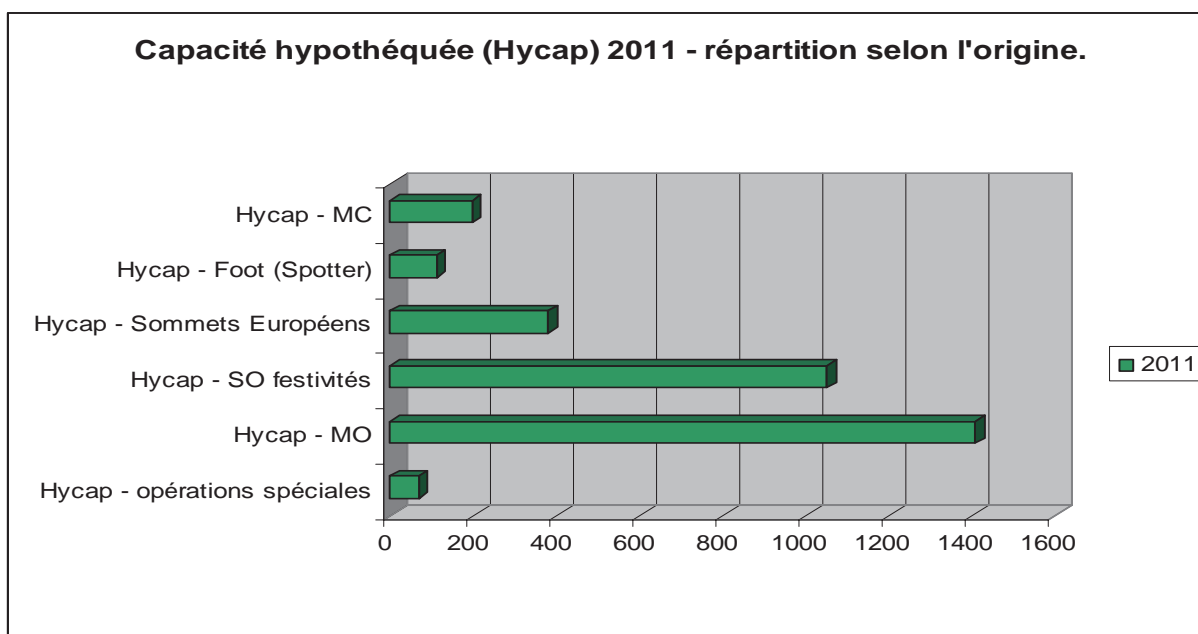
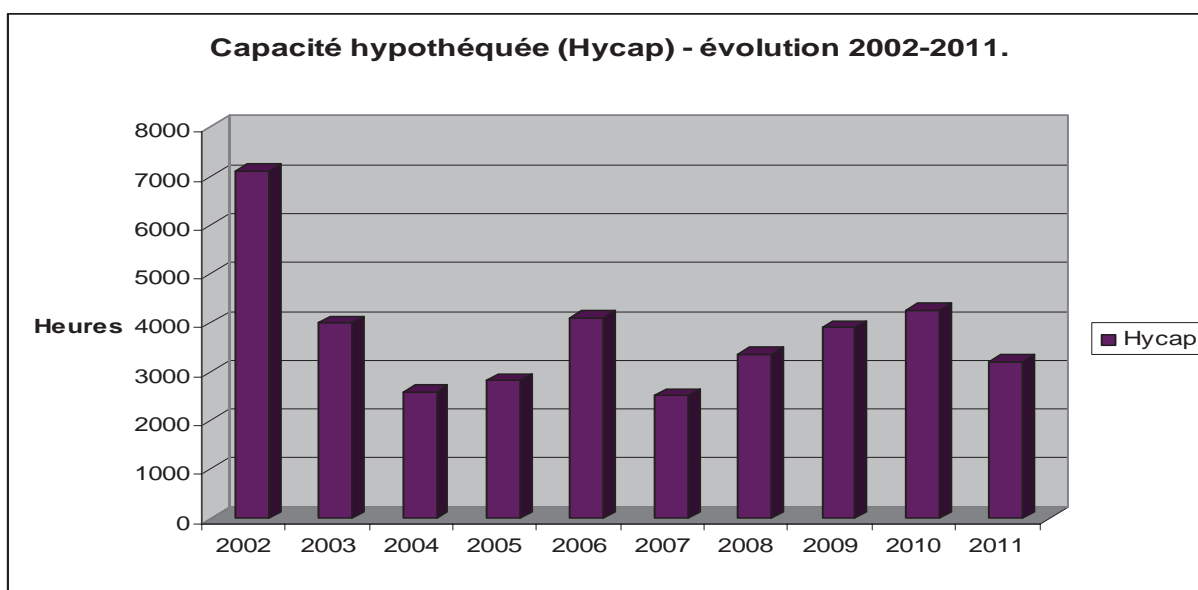


Capacité hypothéquée

Pour rappel, « l'Hycap » est une réserve de capacité que chaque zone de police doit être capable de mettre à disposition du fédéral pour différents services d'ordre. Cette capacité est gérée par le Directeur Coordonnateur Administratif de la Police Fédérale (Dirco) qui dispose à cet effet d'un quota pour les 6 zones de l'arrondissement.

Rem : la norme est passée de 9186 heures à 11483 heures (MFO-2bis) et est à présent de 9302 heures.

| ZP NAMUR | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|--------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Hycap | 7113 | 3998 | 2589 | 3428 | 4105 | 2521 | 3661 | 3905 | 4263 | 3466 |



Au niveau **quantitatif**, on remarque une stabilité évidente avec en moyenne pour les 5 dernières années, une utilisation de +- 35-40 % de la capacité exigible.
 Au niveau **qualitatif**, le maintien d'ordre et les services d'ordre représentent 75 % des demandes d'appui.

Hycap : arrondissement judiciaire :

| Arrondissement NAMUR (1) | CREDIT | DEBIT | % |
|---------------------------------|---------------|--------------|---------------|
| ZP 1 - NAMUR | 9302 | 3466 | 37 |
| ZP 2 - SAMSOM | 2134 | 703 | 33 |
| ZP 3 - JEMEPPE | 1040 | 379 | 36.4 |
| ZP 4 – SAMBRE-MEUSE | 1833 | 615 | 33.5 |
| ZP 5 – LES ARCHES | 2408 | 810 | 33.6 |
| ZP 6 – ORNEAU-MEHAIGNE | 2079 | 564 | 27.1 |
| TOTAL arrondissement | 18796 | 6537 | 34.7 % |

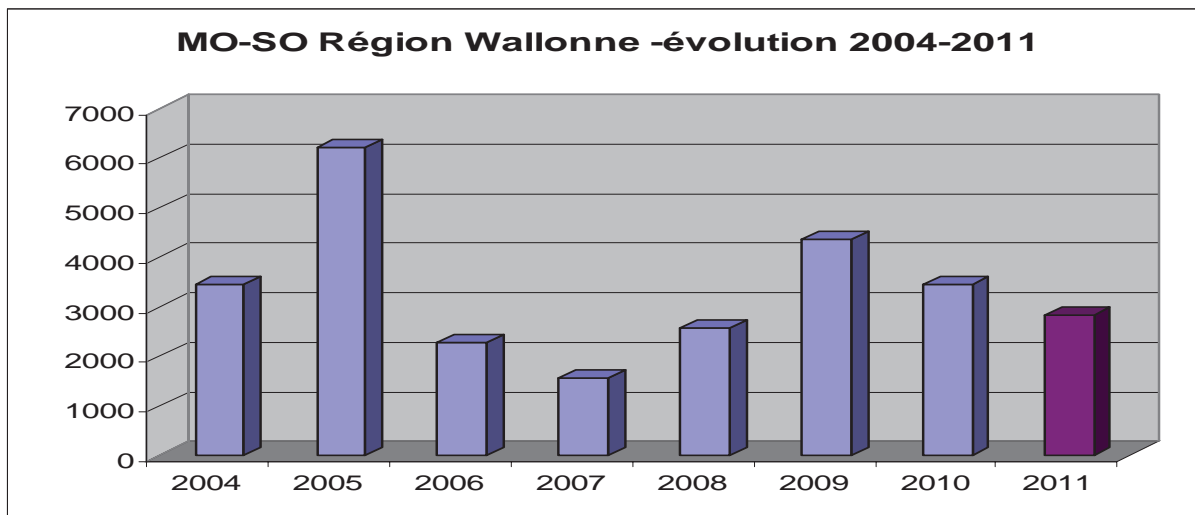
(1) : chiffres DCA Namur au 31.12.2011.



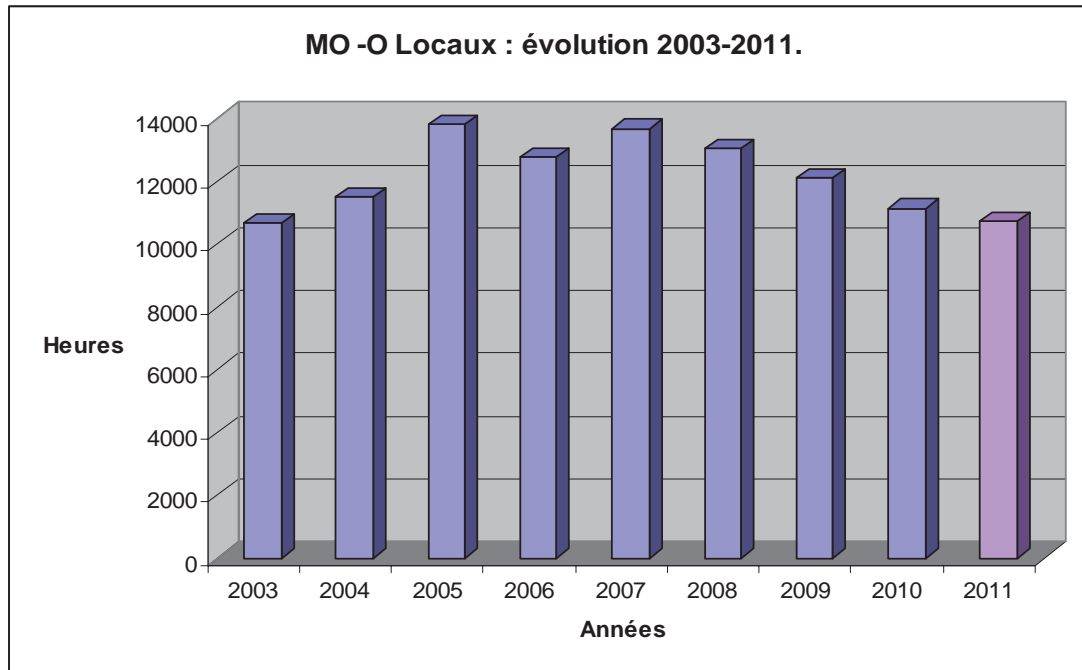
4.12 Maintien de l'ordre

MO – SO Région Wallonne

MO : Maintien de l'Ordre
SO : Service d'Ordre.



Maintien d'ordre - Service d'ordre locaux



SO Locaux

Ci-dessous les principaux services d'ordre durant l'année 2011 :

| EVENEMENTS (1) | |
|---|----------------------|
| Fêtes de Wallonie | 300.000 visiteurs |
| Brocante de Temploux | 200.000 visiteurs |
| Festival des Arts Forains – Namur en Mai | 150.000 visiteurs |
| Foire de Namur | 150.000 visiteurs |
| FIFF (Festival International du Film Francophone. | 45.000 visiteurs |
| Parade de Noël | + - 20.000 visiteurs |
| Grand feu de Bouge | |
| Rallye de Wallonie | |
| Football UR NAMUR | |
| Festival Verdur Rock | |
| Joggings (Namur, Corrida,...) | |
| Cyclisme | |
| St-Nicolas Etudiants | |
| Conseil Communal (séances) | |
| Autres (2) | |

(1) : il y a encore une série de SO récurrents qui sont intégrés au travail journalier et ne font dès lors plus l'objet de mesures spécifiques (Marché hebdomadaire de Namur, brocantes,...).

(2) : il s'agit notamment de tous les services d'ordre dans le cadre de la police de proximité.



Stratégie et leadership

- Le nouveau Chef de Corps a mis en place deux structures permanentes, à savoir un comité de direction et un comité opérationnel afin d'une part de définir et mettre en œuvre la vision stratégique de la zone et d'autre part d'assurer un suivi permanent de l'activité opérationnelle en s'appuyant sur une exploitation optimale de l'information (projet Infoscan).
- Un séminaire stratégique aura lieu dans le second semestre 2012 avec plusieurs objectifs prioritaires dont notamment la modification de l'organigramme dans l'optique d'un fonctionnement basé sur le service à la population avec un maximum de transversalité entre les services, l'élaboration d'un plan de remplacement du personnel pour la période 2015-2016 afin de garantir la relève tant sur le plan quantitatif (TO) que qualitatif (fonctions et transmission du savoir et de l'expertise) et l'élaboration d'un plan de gestion budgétaire pour garantir la viabilité financière de la zone.
- La mise en place de structures de concertation avec les autorités administratives et judiciaires, notamment le Conseil Zonal de Sécurité, afin de garantir une politique intégrée et intégrale tenant compte des politiques et objectifs prioritaires de chacun.

Gestion des ressources humaines

- L'objectif est toujours d'anticiper les mouvements de personnel (départs, pensions, formation,...) afin de disposer d'un cadre complet (358/50) tout en maîtrisant les dépenses mais également d'assurer une répartition optimale des effectifs compte tenu de la charge de travail des différents services.
Compte tenu des nombreux départs planifiés en 2015-2016, un plan de remplacement du personnel doit être mis en place.
- Dans le domaine de la sécurité et du bien-être au travail, mise en œuvre du Plan Global de Prévention et des priorités reprises dans le plan annuel.
- En matière de formation continuée du personnel, l'effort entamé en 2009 et 2010, portant notamment sur la GPI 48 relative à la formation et l'entraînement en matière de maîtrise de la violence des membres du personnel du cadre opérationnel sera poursuivi et étendu à d'autres domaines (ex : formation AMOK, législation « Salduz », sensibilisation du personnel aux rôles et missions des assistantes de police, qualité des fonctionnalités accueil et intervention avec un accent tout particulier sur la descente sur les lieux et les constats ,etc...).
- Organisation des formations certifiées à l'attention de l'ensemble du personnel administratif et logistique de manière à ouvrir le droit à l'allocation de compétence.



- Compte tenu de la situation critique du cadre agents, une proposition de modification du cadre organique visant à réduire le nombre d'agents au profit d'inspecteurs va être soumise à l'autorité après avis des organisations syndicales représentatives du personnel.
- Développement et mise en œuvre d'un plan de communication interne et externe.

Logistique et finances

- La poursuite du dossier visant l'amélioration de l'infrastructure de la place du Théâtre en collaboration avec le bureau d'étude désigné et les services de la Ville.
- Dans une logique de rationalisation et de réduction des coûts, la zone va poursuivre ses efforts en ce qui concerne l'entretien et le renouvellement de ses équipements (charroi, équipements individuels et collectifs, moyens de communication,...).
- Au niveau budgétaire, l'objectif est et reste de garantir l'avenir financier de la zone à long terme, ce qui nécessitera une analyse en profondeur tant en termes de modes de financement, qu'au niveau des dépenses en personnel et de fonctionnement.

Le travail de suivi mensuel réalisé par la commission budgétaire restera un facteur clé et une attention particulière sera accordée à la maîtrise des coûts en matière d'heures de nuits et WE tout en veillant à garantir à la fois la sécurité du personnel engagé et la bonne exécution des missions.

A cette fin, la recherche permanente de pistes d'économies et/ou de rationalisation ainsi que l'identification et l'échange de bonnes pratiques seront de mise.

- Une analyse du réseau des caméras de surveillance sera réalisée en collaboration avec l'ensemble des partenaires concernés (Ville, Région Wallonne, TEC, SPW Mobilité,...) en vue d'une part de remédier aux nombreux problèmes techniques constatés et d'autre part d'étendre le réseau en fonction des nouvelles priorités définies.
- Poursuite du développement technique, en collaboration avec la police fédérale, notamment au niveau de l'application destinée à la gestion des prestations du personnel, de l'INTRANET et du site INTERNET de la zone.

Activités des services

- Dans la philosophie d'une police de proximité axée sur le service à la population, réalisation d'une analyse des missions des différents services en vue d'une part d'amener plus de transversalité, ou moins de cloisonnements, entre les services et d'autre part de rationaliser les effectifs engagés sur le terrain.



- La consolidation et/ou l'amélioration des résultats obtenus en matière de criminalité et d'accidents de circulation par le maintien d'une présence policière sur le terrain et la poursuite des activités proactives, notamment dans le cadre du PZS 2009-2012.
- Promouvoir le partenariat entre la zone de police et les partenaires externes, en particulier les services de la ville, dans différents domaines ou par rapport à certaines thématiques (logement, problématique des SDF, pôle étudiantin,...)
- L'accentuation du recours au système des sanctions administratives communales (SAC), ce qui devrait nous permettre d'une part de lutter plus efficacement contre certaines formes de comportements déviants ou d'incivilités et d'autre part de mettre fin au sentiment d'impunité résultant de l'absence de sanction vis-à-vis de certains comportements.

Plan Zonal de Sécurité – Convention de Sécurité Routière

- L'année 2012 va être en grande partie consacrée à l'évaluation du PZS 2009-2012 et à la préparation des priorités du futur plan zonal de sécurité 2013-2016.
Il faut souligner qu'à côté de l'analyse de la criminalité objective (statistiques policières), des initiatives sont et seront prises afin de mieux cerner la criminalité subjective ou « sentiment d'insécurité » de la population.
A cet effet, une Enquête Locale de Sécurité a été organisée fin 2011 et devrait nous fournir des données intéressantes à intégrer à notre réflexion. 1400 citoyens namurois ont été contactés par les inspecteurs de proximité en vue de répondre à un questionnaire reprenant les différentes thématiques du Moniteur Belge de la Sécurité.
- La poursuite des activités dans le cadre de la convention de sécurité routière, visant plus particulièrement la conduite sous influence (alcool et drogues) chez les jeunes conducteurs ainsi que la sensibilisation à la sécurité routière auprès des jeunes usagers.



Rapport annuel d'activités 2011 : Annexes

| | Annexes |
|-----------|--|
| 01 | Organigramme de la police locale de Namur. |
| 02 | Nomenclature (catégories d'infractions en matière judiciaire). |
| 03 | Formation du personnel – répartition 2011. |

